



Pacific  
Community  
Communauté  
du Pacifique

# BUDGET DE LA CPS

Approuvé par le CRGA 54

EXERCICE  
CLOS LE  
31 DÉCEMBRE  
**2025**



# Sommaire

<b>Tableaux synoptiques et aperçu</b>	
Répartition des recettes et des dépenses budgétaires .....	2
Dépenses par programme.....	3
Descriptif du budget 2025 de la CPS.....	9
Programmes phares et transversaux.....	10
<b>CHAPITRE 1 : PROGRAMME POUR L'ÉVALUATION ET LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT</b> .....	<b>15</b>
<b>CHAPITRE 2 : DIVISION PÊCHE, AQUACULTURE ET ÉCOSYSTÈMES MARINS</b> .....	<b>23</b>
Bureau du-de la Directeur-ric.e.....	27
Programme pêches côtières et aquaculture.....	30
Programme pêche hauturière.....	34
<b>CHAPITRE 3 : DIVISION GÉOSCIENCES, ÉNERGIE ET SERVICES MARITIMES</b> .....	<b>39</b>
Bureau du-de la Directeur-ric.e.....	42
Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés.....	43
Programme géoressources et énergie .....	45
Programme océans et services maritimes .....	48
<b>CHAPITRE 4 : DIVISION RESSOURCES TERRESTRES</b> .....	<b>51</b>
Bureau du-de la Directeur-ric.e.....	54
Ressources génétiques.....	55
Gestion durable des forêts et des paysages.....	56
Agriculture durable.....	57
Marchés au service des moyens de subsistance.....	58
<b>CHAPITRE 5 : DIVISION SANTÉ PUBLIQUE</b> .....	<b>60</b>
Bureau du-de la Directeur-ric.e.....	63
Programme prévention et lutte contre les maladies non transmissibles.....	64
Programme surveillance, préparation et réponse.....	65
Programme services cliniques.....	67
Programme de renforcement des laboratoires.....	68
Programme de renforcement des systèmes de santé.....	69
<b>CHAPITRE 6 : DIVISION DROITS DE LA PERSONNE ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL</b> .....	<b>71</b>
<b>CHAPITRE 7 : DIVISION STATISTIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT</b> .....	<b>77</b>
<b>CHAPITRE 8 : DIVISION CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE</b> .....	<b>85</b>
<b>CHAPITRE 9 : BUREAU DU-DE LA DIRECTEUR-RICE GÉNÉRAL-E ET DIRECTEURS GÉNÉRAUX ADJOINTS</b>	
9.1 Bureau du-de la Directeur-ric.e général-e.....	94
9.1.1 Service d'audit interne et des risques.....	96
9.2 Directeur-ric.e général-e adjoint-e – Opérations et intégration.....	97
9.2.1 Achats et voyages.....	100
9.2.2 Subventions et collaboration .....	102
9.2.3 Bureau régional pour la Micronésie.....	103
9.2.4 Bureau régional pour la Mélanésie.....	105
9.2.5 Bureau régional pour la Polynésie.....	107
9.3 Directeur-ric.e général-e adjoint-e – Science et capacités.....	109
9.4 Équipe Stratégie, performance et apprentissage.....	111
9.5 Pôle communication stratégique.....	115
<b>CHAPITRE 10 : DIRECTION OPÉRATIONS ET GESTION</b>	
10.1 Département des finances, gestion de programmes et provisions.....	119
10.2 Département des ressources humaines.....	121
10.3 Services d'information .....	123
<b>CHAPITRE 11 : UNITÉS AUTOFINANCÉES</b> .....	<b>126</b>
<b>CHAPITRE 12 : DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b> .....	<b>127</b>
<b>Annexes</b>	
Annexe 1 Contributions statutaires et contributions des pays hôtes pour l'exercice 2025 .....	129
Annexe 2 Affectation des fonds ordinaires pour l'exercice 2025 .....	130
Annexe 3.1 Recettes par type et par source de financement (en euros) .....	133
Annexe 3.2 Recettes par type et par source de financement (en pourcentage) .....	136
Annexe 4 Paramètres budgétaires (CPS).....	139

# Répartition des recettes et des dépenses budgétaires (en euros)

	Budget rectificatif 2024	2025	2026	2027
<b>RECETTES</b>				
<b>FONDS NON FLÉCHÉS (ORDINAIRES)</b>				
<b>CONTRIBUTIONS DES MEMBRES</b>				
<b>Contributions statutaires</b>				
Australie	2 681 600	2 681 600	2 681 600	2 681 600
France	2 095 000	2 095 000	2 095 000	2 095 000
Nouvelle-Zélande	1 717 900	1 717 900	1 717 900	1 717 900
Royaume-Uni	417 900	417 900	417 900	417 900
États-Unis d'Amérique	1 188 000	1 188 000	1 188 000	1 188 000
Membres métropolitains	8 100 400	8 100 400	8 100 400	8 100 400
Membres insulaires	1 771 200	1 771 200	1 771 200	1 771 200
<b>Sous-total</b>	<b>9 871 600</b>	<b>9 871 600</b>	<b>9 871 600</b>	<b>9 871 600</b>
<b>Contributions volontaires</b>				
Australie	5 473 228	6 318 400	6 618 400	5 418 400
France	305 000	305 000	305 000	305 000
Polynésie française	200 000			
<b>Sous-total</b>	<b>5 978 228</b>	<b>6 623 400</b>	<b>6 923 400</b>	<b>5 723 400</b>
<b>Contributions des pays hôtes</b>				
Fidji	33 500	33 500	33 500	33 500
Nouvelle-Calédonie	183 400	183 400	183 400	183 400
Vanuatu	58 700	58 700	58 700	58 700
États fédérés de Micronésie	15 000	15 000	15 000	15 000
<b>Sous-total</b>	<b>290 600</b>	<b>290 600</b>	<b>290 600</b>	<b>290 600</b>
<b>Contributions des observateurs</b>				
Union européenne	28 160	28 160	28 160	28 160
<b>Sous-total</b>	<b>28 160</b>	<b>28 160</b>	<b>28 160</b>	<b>28 160</b>
<b>TOTAL CONTRIBUTIONS DES MEMBRES</b>	<b>16 168 588</b>	<b>16 813 760</b>	<b>17 113 760</b>	<b>15 913 760</b>
<b>AUTRES RECETTES</b>				
Frais d'inscription étudiants et bourses				
Intérêts bancaires et changes	3 006 287	1 959 941	1 294 604	855 128
<b>Sous-total</b>	<b>3 006 287</b>	<b>1 959 941</b>	<b>1 294 604</b>	<b>855 128</b>
<b>TOTAL RECETTES NON FLÉCHÉES</b>	<b>19 174 875</b>	<b>18 773 701</b>	<b>18 408 364</b>	<b>16 768 888</b>
<b>FONDS FLÉCHÉS</b>				
<b>Fonds programme</b>				
Australie - DFAT	11 376 801	14 287 242	11 462 157	10 387 608
- ACIAR	275 038	271 841	307 066	
Nouvelle-Zélande	10 933 472	11 254 799	9 154 093	5 117 370
Suède	1 000 376	1 028 515		
Haut-commissariat du Royaume-Uni	557 333	853 436	1 147 646	225 585
<b>Sous-total</b>	<b>24 143 020</b>	<b>27 695 833</b>	<b>22 070 962</b>	<b>15 730 563</b>
<b>Fonds projet</b>				
	87 317 814	83 977 980	94 263 964	47 027 589
<b>TOTAL RECETTES FLÉCHÉES</b>	<b>111 460 834</b>	<b>111 673 813</b>	<b>116 334 926</b>	<b>62 758 152</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>130 635 709</b>	<b>130 447 514</b>	<b>134 743 290</b>	<b>79 527 040</b>
<b>DÉPENSES</b>				
Dépenses nettes sur fonds non fléchés (ordinaires)	18 758 940	19 775 259	19 397 794	26 035 073
Dépenses sur fonds programme fléchés	24 143 020	27 695 833	22 070 962	15 730 563
Dépenses sur fonds projet fléchés	87 317 814	83 977 980	94 263 964	47 027 589
<b>DÉPENSES TOTALES</b>	<b>130 219 774</b>	<b>131 449 072</b>	<b>135 732 720</b>	<b>88 793 225</b>
<b>EXCÉDENT / (DÉFICIT)</b>	<b>415 935</b>	<b>(1 001 558)</b>	<b>(989 430)</b>	<b>(9 266 185)</b>

# Dépenses par programme (en euros)

	Budget rectificatif 2024				2025			
	Fonds non fléchés (ordinaires)	Fonds programme fléchés	Fonds projet fléchés	Total	Fonds non fléchés (ordinaires)	Fonds fléchés	Fonds projet fléchés	Total
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>19 174 875</b>	<b>24 143 020</b>	<b>87 317 814</b>	<b>130 635 709</b>	<b>18 773 701</b>	<b>27 695 833</b>	<b>83 977 980</b>	<b>130 447 514</b>
<b>DÉPENSES PAR PROGRAMME</b>								
<b>ACTIVITÉS DES PROGRAMMES</b>								
<b>CHAPITRE 1 – PROGRAMME POUR L'ÉVALUATION ET LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT</b>								
Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement	448 300	4 346 129	2 310 012	7 104 441	432 404	6 010 858	993 350	7 436 612
<b>TOTAL CHAPITRE 1</b>	<b>448 300</b>	<b>4 346 129</b>	<b>2 310 012</b>	<b>7 104 441</b>	<b>432 404</b>	<b>6 010 858</b>	<b>993 350</b>	<b>7 436 612</b>
<b>CHAPITRE 2 – DIVISION PÊCHE, AQUACULTURE ET ÉCOSYSTÈMES MARINS</b>								
Bureau du-de la Directeur-ric(e)	1 587 309	1 458 544	3 986 494	7 032 347	1 091 429	1 739 755	6 019 147	8 850 331
Programme pêches côtières et aquaculture	604 857	666 790	6 353 208	7 624 855	510 884	1 319 945	4 829 490	6 660 319
Programme pêche hauturière	935 925	451 868	11 362 663	12 750 456	1 030 361	748 037	12 373 707	14 152 105
<b>TOTAL CHAPITRE 2</b>	<b>3 128 091</b>	<b>2 577 202</b>	<b>21 702 365</b>	<b>27 407 658</b>	<b>2 632 674</b>	<b>3 807 737</b>	<b>23 222 344</b>	<b>29 662 755</b>
<b>CHAPITRE 3 – DIVISION GÉOSCIENCES, ÉNERGIE ET SERVICES MARITIMES</b>								
Bureau du-de la Directeur-ric(e)	791 400	1 029 864		1 821 264	729 000	900 000		1 629 000
Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	506 000		10 283 644	10 789 644	489 500		8 495 398	8 984 898
Programme géoressources et énergie	406 100		3 716 208	4 122 308	344 600		7 881 975	8 226 575
Programme océans et services maritimes	344 100	1 083 554	6 707 064	8 134 718	275 396	1 377 312	8 067 719	9 720 427
<b>TOTAL CHAPITRE 3</b>	<b>2 047 600</b>	<b>2 113 418</b>	<b>20 706 916</b>	<b>24 867 934</b>	<b>1 838 496</b>	<b>2 277 312</b>	<b>24 445 092</b>	<b>28 560 900</b>
<b>CHAPITRE 4 – DIVISION RESSOURCES TERRESTRES</b>								
Bureau du-de la Directeur-ric(e)	1 341 777	890 303	639 500	2 871 580	1 116 788	670 794	1 854 638	3 642 220
Ressources génétiques	295 738		2 013 894	2 309 632	286 414		1 440 759	1 727 173
Gestion durable des forêts et des paysages	95 962		214 517	310 479	98 236		213 092	311 328
Agriculture durable	134 327		1 095 459	1 229 786	134 347		569 192	703 539
Marchés au service des moyens de subsistance	214 717		3 762 778	3 977 495	295 049		1 625 272	1 920 321
<b>TOTAL CHAPITRE 4</b>	<b>2 082 521</b>	<b>890 303</b>	<b>7 726 148</b>	<b>10 698 972</b>	<b>1 930 834</b>	<b>670 794</b>	<b>5 702 953</b>	<b>8 304 581</b>
<b>CHAPITRE 5 – DIVISION SANTÉ PUBLIQUE</b>								
Bureau du-de la Directeur-ric(e)	1 141 796	4 165 755		5 307 551	1 025 126	3 274 831		4 299 957
Programme prévention et lutte contre les maladies non transmissibles			633 830	633 830			798 108	798 108
Programme surveillance, préparation et réponse			946 409	946 409			653 716	653 716
Programme services cliniques			1 708 897	1 708 897			1 141 726	1 141 726
<b>TOTAL CHAPITRE 5</b>	<b>1 141 796</b>	<b>4 165 755</b>	<b>3 289 136</b>	<b>8 596 687</b>	<b>1 025 126</b>	<b>3 274 831</b>	<b>2 593 550</b>	<b>6 893 507</b>
<b>CHAPITRE 6 – DIVISION DROITS DE LA PERSONNE ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL</b>								
Division droits de la personne et développement social	1 326 331	2 897 012	15 386 240	19 609 583	645 210	2 944 303	13 730 278	17 319 791
<b>TOTAL CHAPITRE 6</b>	<b>1 326 331</b>	<b>2 897 012</b>	<b>15 386 240</b>	<b>19 609 583</b>	<b>645 210</b>	<b>2 944 303</b>	<b>13 730 278</b>	<b>17 319 791</b>
<b>CHAPITRE 7 – DIVISION STATISTIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT</b>								
Division statistique pour le développement	1 268 900	1 391 492	1 504 352	4 164 744	1 172 695	1 753 249	1 596 733	4 522 677
<b>TOTAL CHAPITRE 7</b>	<b>1 268 900</b>	<b>1 391 492</b>	<b>1 504 352</b>	<b>4 164 744</b>	<b>1 172 695</b>	<b>1 753 249</b>	<b>1 596 733</b>	<b>4 522 677</b>
<b>CHAPITRE 8 – DIVISION CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE</b>								
Division changement climatique et durabilité environnementale	737 623	5 273 549	9 834 461	15 845 633	905 576	6 316 749	5 501 335	12 723 660
<b>TOTAL CHAPITRE 8</b>	<b>737 623</b>	<b>5 273 549</b>	<b>9 834 461</b>	<b>15 845 633</b>	<b>905 576</b>	<b>6 316 749</b>	<b>5 501 335</b>	<b>12 723 660</b>
<b>TOTAL DÉPENSES PROGRAMMES</b>	<b>12 181 162</b>	<b>23 654 860</b>	<b>82 459 630</b>	<b>118 295 652</b>	<b>10 583 015</b>	<b>27 055 833</b>	<b>77 785 635</b>	<b>115 424 483</b>

Suite

# Dépenses par programme (en euros)

	Budget rectificatif 2024				2025			
	Fonds non fléchés (ordinaires)	Fonds programme fléchés	Fonds projet fléchés	Total	Fonds non fléchés (ordinaires)	Fonds fléchés	Fonds projet fléchés	Total
<b>ADMINISTRATION</b>								
<b>CHAPITRE 9 – BUREAU DU-DE LA DIRECTEUR-RICE GÉNÉRAL-E ET DIRECTEURS GÉNÉRAUX ADJOINTS</b>								
Bureau du-de la Directeur-ric(e) général-e	1 450 330		482 014	1 932 344	1 616 633		378 382	1 995 015
- Audit interne et risques	417 923			417 923	423 908			423 908
Directeur-ric(e) général-e adjoint-e – Opérations et intégration	843 017		26 017	869 034	698 873			698 873
- Partenariat, intégration et mobilisation de ressources	825 209			825 209	848 475			848 475
- Affaires juridiques et gouvernance	822 771			822 771	933 489			933 489
- Bureau de liaison européen	165 782			165 782	168 298			168 298
- Achats	584 271			584 271	920 092			920 092
moins recouvrements					(184 017)			(184 017)
- Voyages	606 506			606 506	635 905			635 905
moins recouvrements	(606 506)			(606 506)	(635 905)			(635 905)
- Subventions	270 314			270 314	701 770			701 770
moins recouvrements					(140 354)			(140 354)
- Bureau régional pour la Micronésie	617 465		505 411	1 122 876	547 548		937 595	1 485 143
- Bureau régional pour la Mélanésie	426 302			426 302	434 899			434 899
- Bureau régional pour la Polynésie	388 941		33 006	421 947	420 339		94 285	514 624
Directeur-ric(e) général-e adjoint-e – Science et capacités	499 053			499 053	437 427			437 427
Équipe Stratégie, performance et apprentissage	1 436 150	488 160	782 995	2 707 305	1 575 801	640 000		2 215 801
Pôle communication stratégique	914 101			914 101	879 192			879 192
<b>TOTAL CHAPITRE 9</b>	<b>9 661 629</b>	<b>488 160</b>	<b>1 829 443</b>	<b>11 979 232</b>	<b>10 282 373</b>	<b>640 000</b>	<b>1 410 262</b>	<b>12 332 635</b>
<b>CHAPITRE 10 – DIRECTION OPÉRATIONS ET GESTION</b>								
<b>Département des finances, gestion de programmes et provisions</b>								
Finances	2 185 478			2 185 478	2 585 614			2 585 614
Unité gestion de programmes	226 459			226 459	202 536			202 536
moins recouvrements	(82 500)			(82 500)	(82 500)			(82 500)
Provisions et amortissement fonds ordinaires	123 260			123 260	176 060			176 060
<b>Sous-total</b>	<b>2 452 697</b>			<b>2 452 697</b>	<b>2 881 710</b>			<b>2 881 710</b>
<b>Ressources humaines</b>								
Ressources humaines	2 067 343			2 067 343	2 217 574			2 217 574
moins recouvrements					(403 423)			(403 423)
<b>Sous-total</b>	<b>2 067 343</b>			<b>2 067 343</b>	<b>1 814 151</b>			<b>1 814 151</b>
<b>Services d'information</b>								
Administration générale	965 854			965 854	825 876			825 876
Bibliothèque	405 479			405 479	239 846			239 846
Assurance générale	210 250			210 250	241 625			241 625
Gestion d'événements	67 123			67 123	158 224			158 224
moins recouvrements					(40 000)			(40 000)
Publications	1 039 362			1 039 362	944 060			944 060
moins recouvrements	(69 920)			(69 920)	(128 093)			(128 093)
Traduction et interprétation	1 466 597			1 466 597	1 593 318			1 593 318
moins recouvrements	(509 150)			(509 150)	(796 659)			(796 659)
<b>Sous-total</b>	<b>3 575 595</b>			<b>3 575 595</b>	<b>3 038 197</b>			<b>3 038 197</b>
<b>TOTAL CHAPITRE 10</b>	<b>8 095 635</b>			<b>8 095 635</b>	<b>7 734 058</b>			<b>7 734 058</b>

Suite

## Dépenses par programme (en euros)

	Budget rectificatif 2024				2025			
	Fonds non fléchés (ordinaires)	Fonds programme fléchés	Fonds projet fléchés	Total	Fonds non fléchés (ordinaires)	Fonds fléchés	Fonds projet fléchés	Total
<b>TOTAL DÉPENSES ADMINISTRATION</b>	<b>17 757 264</b>	<b>488 160</b>	<b>1 829 443</b>	<b>20 074 867</b>	<b>18 016 431</b>	<b>640 000</b>	<b>1 410 262</b>	<b>20 066 693</b>
<b>MOINS : REDEVANCES POUR GESTION DE PROJET RECOUVRÉES</b>	<b>(11 678 238)</b>			<b>(11 678 238)</b>	<b>(11 777 808)</b>			<b>(11 777 808)</b>
<b>DÉPENSES NETTES ADMINISTRATION</b>	<b>6 079 026</b>	<b>488 160</b>	<b>1 829 443</b>	<b>8 396 629</b>	<b>6 238 623</b>	<b>640 000</b>	<b>1 410 262</b>	<b>8 288 885</b>
<b>CHAPITRE 11 – UNITÉS AUTOFINANCÉES</b>								
Technologies de l'information et de la communication	4 800 166		3 028 741	7 828 907	4 866 283		4 782 083	9 648 366
moins recouvrements	(4 800 166)			(4 800 166)	(4 866 283)			(4 866 283)
Installations	3 557 805			3 557 805	3 945 801			3 945 801
moins recouvrements	(3 059 053)			(3 059 053)	(992 180)			(992 180)
Gestion immobilière	2 759 700			2 759 700	2 800 146			2 800 146
moins recouvrements	(2 759 700)			(2 759 700)	(2 800 146)			(2 800 146)
Économat	640 000			640 000	645 000			645 000
moins recettes	(640 000)			(640 000)	(645 000)			(645 000)
<b>TOTAL CHAPITRE 11</b>	<b>498 752</b>		<b>3 028 741</b>	<b>3 527 493</b>	<b>2 953 621</b>		<b>4 782 083</b>	<b>7 735 704</b>
<b>TOTAL DÉPENSES NETTES</b>	<b>18 758 940</b>	<b>24 143 020</b>	<b>87 317 814</b>	<b>130 219 774</b>	<b>19 775 259</b>	<b>27 695 833</b>	<b>83 977 980</b>	<b>131 449 072</b>
<b>EXCÉDENT / (DÉFICIT)</b>	<b>415 935</b>			<b>415 935</b>	<b>(1 001 558)</b>			<b>(1 001 558)</b>

Suite

# Dépenses par programme (en euros)

	2026				2027			
	Fonds non fléchés (ordinaires)	Fonds programme fléchés	Fonds projet fléchés	Total	Fonds non fléchés (ordinaires)	Fonds fléchés	Fonds projet fléchés	Total
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>18 408 364</b>	<b>22 070 962</b>	<b>94 263 964</b>	<b>134 743 290</b>	<b>16 768 888</b>	<b>15 730 563</b>	<b>47 027 589</b>	<b>79 527 040</b>
<b>DÉPENSES PAR PROGRAMME</b>								
<b>ACTIVITÉS DES PROGRAMMES</b>								
<b>CHAPITRE 1 – PROGRAMME POUR L'ÉVALUATION ET LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT</b>								
Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement	432 125	5 631 970	772 965	6 837 060	432 125	5 363 535	599 209	6 394 869
<b>TOTAL CHAPITRE 1</b>	<b>432 125</b>	<b>5 631 970</b>	<b>772 965</b>	<b>6 837 060</b>	<b>432 125</b>	<b>5 363 535</b>	<b>599 209</b>	<b>6 394 869</b>
<b>CHAPITRE 2 – DIVISION PÊCHE, AQUACULTURE ET ÉCOSYSTÈMES MARINS</b>								
Bureau du-de la Directeur-ric(e)	901 166	1 484 255	25 951 639	28 337 060	1 115 690	1 158 786	5 707 415	7 981 891
Programme pêches côtières et aquaculture	508 258	895 468	3 717 755	5 121 481	495 197	811 170	2 050 197	3 356 564
Programme pêche hauturière	1 191 718	979 845	12 136 598	14 308 161	1 010 716	821 664	19 253 026	21 085 406
<b>TOTAL CHAPITRE 2</b>	<b>2 601 142</b>	<b>3 359 568</b>	<b>41 805 992</b>	<b>47 766 702</b>	<b>2 621 603</b>	<b>2 791 620</b>	<b>27 010 638</b>	<b>32 423 861</b>
<b>CHAPITRE 3 – DIVISION GÉOSCIENCES, ÉNERGIE ET SERVICES MARITIMES</b>								
Bureau du-de la Directeur-ric(e)	729 000	900 000		1 629 000	729 000	900 000		1 629 000
Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	489 500		4 812 388	5 301 888	489 500		1 306 517	1 796 017
Programme géoressources et énergie	372 858		5 015 797	5 388 655	344 601		114 897	459 498
Programme océans et services maritimes	310 268	1 795 014	4 606 210	6 711 492	305 015	360 888	1 345 586	2 011 489
<b>TOTAL CHAPITRE 3</b>	<b>1 901 626</b>	<b>2 695 014</b>	<b>14 434 395</b>	<b>19 031 035</b>	<b>1 868 116</b>	<b>1 260 888</b>	<b>2 767 000</b>	<b>5 896 004</b>
<b>CHAPITRE 4 – DIVISION RESSOURCES TERRESTRES</b>								
Bureau du-de la Directeur-ric(e)	1 019 642	700 299	2 111 866	3 831 807	948 916	504 000	2 152 754	3 605 670
Ressources génétiques	279 072		1 212 076	1 491 148	295 738		1 597 278	1 893 016
Gestion durable des forêts et des paysages	93 897		9 122	103 019	100 412			100 412
Agriculture durable	122 219		409 953	532 172	134 327		16 933	151 260
Marchés au service des moyens de subsistance	249 260		5 750	255 010	289 152		6 325	295 477
<b>TOTAL CHAPITRE 4</b>	<b>1 764 090</b>	<b>700 299</b>	<b>3 748 767</b>	<b>6 213 156</b>	<b>1 768 545</b>	<b>504 000</b>	<b>3 773 290</b>	<b>6 045 835</b>
<b>CHAPITRE 5 – DIVISION SANTÉ PUBLIQUE</b>								
Bureau du-de la Directeur-ric(e)	1 025 125	1 913 444		2 938 569	1 025 126	2 084 061		3 109 187
Programme prévention et lutte contre les maladies non transmissibles			600 000	600 000			600 000	600 000
Programme surveillance, préparation et réponse								
Programme services cliniques			189 458	189 458				
<b>TOTAL CHAPITRE 5</b>	<b>1 025 125</b>	<b>1 913 444</b>	<b>789 458</b>	<b>3 728 027</b>	<b>1 025 126</b>	<b>2 084 061</b>	<b>600 000</b>	<b>3 709 187</b>
<b>CHAPITRE 6 – DIVISION DROITS DE LA PERSONNE ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL</b>								
Division droits de la personne et développement social	645 210	480 472	17 732 506	18 858 188	645 210	330 000		975 210
<b>TOTAL CHAPITRE 6</b>	<b>645 210</b>	<b>480 472</b>	<b>17 732 506</b>	<b>18 858 188</b>	<b>645 210</b>	<b>330 000</b>		<b>975 210</b>
<b>CHAPITRE 7 – DIVISION STATISTIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT</b>								
Division statistique pour le développement	1 268 035	1 984 905	18 856	3 271 796	1 268 035	2 186 666		3 454 701
<b>TOTAL CHAPITRE 7</b>	<b>1 268 035</b>	<b>1 984 905</b>	<b>18 856</b>	<b>3 271 796</b>	<b>1 268 035</b>	<b>2 186 666</b>		<b>3 454 701</b>
<b>CHAPITRE 8 – DIVISION CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE</b>								
Division changement climatique et durabilité environnementale	931 579	4 665 290	3 410 183	9 007 052	997 316	569 793	3 300 252	4 867 361
<b>TOTAL CHAPITRE 8</b>	<b>931 579</b>	<b>4 665 290</b>	<b>3 410 183</b>	<b>9 007 052</b>	<b>997 316</b>	<b>569 793</b>	<b>3 300 252</b>	<b>4 867 361</b>
<b>TOTAL DÉPENSES PROGRAMMES</b>	<b>10 568 932</b>	<b>21 430 962</b>	<b>82 713 122</b>	<b>114 713 016</b>	<b>10 626 076</b>	<b>15 090 563</b>	<b>38 050 389</b>	<b>63 767 028</b>

Suite



# Dépenses par programme (en euros)

	2026				2027			
	Fonds non fléchés (ordinaires)	Fonds programme fléchés	Fonds projet fléchés	Total	Fonds non fléchés (ordinaires)	Fonds fléchés	Fonds projet fléchés	Total
<b>ADMINISTRATION</b>								
<b>CHAPITRE 9 – BUREAU DU-DE LA DIRECTEUR-RICE GÉNÉRAL-E ET DIRECTEURS GÉNÉRAUX ADJOINTS</b>								
Bureau du-de la Directeur-ric(e) général-e	1 434 796		203 704	1 638 500	1 434 796			1 434 796
- Audit interne et risques	454 205			454 205	458 902			458 902
Directeur-ric(e) général-e adjoint-e – Opérations et intégration	529 421			529 421	540 969			540 969
- Partenariat, intégration et mobilisation de ressources	849 416			849 416	868 826			868 826
- Affaires juridiques et gouvernance	909 768			909 768	945 925			945 925
- Bureau de liaison européen	168 298			168 298	168 298			168 298
- Achats	898 892			898 892	898 891			898 891
moins recouvrements	(269 667)			(269 667)	(629 225)			(629 225)
- Voyages	641 541			641 541	647 177			647 177
moins recouvrements	(641 541)			(641 541)	(647 177)			(647 177)
- Subventions	659 372			659 372	659 372			659 372
moins recouvrements	(197 812)			(197 812)	(461 560)			(461 560)
- Bureau régional pour la Micronésie	501 218		7 017 389	7 518 607	509 788		7 041 995	7 551 783
- Bureau régional pour la Mélanésie	440 325			440 325	430 582			430 582
- Bureau régional pour la Polynésie	403 136		109 311	512 447	414 041			414 041
Directeur-ric(e) général-e adjoint-e – Science et capacités	437 071			437 071	437 071			437 071
Équipe Stratégie, performance et apprentissage	1 623 227	640 000		2 263 227	1 644 690	640 000		2 284 690
Pôle communication stratégique	976 933			976 933	992 962			992 962
<b>TOTAL CHAPITRE 9</b>	<b>9 818 599</b>	<b>640 000</b>	<b>7 330 404</b>	<b>17 789 003</b>	<b>9 314 328</b>	<b>640 000</b>	<b>7 041 995</b>	<b>16 996 323</b>
<b>CHAPITRE 10 – DIRECTION OPÉRATIONS ET GESTION</b>								
<b>Département des finances, gestion de programmes et provisions</b>								
Finances	2 632 693			2 632 693	2 638 710			2 638 710
Unité gestion de programmes	207 525			207 525	212 514			212 514
moins recouvrements	(83 800)			(83 800)	(83 800)			(83 800)
Provisions et amortissement fonds ordinaires	176 060			176 060	176 060			176 060
<b>Sous-total</b>	<b>2 932 478</b>			<b>2 932 478</b>	<b>2 943 484</b>			<b>2 943 484</b>
<b>Ressources humaines</b>								
Ressources humaines	2 226 200			2 226 200	2 345 923			2 345 923
moins recouvrements	(580 399)			(580 399)	(740 313)			(740 313)
<b>Sous-total</b>	<b>1 645 801</b>			<b>1 645 801</b>	<b>1 605 610</b>			<b>1 605 610</b>
<b>Services d'information</b>								
Administration générale	845 043			845 043	864 393			864 393
Bibliothèque	258 880			258 880	242 627			242 627
Assurance générale	242 833			242 833	244 047			244 047
Gestion d'événements	146 200			146 200	151 945			151 945
moins recouvrements	(40 000)			(40 000)	(40 000)			(40 000)
Publications	969 871			969 871	992 518			992 518
moins recouvrements	(105 000)			(105 000)	(105 000)			(105 000)
Traduction et interprétation	1 535 028			1 535 028	1 660 368			1 660 368
moins recouvrements	(767 514)			(767 514)	(830 184)			(830 184)
<b>Sous-total</b>	<b>3 085 341</b>			<b>3 085 341</b>	<b>3 180 714</b>			<b>3 180 714</b>
<b>TOTAL CHAPITRE 10</b>	<b>7 663 620</b>			<b>7 663 620</b>	<b>7 729 808</b>			<b>7 729 808</b>

Suite

## Dépenses par programme (en euros)

	2026				2027			
	Fonds non fléchés (ordinaires)	Fonds programme fléchés	Fonds projet fléchés	Total	Fonds non fléchés (ordinaires)	Fonds fléchés	Fonds projet fléchés	Total
<b>TOTAL DÉPENSES ADMINISTRATION</b>	<b>17 482 219</b>	<b>640 000</b>	<b>7 330 404</b>	<b>25 452 623</b>	<b>17 044 136</b>	<b>640 000</b>	<b>7 041 995</b>	<b>24 726 131</b>
<b>MOINS : REDEVANCES POUR GESTION DE PROJET RECOUVRÉES</b>	<b>(11 758 027)</b>			<b>(11 758 027)</b>	<b>(4 746 122)</b>			<b>(4 746 122)</b>
<b>DÉPENSES NETTES ADMINISTRATION</b>	<b>5 724 192</b>	<b>640 000</b>	<b>7 330 404</b>	<b>13 694 596</b>	<b>12 298 014</b>	<b>640 000</b>	<b>7 041 995</b>	<b>19 980 009</b>
<b>CHAPITRE 11 – UNITÉS AUTOFINANCÉES</b>								
Technologies de l'information et de la communication	5 088 571		4 220 438	9 309 009	5 292 360		1 935 205	7 227 565
moins recouvrements	(5 088 571)			(5 088 571)	(5 292 360)			(5 292 360)
Installations	4 057 503			4 057 503	4 105 104			4 105 104
moins recouvrements	(952 833)			(952 833)	(994 121)			(994 121)
Gestion immobilière	2 840 772			2 840 772	2 881 723			2 881 723
moins recouvrements	(2 840 772)			(2 840 772)	(2 881 723)			(2 881 723)
Économat	645 000			645 000	645 000			645 000
moins recettes	(645 000)			(645 000)	(645 000)			(645 000)
<b>TOTAL CHAPITRE 11</b>	<b>3 104 670</b>		<b>4 220 438</b>	<b>7 325 108</b>	<b>3 110 983</b>		<b>1 935 205</b>	<b>5 046 188</b>
<b>TOTAL DÉPENSES NETTES</b>	<b>19 397 794</b>	<b>22 070 962</b>	<b>94 263 964</b>	<b>135 732 720</b>	<b>26 035 073</b>	<b>15 730 563</b>	<b>47 027 589</b>	<b>88 793 225</b>
<b>EXCÉDENT / (DÉFICIT)</b>	<b>(989 430)</b>			<b>(989 430)</b>	<b>(9 266 185)</b>			<b>(9 266 185)</b>

# Descriptif du budget 2025 de la CPS

Le Plan stratégique de la Communauté du Pacifique 2022–2031 préconise l'adoption d'une approche globale de planification, de suivi, d'établissement de rapports et d'apprentissage. Il souligne également l'importance de mettre les besoins des pays membres et les services que nous leur proposons au centre du travail de planification, d'investissement et de prise de décision de l'Organisation, étant donné que la manière dont nous affectons nos ressources est liée aux résultats que nous obtenons pour nos membres.

Dans le descriptif du budget de l'exercice 2025, les fonds dont disposent les divisions sont expliqués et justifiés afin que le personnel de la CPS, les membres et le Comité des représentants des gouvernements et administrations (CRGA) puissent comprendre les activités prévues et les résultats proposés. Conformément à l'article 7 du Règlement financier de la CPS, le descriptif du budget présente également les prévisions budgétaires annuelles portant sur les recettes et les dépenses, y compris les projets de dépenses au titre du budget des programmes de travail et de l'administration. Y figurent aussi les objectifs des plans d'activité révisés des divisions, alignés sur le Plan stratégique.

Conformément à l'article 8 du Règlement financier de la CPS, le descriptif du budget pour l'exercice 2025 présente les crédits budgétaires annuels proposés. L'existence de liens clairs entre les crédits budgétaires, les descriptifs du budget, les plans d'activité des divisions et le Rapport de résultats annuel nous permettra de présenter et de rapprocher les informations de manière claire et cohérente dans toutes les publications d'un même cycle de référence et de faire des comparaisons entre les cycles.

Bien que des progrès aient déjà été accomplis pour mettre les budgets des divisions en relation avec les axes prioritaires (KFA) de la CPS, de nouvelles modifications seront apportées à l'environnement réglementaire d'ici à 2025 afin de préparer l'Organisation et de la doter de meilleurs outils, à l'appui d'une planification, d'un suivi et de rapports plus cohérents concernant les résultats financiers et non financiers. Cette démarche tournée vers l'avenir nous permettra d'améliorer notre capacité d'adaptation et notre alignement stratégique.

*Remarque : Les trajectoires et les effets positifs mesurables mentionnés dans le budget sont présentés dans le Plan stratégique de la CPS 2022–2031.*

KFA	Trajectoires
1 Résilience et action climatique	De la stratégie à l'action
2 Ressources naturelles et biodiversité	Données, statistiques et connaissances
3 Systèmes alimentaires	Innovation et recherche
4 Équité, éducation et développement social	Digitalisation et technologie
5 Économies et moyens d'existence durables	Capacité et influence
6 Santé planétaire	
7 Efficacité institutionnelle transformatrice	

# Programmes phares et transversaux

## Programmes phares

L'approche adoptée par la CPS pour développer l'intégration et la mobilisation stratégique de ressources s'appuie sur quatre nouvelles initiatives stratégiques nommées « programmes phares ». Il s'agit de programmes de grande ampleur et transposables à plus grande échelle mis en place dans les grands domaines d'action transversaux de la CPS. Ces programmes mutualisent et mettent en relation les capacités et les ressources – à savoir les projets, les financements et les personnes – de l'ensemble de l'Organisation afin de produire un impact collectif au regard des axes prioritaires thématiques du Plan stratégique.

En définitive, les programmes phares de la CPS visent à offrir un avenir meilleur à toutes les populations océaniques en tirant parti des capacités collectives de l'Organisation face aux défis majeurs qui se posent à l'échelon régional et international et aux possibilités qui se présentent dans les domaines thématiques suivants :

1. **Changement climatique**
2. **Égalité de genre**
3. **Systèmes alimentaires**
4. **Océan**

Les programmes phares incarnent la volonté de la CPS *d'amplifier l'impact, de valoriser l'expertise, et de collaborer à l'échelon régional et mondial*. En tirant parti de nos atouts actuels, nous réinvestirons les ressources dans les capacités scientifiques et techniques des divisions, ainsi que dans les compétences nécessaires à l'établissement de liens plus étroits. Les programmes phares permettront d'approfondir le travail sectoriel et d'investir dans des initiatives pluridisciplinaires et intégrées, pour ainsi offrir aux membres et aux partenaires des points d'entrée plus clairs.

Les programmes phares favorisent des approches transversales de la gestion financière et des systèmes de gestion intégrée. L'investissement total, les moyens et les efforts déployés par la CPS à l'appui de ces quatre programmes phares témoignent de notre attachement à obtenir les résultats prévus dans ces grands domaines thématiques. Ces investissements d'ancrage transversaux ne couvrent pas la totalité des programmes phares, mais permettent d'allouer des ressources initiales de manière à promouvoir les approches retenues et à adapter l'échelle des programmes selon les besoins.

### Alignement stratégique sur le Plan stratégique 2022–2031 de la CPS

Les programmes phares constituent une approche essentielle pour mettre en œuvre le Plan stratégique de la CPS et contribuer à ses axes prioritaires (KFA). Tous les programmes phares, dans la mesure où ils proposent une vision intégrée traversant l'ensemble des divisions et unités opérationnelles de la CPS, contribuent au KFA 7 – Efficacité institutionnelle transformatrice. Vous trouverez ci-après un récapitulatif de chaque programme phare et son alignement sur les KFA de la CPS.

**Programme phare sur le changement climatique :** Les peuples du Pacifique, dans toute leur riche diversité, sont plus résilients et à même de s'adapter au changement climatique et de prospérer dans des sociétés durables et sobres en carbone.

#### Dimensions du Programme phare :

- Adaptation et résilience
- Atténuation et transition juste
- Pertes et préjudices, et sécurité climatique
- Financement climatique
- Dimension facilitatrice

**Alignement sur les KFA 1, 2, 3, 4, 5, 7**

## Tableau budgétaire

Budget rectificatif 2024	2025	BUDGET DES DÉPENSES	2026	2027
<b>CHANGEMENT CLIMATIQUE</b>				
<b>NOUVELLE-ZÉLANDE (MFAT)</b>				
<b>Fonds programme fléchés</b>				
<b>MFAT – Investissement d’ancrage dans le Programme phare sur le changement climatique</b>				
2 574 951	3 520 455	<b>CCES</b>	2 283 688	178 481
55 600	123 758	FAME	151 762	46 283
1 639 924	1 801 931	GEM	1 410 915	212 445
127 361	158 927	LRD	117 839	28 546
129 611	133 054	OMD	93 056	
248 175	428 554	PHD	454 762	71 300
224 873	150 071	SDD	153 269	32 739
<b>5 000 495</b>	<b>6 316 749</b>	<b>Sous-total</b>	<b>4 665 291</b>	<b>569 794</b>

**Programme phare sur le genre :** Les femmes et les jeunes filles océaniques, dans toute leur diversité, accèdent aux ressources, aux débouchés et aux décisions au même titre que les hommes et les jeunes garçons, en toute sécurité et de façon équitable.

**Dimensions du Programme phare :**

- Leadership et prise de décision
- Violence fondée sur le genre
- Autonomisation économique et moyens d’existence
- Santé et capital social (éducation, emploi)
- Études sur le genre, données et innovation
- Résilience et action climatique
- Gouvernance et mécanismes institutionnels

**Alignement sur les KFA 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7**

## Tableau budgétaire

Budget rectificatif 2024	2025	BUDGET DES DÉPENSES	2026	2027
<b>GENRE</b>				
<b>AUSTRALIE (DFAT)</b>				
<b>Fonds projet fléchés</b>				
<b>Programme pour le leadership des femmes du Pacifique 2022–2026</b>				
7 409 037	8 357 871	<b>HRSD</b>	15 098 076	
<b>7 409 037</b>	<b>8 357 871</b>	<b>Sous-total</b>	<b>15 098 076</b>	

Remarque : Les budgets du tableau sont présentés dans le chapitre sur la Division en rouge.

**Programme phare sur les systèmes alimentaires :** Les systèmes alimentaires du Pacifique sont accessibles, régénérateurs, biodiversifiés, équitables et résilients aux chocs. Ils procurent des aliments nutritifs et sans danger, et contribuent à la santé des personnes et des écosystèmes, au dynamisme des cultures et à la prospérité de tous.

**Dimensions du Programme phare :**

- La science au service de la production d'aliments nutritifs et résilients
- Des environnements alimentaires sains et équitables
- Des biens publics régionaux essentiels pour les systèmes alimentaires du Pacifique
- Approches innovantes des systèmes alimentaires des milieux côtiers et des atolls
- Capacités futures de production alimentaire
- Technologies numériques

**Alignement sur les KFA 1, 2, 3, 5, 6, 7**

**Tableau budgétaire**

Budget rectificatif 2024	2025	BUDGET DES DÉPENSES	2026	2027
<b>SYSTÈMES ALIMENTAIRES</b>				
<b>FINANCEMENT INTERNE DE LA CPS (FONDS ORDINAIRES)</b>				
<b>Fonds non fléchés (ordinaires)</b>				
373 500		<b>LRD</b>		
<b>373 500</b>		<b>Sous-total</b>		

**Programme phare sur l'Océan :** Les peuples d'Océanie naviguent ensemble sur la voie d'un Pacifique bleu en bonne santé, résilient, durable et prospère pour les générations futures. Pour y parvenir, il importe de contribuer à la gestion efficace des activités liées à l'océan par les populations océaniques, en conciliant au mieux l'exploitation des ressources océaniques et la protection de l'océan.

**Dimensions du Programme phare :**

- Un océan propre, sain et résilient
- Un océan productif
- Un océan prévisible et sûr
- Un océan inspirant et attrayant
- Sciences océaniques et connaissances traditionnelles
- Gouvernance et gestion de l'océan
- Leadership et mobilisation des communautés
- Financement durable pour l'océan

**Alignement sur les KFA 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7**

**Tableau budgétaire**

Budget rectificatif 2024	2025	BUDGET DES DÉPENSES	2026	2027
<b>Océan</b>				
<b>NOUVELLE-ZÉLANDE (MFAT)</b>				
<b>Fonds projet fléchés</b>				
<b>MFAT – Centre de la Communauté du Pacifique pour les sciences océaniques (PCCOS)</b>				
1 295 745	303 602	<b>GEM</b>		
<b>1 295 745</b>	<b>303 602</b>	<b>Sous-total</b>		
<b>14 078 777</b>	<b>14 978 222</b>	<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>19 763 367</b>	<b>569 794</b>

## Projets transversaux

## Tableaux budgétaires

Budget rectificatif 2024	2025	BUDGET DES DÉPENSES	2026	2027
<b>NOUVELLE-ZÉLANDE (MFAT)</b>				
<b>Fonds programme fléchés</b>				
<b>Financements à visée spécifique – Fonds programme de la Nouvelle-Zélande 2020-2024</b>				
442 174	640 000	<b>Bureau du-de la Directeur-riche général-e – SPL</b>	640 000	640 000
31 625		GEM		
14 361		OMD		
<b>488 160</b>	<b>640 000</b>	<b>Sous-total fonds programme fléchés</b>	<b>640 000</b>	<b>640 000</b>
<b>Fonds projet fléchés</b>				
<b>Renforcement des capacités en suivi, évaluation et apprentissage en Océanie</b>				
598 303		<b>Bureau du-de la Directeur-riche général-e – SPL</b>		
184 693		SDD		
<b>782 996</b>		<b>Sous-total</b>		
<b>Données et statistiques océaniques 2</b>				
1 453 074	2 674 233	<b>TIC</b>	2 453 269	1 168 820
1 471 900	2 033 627	SDD	1 747 707	761 397
<b>2 924 974</b>	<b>4 707 860</b>	<b>Sous-total</b>	<b>4 200 976</b>	<b>1 930 217</b>
<b>3 707 970</b>	<b>4 707 860</b>	<b>Sous-total fonds projet fléchés</b>	<b>4 200 976</b>	<b>1 930 217</b>
<b>4 196 130</b>	<b>5 347 860</b>	<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>4 840 976</b>	<b>2 570 217</b>

Budget rectificatif 2024	2025	BUDGET DES DÉPENSES	2026	2027
<b>UNION EUROPÉENNE (UE)</b>				
<b>Fonds projet fléchés</b>				
<b>PACRES – Changement climatique en Océanie (intra-ACP)</b>				
65 418		<b>CCES</b>		
106 710		GEM		
<b>172 128</b>		<b>Sous-total</b>		
<b>PEUMP – Partenariat marin Union européenne-Pacifique</b>				
5 198 876	1 698 200	<b>FAME</b>		
100 280	16 904	GEM		
46 221	21 958	HRSD		
<b>5 345 377</b>	<b>1 737 062</b>	<b>Sous-total</b>		
<b>5 517 505</b>	<b>1 737 062</b>	<b>Sous-total fonds projet fléchés</b>		
<b>5 517 505</b>	<b>1 737 062</b>	<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>		

Budget rectificatif 2024	2025	BUDGET DES DÉPENSES	2026	2027
<b>MINISTÈRE DANOIS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES</b>				
<b>Fonds projet fléchés</b>				
<b>Financement danois – Pertes et préjudices dans les petits États insulaires en développement</b>				
378 627	1 431 473	<b>CCES</b>	1 280 960	1 137 515
123 114	252 451	SDD	212 218	192 331
<b>501 741</b>	<b>1 683 924</b>	<b>Sous-total fonds projet fléchés</b>	<b>1 493 178</b>	<b>1 329 846</b>
<b>501 741</b>	<b>1 683 924</b>	<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>1 493 178</b>	<b>1 329 846</b>

Remarque : Les budgets du tableau sont présentés dans le chapitre sur la Division en rouge.

Budget rectificatif 2024	2025	BUDGET DES DÉPENSES	2026	2027
<b>USAID</b>				
<b>Fonds projet fléchés</b>				
<b>PROJECT Governance</b>				
5 686 147	4 295 511	<b>HRSD</b>	2 634 430	
122 909	168 993	SDD		
<b>5 809 056</b>	<b>4 464 504</b>	<b>Sous-total fonds projet fléchés</b>	<b>2 634 430</b>	
<b>5 809 056</b>	<b>4 464 504</b>	<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>2 634 430</b>	

Budget rectificatif 2024	2025	BUDGET DES DÉPENSES	2026	2027
<b>CARBON TRUST</b>				
<b>Fonds projet fléchés</b>				
<b>Accès à une énergie propre pour les pays insulaires océaniques éloignés</b>				
280 206	730 964	<b>GEM</b>	637 332	91 498
61 804	300 357	CCES	194 440	23 399
<b>342 010</b>	<b>1 031 321</b>	<b>Sous-total fonds projet fléchés</b>	<b>831 772</b>	<b>114 897</b>
<b>342 010</b>	<b>1 031 321</b>	<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>831 772</b>	<b>114 897</b>

<b>16 366 443</b>	<b>14 264 671</b>	<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>9 800 356</b>	<b>4 014 960</b>
-------------------	-------------------	----------------------------------	------------------	------------------

Remarque : Les budgets du tableau sont présentés dans le chapitre sur la Division en rouge.



# Chapitre 1

## Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement (EQAP)

Le Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement (EQAP), qui œuvre au bien-être des populations océaniques, pilote les efforts déployés par la CPS (Communauté du Pacifique) pour améliorer la qualité de l'éducation dans les États et Territoires insulaires océaniques.

Son comité directeur, le Conseil océanien de la qualité de l'enseignement (PBEQ), est un sous-comité du Comité des représentants des gouvernements et administrations (CRGA) doté d'affectations spéciales, la CPS étant ainsi habilitée à délivrer des diplômes régionaux, conformément aux pouvoirs qui lui sont délégués par les ministères de l'Éducation des pays membres, dont les directeurs de l'éducation siègent au PBEQ.

EQAP est un bien public régional qui vient renforcer de deux manières la qualité de l'éducation régionale et nationale dans le Pacifique :

- En apportant un appui aux pays membres de la CPS dans le cadre du renforcement de leurs systèmes éducatifs, et notamment une assistance technique dans les domaines des données relatives à l'éducation, des programmes et évaluations scolaires, de l'élaboration des politiques, des technologies éducatives, des qualifications et de la recherche sur l'éducation ; et
- En fournissant des services éducatifs lorsque les systèmes, les processus et les capacités nécessaires font défaut. Ainsi, les services d'accréditation et d'assurance qualité que propose EQAP permettent de porter assistance aux membres qui ne disposent pas d'organes nationaux chargés des qualifications et de l'accréditation. Seuls six pays membres ont leur propre organisme national.

### Alignement stratégique sur le Plan stratégique 2022–2031 de la CPS

Les services proposés par EQAP s'inscrivent dans le quatrième axe prioritaire (KFA 4) du Plan stratégique de la CPS, à savoir Équité, éducation et développement social. Ils visent en priorité à aider les membres à garantir la qualité et la pertinence de l'enseignement, en proposant des filières d'apprentissage optimales, ainsi qu'à renforcer la profession d'enseignant et les résultats d'apprentissage et le bien-être des élèves.

**Objectif 1 de la Division.** Les ministères et d'autres organisations majeures utilisent davantage de données factuelles pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, ainsi que pour la planification et la gestion.

#### Alignement sur le KFA 4

- **Domaine de résultats essentiels (KRA) 1.1 :** Les ministères mettent en œuvre et administrent des systèmes d'information sur la gestion de l'éducation.
- **KRA 1.2 :** Les ministères réalisent des travaux de recherche de qualité en matière d'éducation en utilisant d'anciennes et de nouvelles données.
- **KRA 1.3 :** En se fondant sur des données factuelles, les ministères entreprennent de modifier des politiques et des interventions de manière à combler les lacunes sur le plan stratégique.
- **KRA 1.4 :** Les ministères utilisent les données émanant des évaluations comparatives des aptitudes à la lecture, à l'écriture et au calcul à l'échelon régional.

**Objectif 2 de la Division.** Des évaluations inclusives et accessibles des performances des apprenants océaniques sont menées fréquemment, de manière fiable et au regard des programmes d'enseignement.

**Alignement sur le KFA 4**

- **KRA 2.1 :** Les ministères améliorent la clarté des programmes d'enseignement.
- **KRA 2.2 :** Les enseignants améliorent leur enseignement du programme.
- **KRA 2.3 :** Les ministères améliorent la qualité de l'évaluation des élèves.
- **KRA 2.4 :** Les systèmes éducatifs augmentent la fréquence et améliorent la qualité des évaluations des enseignants et des directeurs d'établissement.
- **KRA 2.5 :** Les ministères réalisent régulièrement des évaluations de la qualité des établissements scolaires.

**Objectif 3 de la Division.** Les employeurs et les apprenants ont recours à des qualifications dont la qualité est assurée.

**Alignement sur le KFA 4**

- **KRA 3.1 :** Les établissements accrédités délivrent des qualifications et des micro-qualifications pertinentes de qualité.
- **KRA 3.2 :** Les organismes nationaux d'assurance de la qualité améliorent les systèmes et les protocoles pour ce qui est de l'élaboration des qualifications et de l'assurance de la qualité des prestataires et des programmes.
- **KRA 3.3 :** Les employeurs et les institutions utilisent le Registre océanique des qualifications et des normes pour obtenir des informations sur les qualifications homologuées et les personnes qualifiées.
- **KRA 3.4 :** Les diplômes étrangers sont reconnus par les employeurs et les prestataires de formations.
- **KRA 3.5 :** Les ministères conçoivent et mettent en œuvre des interventions fondées sur les cadres de renforcement des compétences et de perfectionnement professionnel des directeurs d'établissement ou des enseignants.
- **KRA 3.6 :** Les élèves de l'enseignement secondaire dans les États et Territoires insulaires océaniques ont accès à des diplômes de fin d'études secondaires homologués.
- **KRA 3.7 :** EQAP collabore avec la New Zealand Qualifications Authority (NZQA) sur la reconnaissance des qualifications océaniques par-delà les frontières dans le cadre de l'accord PACER Plus.

**Objectif 4 de la Division.** Des informations et des compétences en matière d'éducation dans le Pacifique sont disponibles, et les parties prenantes en ont connaissance.

**Alignement sur le KFA 4**

- **KRA 4.1 :** EQAP renforce ses interactions et sa collaboration avec les acteurs du secteur de l'éducation dans les États et Territoires insulaires océaniques.
- **KRA 4.2 :** EQAP renforce les capacités de son personnel, de ses systèmes et de ses processus.
- **KRA 4.3 :** EQAP renforce son rôle de chef de file régional et international pour ce qui est de la qualité de l'éducation dans le Pacifique.
- **KRA 4.4 :** EQAP coordonne l'élaboration et la mise en œuvre du plan de suivi-évaluation et d'apprentissage du Cadre régional pour l'éducation dans le Pacifique.
- **KRA 4.5 :** EQAP renforce la planification, la hiérarchisation des priorités, l'évaluation, l'apprentissage et l'innovation.
- **KRA 4.6 :** EQAP contribue à l'approche transdisciplinaire adoptée par la CPS en vue de produire les effets convenus.

## Principaux produits escomptés en 2025 – fonds non fléchés (ordinaires) et fonds programme fléchés

**Pilier/Section/Programme :** Gestion des données sur l'éducation, de la qualité de l'enseignement et des systèmes éducatifs

**Trajectoire :** Données, statistiques et connaissances

**KFA du Plan stratégique :** 4

### **KRA 1.1 :** Les ministères mettent en œuvre et administrent des systèmes d'information sur la gestion de l'éducation

- Des données fiables et de qualité sont produites à l'intention des pouvoirs publics des États et Territoires océaniques membres aux fins de la planification et de l'élaboration de politiques
- Un appui est apporté aux systèmes éducatifs pour ce qui est du recueil et de la gestion de tous les types de données relatives à l'enseignement (démographie, action publique, apprentissage des élèves, qualité des enseignants), ainsi que de l'analyse, de la présentation et de la diffusion des informations aux utilisateurs de ces données
- Le quatrième Rapport sur l'éducation dans le Pacifique sera établi et publié en 2025, et sera présenté à l'occasion de la Conférence des ministres de l'Éducation du Pacifique pour approbation début 2025

**Pilier/Section/Programme :** Technologies de l'information aux fins de l'éducation

**Trajectoire :** Digitalisation et technologie

**KFA du Plan stratégique :** 4

### **KRA 1.1 :** Les ministères mettent en œuvre et administrent des systèmes d'information sur la gestion de l'éducation

- Les systèmes d'information pour la gestion de l'éducation (SIGE) recueillent les données auprès des établissements et apportent un soutien essentiel aux décideurs à tous les niveaux
- Le travail régional de renforcement des capacités et d'aide à l'analyse et à la présentation de données spécifiques selon des normes internationales permet aux planificateurs et aux décideurs d'utiliser des données factuelles couvrant tous les aspects des systèmes éducatifs afin d'orienter la prise de décision
- Les systèmes éducatifs de la région utilisent le Système de gestion de l'information sur les établissements scolaires océaniques (PacSIMS) pour stocker des données relatives à l'éducation utilisées à des fins d'établissement de rapports sur la qualité et de gestion de plusieurs ensembles de données éducatives. Hébergé dans le cloud, le logiciel PacSIMS est fondé sur six modules, qui portent sur les élèves, le domaine financier, les évaluations à grande échelle, la stratégie de suivi et d'amélioration de l'efficacité des enseignants, la stratégie de suivi et d'amélioration de l'efficacité de la direction, et le personnel

### **KRA 3.6 :** Les élèves de l'enseignement secondaire dans les États et Territoires insulaires océaniques ont accès à des diplômes de fin d'études secondaires homologués

- Le système Moodle est une plateforme fiable d'enseignement à distance permettant, selon plusieurs modalités (en ligne, en présentiel et mixtes), d'optimiser les résultats des travaux déjà menés dans le cadre du nouveau plan d'activité d'EQAP, par exemple la mise en œuvre du diplôme South Pacific Form Seven Certificate (SPFSC)

**Pilier/Section/Programme : Évaluation à grande échelle**

**Trajectoire : Capacité et influence**

**KFA du Plan stratégique : 4**

**KRA 1.4 : Les ministères utilisent les données émanant des évaluations comparatives des aptitudes à la lecture, à l'écriture et au calcul à l'échelon régional**

- L'Évaluation régionale des aptitudes à la lecture, à l'écriture et au calcul (PILNA), ainsi que les grandes évaluations nationales, fournissent des informations contextuelles et des mesures des résultats d'apprentissage qui permettent aux systèmes éducatifs d'affecter leurs ressources et aides destinées à l'enseignement et à l'apprentissage
- L'Évaluation pour le premier cycle du secondaire dans le Pacifique (PALS), qui couvre tout un éventail de connaissances et compétences fondamentales, permet aux élèves d'apprendre tout au long de leur vie et de contribuer activement à la société. Le deuxième essai pilote de la PALS est prévu pour la deuxième moitié de l'année 2024 dans quatre pays
- Lors de sa réunion de 2024, le Conseil océanien de la qualité de l'enseignement a approuvé la diffusion publique des rapports nationaux sur la PILNA, tout en confiant à chaque pays la gestion des ensembles de données particuliers contenant des informations sur les élèves

**Trajectoire : Innovation et recherche**

**KFA du Plan stratégique : 4**

**KRA 1.4 : Les ministères utilisent les données émanant des évaluations comparatives des aptitudes à la lecture, à l'écriture et au calcul à l'échelon régional**

- Pour s'assurer que l'ensemble des parties prenantes et des pays prenant part à la PILNA ont accès aux résultats de 2021, l'équipe EQAP a créé un rapport en ligne interactif. Ce mode de présentation permet aux États et Territoires insulaires océaniques d'examiner les données de manière plus approfondie et de repérer les facteurs ayant des conséquences sur leurs résultats nationaux
- EQAP a travaillé sur l'initiative PILNA TV, dans le cadre de laquelle des vidéos ont été créées afin d'accompagner les enseignants et les parents dans l'éducation des enfants en matière de compréhension écrite, d'orientation et de vocabulaire. Ces vidéos ont été présentées en janvier 2024 lors des célébrations de la Journée internationale de l'éducation en association avec le ministère de l'Éducation des Fidji. D'autres vidéos PILNA TV ont également été créées en anglais et en français en partenariat avec le ministère de l'Éducation de Vanuatu
- Pour que les enseignants océaniques soient mieux à même d'améliorer le niveau de lecture et écriture dans les écoles, l'équipe EQAP a lancé un concours de poésie à l'occasion de la Journée internationale de l'alphabétisation (9 septembre 2023). Les poètes océaniques y étaient invités à faire part de leur point de vue sur le thème général « Promouvoir l'alphabétisation pour un monde en transition : bâtir les fondations de sociétés durables et pacifiques ». Les 20 meilleurs poèmes du concours seront imprimés dans un document qui pourrait être utilisé par EQAP pour combler les lacunes en matière de lecture et d'écriture cernées grâce à la PILNA. Dans le livret, les poèmes seront accompagnés d'illustrations et de questions qui permettront aux enseignants d'aborder avec leurs élèves différentes compétences de lecture

**Pilier/Section/Programme : Programmes d'enseignement et évaluation**

**Trajectoire : Capacité et influence**

**KFA du Plan stratégique : 4**

**KRA 1.2 : Les ministères réalisent des travaux de recherche de qualité en matière d'éducation en utilisant d'anciennes et de nouvelles données**

- Les capacités nationales des ministères de l'Éducation sont complétées par un soutien apporté par des spécialistes régionaux de domaines tels que l'élaboration d'évaluations, l'analyse psychométrique et la présentation des résultats

**KRA**

**2.1 : Les ministères améliorent la clarté des programmes d'enseignement**

**2.2 : Les enseignants améliorent leur enseignement du programme**

**2.3 : Les ministères améliorent la qualité de l'évaluation des élèves**

- Alors que les établissements s'efforcent de faire progresser les élèves dans leurs apprentissages, l'amélioration de l'évaluation des performances des élèves au regard des programmes d'enseignement est fondamentale pour orienter et maximiser l'impact des efforts fournis
- EQAP continue d'aider les ministères de l'Éducation à renforcer leurs capacités concernant tous les aspects des évaluations dans les classes et à l'échelle nationale. Les élèves et les enseignants de retour dans les établissements après des interruptions de l'apprentissage ont besoin d'évaluations afin de déterminer les lacunes accumulées et de mettre en évidence comment répondre aux besoins d'apprentissages des élèves en différents points du programme
- Après la mise en œuvre réussie du programme axé sur la phonétique synthétique systématique au Samoa, EQAP collaborera avec d'autres pays membres intéressés au cours des années à venir. Il s'agira de renforcer les capacités d'enseignement des enseignants, de mettre en place une application Web pour la phonétique synthétique systématique, et de générer des rapports personnalisés sur les élèves participants afin de permettre aux enseignants de suivre leurs progrès

**KRA 4.5 : EQAP renforce la planification, la hiérarchisation des priorités, l'évaluation, l'apprentissage et l'innovation**

- Il est essentiel de tenir compte des différences de résultats entre les filles et les garçons d'une même classe, ainsi que des besoins des élèves en situation de handicap ou issus d'autres groupes vulnérables identifiés, afin de garantir l'égalité des chances de l'ensemble des élèves océaniques
- Afin d'appuyer les efforts déployés pour renforcer la qualité et la pertinence des programmes dans les pays océaniques, EQAP collabore avec les chargés d'éducation, les enseignants et les établissements de formation des enseignants dans les pays membres, ce qui contribue à l'examen et à la révision des programmes en vigueur

**Pilier/Section/Programme : Compétences des enseignants**

**Trajectoire : Capacité et influence**

**KFA du Plan stratégique : 4**

**KRA 2.2 : Les enseignants améliorent leur enseignement du programme**

- Les difficultés liées à l'adaptation de l'enseignement et du soutien aux élèves dans le contexte de l'après-COVID-19, compte tenu des perturbations de l'apprentissage en présentiel et de l'apprentissage à distance pour des périodes prolongées, sont mieux comprises, ce qui permet d'assurer un accès équitable à une éducation de qualité pour tous les élèves
- Grâce aux SIGE, les systèmes éducatifs renforcent leurs méthodes permettant de s'assurer que les populations vulnérables sont correctement prises en charge

**KRA 2.4 : Les systèmes éducatifs augmentent la fréquence et améliorent la qualité des évaluations des enseignants et des directeurs d'établissement**

- La mesure et l'optimisation de la qualité de l'enseignement contribuent à l'amélioration de la qualité de l'éducation dans le Pacifique
- Les systèmes éducatifs bénéficient d'une aide aux fins de l'évaluation des compétences des enseignants, ce qui leur permet d'exploiter les données relatives au renforcement des pratiques des enseignants en exercice, ainsi que de renforcer les programmes de formation initiale du corps enseignant

**Pilier/Section/Programme : Qualifications et accréditations**

**Trajectoire : Capacité et influence**

**KFA du Plan stratégique : 4**

**KRA 3.1 : Les établissements accrédités délivrent des qualifications et des micro-qualifications pertinentes de qualité**

- Aider les organismes nationaux, les employeurs et les apprenants à utiliser davantage de qualifications reconnues dont la qualité est garantie devient une priorité pour de nombreuses parties prenantes, et le travail d'assurance de la qualité des formations courtes (micro-qualifications) et des qualifications complètes permet de renforcer la qualité globale de la main-d'œuvre dans la région
- Soutenir les organismes nationaux, de même que les membres qui mettent sur pied de tels organismes, en assurant un renforcement des capacités dans des domaines tels que la validation des acquis de l'expérience et l'assurance de la qualité des programmes, des qualifications et des établissements réduit la dépendance à l'égard des prestataires externes de ces services et contribue à l'appropriation de ces processus par la région et les différents pays insulaires océaniques
- Dans tout le Pacifique, la formation professionnelle est assurée par de nombreux organismes et projets différents, qui intensifient leur action en vue de répondre à des besoins spécifiques survenant dans le sillage d'événements catastrophiques

**KRA 3.2 : Les organismes nationaux d'assurance de la qualité améliorent les systèmes et les protocoles pour ce qui est de l'élaboration des qualifications et de l'assurance de la qualité des prestataires et des programmes**

- L'assurance de la qualité et la reconnaissance des formations à l'échelon régional et national sont soutenues, permettant aux Océaniques d'obtenir des titres concrets sanctionnant leurs compétences de formation
- Un appui est apporté aux systèmes éducatifs pour leur permettre d'élaborer des contenus de formation et de dispenser ces formations de telle sorte que des attestations de formation reconnues soient fournies aux participants, la région pouvant ainsi prendre les rênes de l'apport de compétences et de connaissances
- Les femmes ont plus facilement accès à des formations reconnues, dont la qualité est garantie, ce qui permet d'assurer la mobilité de travailleurs qualifiés et de répondre à la demande au sein de la région
- Les efforts visant à appuyer l'assurance de la qualité et la reconnaissance des formations, notamment des micro-qualifications, à l'échelon régional et national permettent aux Océaniques d'obtenir des titres concrets témoignant des compétences acquises dans le cadre de ces formations
- EQAP collabore avec des organismes et des projets proposant des formations afin d'élaborer des contenus et des prestations de façon à fournir aux participants des attestations de formation reconnues, la région pouvant ainsi prendre les rênes de l'apport de compétences et de connaissances aux Océaniques
- Les femmes ont souvent du mal à accéder à des formations reconnues, dont la qualité est assurée. En cette période de restrictions sur les déplacements, il est de plus en plus important d'assurer un suivi des besoins de formation et d'y répondre, car la demande de travailleurs qualifiés augmente, mais la mobilité de ces travailleurs à l'international reste incertaine

**KRA 3.7 : EQAP collabore avec la NZQA sur la reconnaissance des qualifications océaniques par-delà les frontières dans le cadre de l'accord PACER Plus**

- Le projet sur la reconnaissance des qualifications océaniques vise à renforcer le Cadre océanique des qualifications, de même que les cadres et systèmes nationaux sur le sujet. Les équipes de projet de la NZQA et d'EQAP ont déterminé les tâches à accomplir dans le cadre du projet sur cinq ans lancé en 2024

**Trajectoire : Capacité et influence**

**KFA du Plan stratégique : 7**

**KRA 3.1 : Les établissements accrédités délivrent des qualifications et des micro-qualifications pertinentes de qualité**

- EQAP mettra en place, en association avec le Programme régional océanique de l'environnement (PROE), un programme conjoint de renforcement des capacités ayant pour but d'aider les parties prenantes des pays insulaires océaniques à améliorer la mise en œuvre de solutions de qualité fondées sur la nature aux fins d'adaptation au changement climatique

**Pilier/Section/Programme : Politique de l'éducation et recherche**

**Trajectoire : Innovation et recherche**

**KFA du Plan stratégique : 4**

**KRA 1.2 : Les ministères réalisent des travaux de recherche de qualité en matière d'éducation en utilisant d'anciennes et de nouvelles données**

- La préparation à l'école étant peu conceptualisée dans la région, EQAP travaille en partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), avec l'assistance technique du Conseil australien de recherche pédagogique (ACER), afin de :
  - conceptualiser la signification et la compréhension de la préparation à l'école du point de vue océanien ;
  - bâtir conjointement un outil pour la préparation à l'école adapté au contexte du Pacifique et intégré aux systèmes éducatifs locaux, le tester et le mettre en œuvre ;
  - concevoir, tester et déployer un programme de formation à la préparation à l'école susceptible d'être utilisé par les ministères de l'Éducation pour former les enseignants à l'utilisation de l'outil pour la préparation à l'école ;
  - recueillir les données collectées lors de l'essai pilote de l'outil pour la préparation à l'école, les nettoyer, les analyser et en faire rapport aux ministères de l'Éducation ; et
  - aider les ministères de l'Éducation à intégrer l'outil pour la préparation à l'école dans leurs systèmes

**Pilier/Section/Programme : Institutionnel**

**Trajectoires : De la stratégie à l'action ; Capacité et influence ; Innovation et recherche**

**KFA du Plan stratégique : 4**

**KRA**

**4.1 : EQAP renforce ses interactions et sa collaboration avec les acteurs du secteur de l'éducation dans les États et Territoires insulaires océaniques**

**4.2 : EQAP renforce les capacités de son personnel, de ses systèmes et de ses processus**

**4.3 : EQAP renforce son rôle de chef de file régional et international pour ce qui est de la qualité de l'éducation dans le Pacifique**

- Les systèmes éducatifs bénéficient d'un soutien constant pour surmonter les difficultés de l'après-COVID-19. Le rôle d'EQAP en tant que chef de file et source de connaissances et d'expertise sur l'éducation en Océanie le place dans une position idéale pour faciliter le partage de connaissances, d'expériences et d'enseignements tirés au profit de l'ensemble des membres
- La mesure et l'évaluation des compétences des enseignants et des équipes dirigeantes des établissements, du renforcement des capacités et du soutien technique en matière de programmes d'études, d'évaluation, de gestion des données, de politiques et de qualifications pédagogiques sont renforcées
- L'association de compétences techniques et d'une expérience dans l'organisation d'ateliers et de formations pertinents et de qualité aux échelons régional, infrarégional et national permet d'évoluer vers une combinaison de différentes modalités en présentiel et en ligne
- EQAP collabore actuellement avec les ministères de l'Éducation de Papouasie-Nouvelle-Guinée et de Palau afin de faire évoluer leurs stratégies de communication pour que leurs activités nationales s'ancrent davantage au niveau local

**Trajectoires : De la stratégie à l'action ; Capacité et influence**

**KFA du Plan stratégique : 7**

**KRA 4.5 : EQAP renforce la planification, la hiérarchisation des priorités, l'évaluation, l'apprentissage et l'innovation**

- EQAP mettra en œuvre sa nouvelle stratégie relative aux questions de genre dans tous les domaines de son plan d'activité. La stratégie incitera à mener des actions en vue de réaliser l'objectif d'EQAP, qui est de promouvoir l'inclusion et l'équité de genre dans toutes ses activités

Budget rectificatif 2024	2025	PROGRAMME POUR L'ÉVALUATION ET LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT	2026	2027
<b>BUDGET DES DÉPENSES</b>				
<b>448 300</b>	<b>432 404</b>	<b>Fonds non fléchés (ordinaires)</b>	<b>432 125</b>	<b>432 125</b>
<b>Fonds programme fléchés</b>				
3 527 069	4 919 720	Australie (DFAT)	4 733 766	4 465 331
819 060	1 091 138	Nouvelle-Zélande (MFAT)	898 204	898 204
<b>4 346 129</b>	<b>6 010 858</b>	<b>Sous-total fonds programme fléchés</b>	<b>5 631 970</b>	<b>5 363 535</b>
<b>Fonds projet fléchés</b>				
1 670 199	297 374	Banque asiatique de développement		
	60 076	Ministère de l'Éducation de Tuvalu		
303 334	305 399	Nouvelle-Zélande (MFAT)	442 465	268 709
336 479	330 501	Fonds projet – Bailleurs multiples	330 500	330 500
<b>2 310 012</b>	<b>993 350</b>	<b>Sous-total fonds projet fléchés</b>	<b>772 965</b>	<b>599 209</b>
<b>7 104 442</b>	<b>7 436 612</b>	<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>6 837 060</b>	<b>6 394 869</b>



# Chapitre 2

## Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins (FAME)

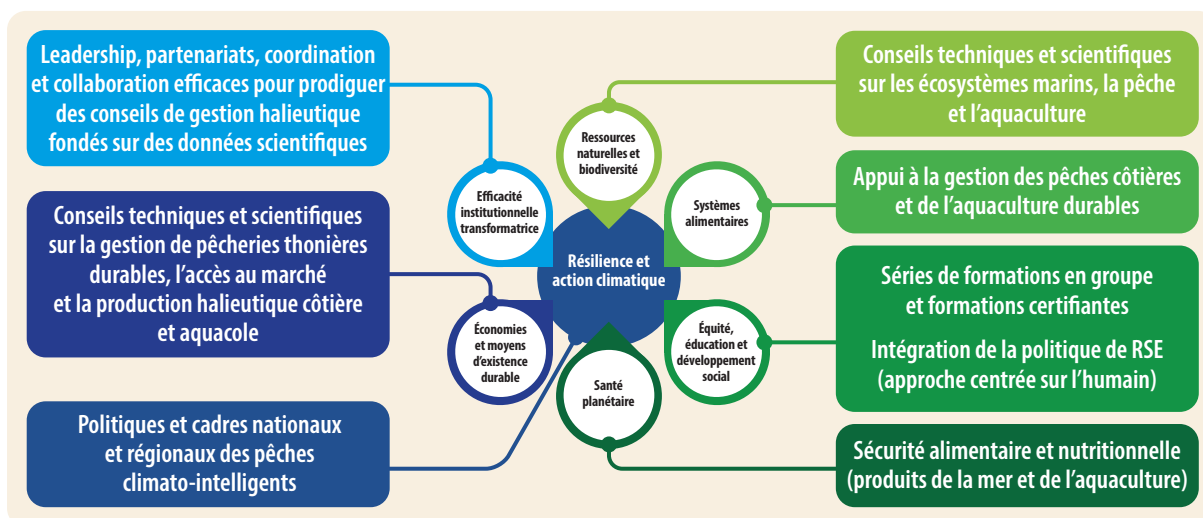
Le but global de la Division FAME est de faire en sorte que les ressources halieutiques et aquacoles de l’Océanie soient résilientes et gérées de façon durable en vue d’assurer la croissance économique, la sécurité alimentaire et la protection des cultures et de l’environnement.

Pour atteindre les buts fixés, la Division FAME axe ses travaux sur sept objectifs qui constituent le cadre des plans de travail des deux programmes de la Division – le Programme pêches côtières et aquaculture et le Programme pêche hauturière, ainsi que des services de soutien du Bureau du-de la Directeur-riche.

### Alignement stratégique sur le Plan stratégique 2022–2031 de la CPS

Le rôle de la Division FAME dans la mise en œuvre du Plan stratégique est de prodiguer des conseils techniques et scientifiques sur les écosystèmes marins, les pêches et l’aquaculture, notamment en s’appuyant sur d’autres capacités au sein de la CPS (intégration transversale de la dimension de genre, science du changement climatique et sciences océaniques, par exemple). En matière de systèmes alimentaires, les contributions seront axées sur la pérennisation de l’approvisionnement en aliments bleus et aquatiques nutritifs. La **figure 1** présente le rôle de la Division FAME dans la mise en œuvre du plan pour chaque axe prioritaire (KFA).

Figure 1 : Rôle de la Division FAME pour chaque KFA



**Objectif 1 de la Division.** Renforcer la supervision stratégique, l’efficacité des systèmes opérationnels, les partenariats et la collaboration avec les autres divisions de la CPS, nos membres et nos partenaires.

#### Alignement sur le KFA 7

##### Domaines de résultats essentiels (KRA) de la Division :

- **KRA 1.1 :** Renforcer l’approche « Une seule CPS » par l’intermédiaire d’une participation, d’une collaboration, d’une communication et de partenariats efficaces.
- **KRA 1.2 :** Faciliter et mieux coordonner la participation des membres et des parties prenantes.
- **KRA 1.3 :** Améliorer l’efficacité des systèmes et processus opérationnels.

**Objectif 2 de la Division.** Donner accès aux informations et connaissances sur la pêche, l'aquaculture et les écosystèmes marins, et en faciliter l'interprétation.

**Alignement sur le KFA 2**

**KRA de la Division :**

- **KRA 2.1 :** Faciliter la production et la conservation des produits de savoir scientifique et technique sur les pêches.
- **KRA 2.2 :** Faciliter la gestion et la diffusion de l'information.
- **KRA 2.3 :** Renforcer la fonction suivi-évaluation et apprentissage (SEA), et faire connaître les résultats et les activités en la matière.

**Objectif 3 de la Division.** Renforcer la collecte de données et assurer des services de gestion des données relatives à la pêche, à l'aquaculture et aux écosystèmes marins.

**Alignement sur les KFA 2, 3, 5**

**KRA de la Division :**

- **KRA 3.1 :** Acquérir, gérer et diffuser des données ayant notamment fait l'objet d'un traitement, d'une évaluation et d'une consolidation dans une base de données afin d'améliorer les données biologiques, halieutiques et écosystémiques disponibles pour les espèces clés.
- **KRA 3.2 :** Mettre au point des systèmes, des outils et des services de soutien afin de normaliser la collecte, la gestion et la déclaration des données et des échantillons biologiques.

**Objectif 4 de la Division.** Effectuer des recherches scientifiques, réaliser des analyses et donner des conseils à l'appui d'une gestion halieutique étayée par des éléments probants.

**Alignement sur les KFA 1, 2, 3, 4, 5**

**KRA de la Division :**

- **KRA 4.1 :** Réaliser des évaluations des stocks et des pêcheries de qualité pour les principales ressources hauturières renouvelables, mener des analyses socioéconomiques et donner des conseils de gestion connexes.
- **KRA 4.2 :** Produire des modèles et des analyses et donner des conseils dans les domaines suivants : écosystèmes, changement climatique, biodiversité, écologie des ressources marines et biologie des espèces.
- **KRA 4.3 :** Fournir des conseils et des analyses intégrés dans les domaines de l'économie et des sciences sociales afin d'étayer la prise de décision.
- **KRA 4.4 :** Développer les méthodes de modélisation existantes et en élaborer de nouvelles afin d'étayer les conseils et les analyses scientifiques.
- **KRA 4.5 :** Renforcer et élargir la gestion communautaire des pêches (GCP) et appuyer la mise en œuvre du Cadre d'action en faveur de la transposition à plus grande échelle des régimes de gestion communautaire des pêches dans le Pacifique dans toute la région.
- **KRA 4.6 :** Instaurer un environnement plus propice au respect de la législation et des politiques relatives aux pêches côtières.

**Objectif 5 de la Division.** Renforcer la contribution de l'aquaculture et de la pêche océaniques à des systèmes alimentaires durables, conformes aux normes de biosécurité, équitables et plus sûrs.

**Alignement sur les KFA 2, 3, 4, 5**

**KRA de la Division :**

- **KRA 5.1 :** Améliorer et renforcer la gestion des risques de biosécurité aquatique dans la région.
- **KRA 5.2 :** Appuyer l'élaboration d'activités halieutiques côtières et aquacoles à petite échelle afin de consolider la sécurité alimentaire, la nutrition et les moyens de subsistance.
- **KRA 5.3 :** Assurer un appui technique et analytique à l'aquaculture afin d'améliorer la production et la viabilité économique.

**Objectif 6 de la Division.** Déterminer des moyens de subsistance variés et durables pour les États et Territoires insulaires océaniques membres de la CPS.

**Alignement sur les KFA 2, 3, 4, 5**

**KRA de la Division :**

- **KRA 6.1 :** Appuyer le développement de moyens de subsistance et de produits de substitution et complémentaires.
- **KRA 6.2 :** Imaginer des solutions innovantes applicables à la pêche vivrière, artisanale et professionnelle.
- **KRA 6.3 :** Appuyer la diversification de la production halieutique côtière et aquacole, la sécurité sanitaire des produits de la mer, la qualité et la valorisation.
- **KRA 6.4 :** Aider les secteurs de la pêche et de l'aquaculture à se remettre des effets de la pandémie de COVID-19, à mettre en œuvre des mesures d'atténuation des catastrophes et des actions pour y faire face, et à devenir plus résilients.

**Objectif 7 de la Division.** Appuyer le développement des capacités et renforcer les moyens des États et Territoires insulaires océaniques en matière de pêche et d'aquaculture.

**Alignement sur les KFA 2, 3, 4, 5**

**KRA de la Division :**

- **KRA 7.1 :** Mettre au point et animer des formations professionnelles régionales dans le secteur de la pêche, de l'aquaculture et de la gestion, et en assurer le contrôle qualité.
- **KRA 7.2 :** Contribuer au renforcement des compétences dans les domaines suivants : sciences halieutiques, technologies, gestion des données, analyse et conseil.
- **KRA 7.3 :** Renforcer la mise en place de formations de niveau universitaire dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture grâce au parrainage, au mentorat et à la supervision.

Budget rectificatif 2024	2025	DIVISION PÊCHE, AQUACULTURE ET ÉCOSYSTÈMES MARINS	2026	2027
<b>BUDGET DES DÉPENSES</b>				
<b>3 128 091</b>	<b>2 632 674</b>	<b>Fonds non fléchés (ordinaires)</b>	<b>2 601 142</b>	<b>2 621 602</b>
<b>Fonds programme fléchés</b>				
152 667	105 047	Australie (ACIAR)	110 767	
1 352 601	2 906 804	Australie (DFAT)	2 559 270	2 054 078
1 071 934	795 886	Nouvelle-Zélande (MFAT)	689 531	737 542
<b>2 577 202</b>	<b>3 807 737</b>	<b>Sous-total fonds programme fléchés</b>	<b>3 359 568</b>	<b>2 791 620</b>
<b>Fonds projet fléchés</b>				
	199 310	France (AFD)	825 852	823 055
2 670	19 969	Australie (ACIAR)	19 969	11 960
239 183	502 528	Australie (DFAT)	15 247 121	
196 702		CIF		
5 345 377	2 251 737	Union européenne (UE)	1 892 521	1 930 140
98 185	82 659	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)	251 201	
		Fonds vert pour le climat (FVC)	5 468 736	14 802 320
9 061 793	12 096 801	Nouvelle-Zélande (MFAT)	11 842 777	4 992 458
187 095	185 473	Ministère des Armées (France)		
	27 066	Réseau des centres d'aquaculture de l'Asie et du Pacifique (NACA)		
1 203 735	1 063 858	Agence des pêches du Forum (FFA)	1 053 659	682 925
40 234		Palladium International Pty Ltd		
149 135	323 965	Groupe de la Banque mondiale		
76 272		TMMC		
70 322	58 670	Université de Wollongong		
1 264 754	1 776 318	Agence des États-Unis pour le développement international (USAID)	1 159 084	
3 766 908	4 633 990	WCPCF (« Commission thonière »)	4 045 072	3 767 780
<b>21 702 365</b>	<b>23 222 344</b>	<b>Sous-total fonds projet fléchés</b>	<b>41 805 992</b>	<b>27 010 638</b>
<b>27 407 658</b>	<b>29 662 755</b>	<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>47 766 702</b>	<b>32 423 860</b>

## Bureau du-de la Directeur-riche

### But

Le but du Bureau du-de la Directeur-riche de la Division FAME est de renforcer la supervision stratégique, l'efficacité des systèmes opérationnels, les partenariats et la coordination au sein des divisions de la CPS, ainsi que chez ses membres et partenaires.

Le plan d'activité de la Division FAME 2022–2027 comporte des objectifs, des domaines de résultats essentiels et des stratégies afin de guider les priorités du Bureau du-de la Directeur-riche. La **figure 2** présente une synthèse de l'objectif 1.

**Figure 2 : KRA et stratégies de l'objectif 1**

Objectif 1 : Renforcer la supervision stratégique, l'efficacité des systèmes opérationnels, les partenariats et la coordination au sein des divisions de la CPS, ainsi que chez ses membres et partenaires				
Aligné sur l'axe prioritaire (KFA) de la CPS	Domaine de résultat essentiel	Stratégies	Section responsable	Division(s) de la CPS associée(s)
KFA 7	1.1 Renforcer l'approche « Une seule CPS » par l'intermédiaire d'une participation, d'une collaboration, d'une communication et de partenariats efficaces	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appuyer la programmation intégrée et la programmation-pays de la CPS, le PCCOS, la Plateforme de données océaniques, ainsi que la communication et la collaboration de haut niveau entre les divisions de la CPS, et prendre part à ces activités.</li> <li>Appuyer le Plan stratégique 2022–2031 de la CPS au travers de la mise en œuvre du plan d'activité 2022–2027 de la Division FAME, et notamment des activités se rapportant aux axes prioritaires et aux trajectoires pertinentes.</li> </ul>	Bureau du-de la Directeur-riche, CFAP, OFP	OMD, SPL, LRD
	1.2 Faciliter et mieux coordonner la participation des parties prenantes de haut niveau	<ul style="list-style-type: none"> <li>Travailler avec les membres de la CPS, les partenaires du CORP, les bailleurs de fonds et les partenaires bilatéraux et multilatéraux au renforcement du dialogue et de la mobilisation face aux problématiques liées à la pêche qui ont un impact sur les populations océaniques.</li> <li>Renforcer notre rôle d'acteur de premier plan mettant à disposition des données scientifiques et techniques sur les pêches dans la région et au-delà.</li> </ul>	Bureau du-de la Directeur-riche, CFAP, OFP	OMD, SPL
	1.3 Améliorer l'efficacité des systèmes et processus opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer le suivi des budgets et des dépenses de la Division FAME</li> <li>Mettre en place et renforcer la fonction SEA ainsi que des systèmes de gestion des connaissances, et notamment de gestion des subventions, de documentation et de suivi</li> <li>Améliorer la communication et la collaboration internes et externes</li> </ul>	Bureau du-de la Directeur-riche, CFAP, OFP	OMD

## Principaux produits escomptés en 2025 – fonds non fléchés (ordinaires) et fonds programme fléchés

### KRA du plan d'activité :

- **KRA 1.1** : Renforcer l'approche « Une seule CPS » par l'intermédiaire d'une participation, d'une collaboration, d'une communication et de partenariats efficaces.
- **KRA 1.2** : Faciliter et mieux coordonner la participation des membres et des parties prenantes.
- **KRA 1.3** : Améliorer l'efficacité des systèmes et processus opérationnels.
- **KRA 2.1** : Faciliter la production et la conservation des produits de savoir scientifique et technique sur les pêches.
- **KRA 2.2** : Faciliter la gestion et la diffusion de l'information.
- **KRA 2.3** : Renforcer la fonction SEA, et faire connaître les résultats et les activités en la matière.

Trajectoires : De la stratégie à l'action ;  
Données, statistiques et connaissances ; Capacité et influence

KFA du Plan stratégique : 7

#### Principaux produits escomptés :

- Soutien et participation aux programmes phares de la CPS, au Centre de la Communauté du Pacifique pour les sciences océaniques (PCCOS) et à la Plateforme de données océaniques (PDH), et communication et collaboration de haut niveau entre les divisions
- Gestion efficace des activités de la Division FAME et établissement des rapports y afférents, conformément au plan d'activité de la Division FAME 2022–2027
- Amélioration de la coordination et de la collaboration avec les membres de la CPS, les partenaires du CORP, les bailleurs de fonds, ainsi que les partenaires bilatéraux et multilatéraux, l'objectif étant de renforcer le dialogue et la mobilisation face aux problématiques liées à la pêche qui touchent les Océaniens
- Renforcement du rôle de la Division FAME, à savoir un rôle d'acteur de premier plan mettant à disposition des données scientifiques et techniques dans le domaine de la pêche au sein et à l'extérieur de la région
- Mise en place d'un système de gestion des connaissances, de documentation et de suivi
- Meilleure intégration de la fonction SEA dans l'approche « Une seule CPS », en collaboration avec l'équipe Stratégie, performance et apprentissage (SPL)
- Mobilisation de parties prenantes de haut niveau, notamment grâce à l'organisation et à l'animation de dialogues régionaux de haut niveau tels que la Conférence des directeurs des pêches (HoF), la Conférence régionale des ministres des Pêches (RFMM) et la Conférence technique régionale sur les pêches côtières et l'aquaculture intégrant le Dialogue sur la pêche communautaire (RTMCFA et CBF), et grâce à une participation à ces dialogues
- Soutien à la production de rapports scientifiques et techniques multilingues à l'appui des membres, des partenaires et des parties prenantes
- Production et conservation facilitées des produits de savoir scientifique et technique sur les pêches des États et territoires membres
- Examens et évaluations de haut niveau, notamment évaluations de la qualité des données scientifiques, évaluations de la vulnérabilité face au changement climatique et examen des politiques régionales sur les pêches, par exemple *A regional roadmap for sustainable Pacific fisheries* (L'avenir des pêches : feuille de route régionale pour une pêche durable en Océanie) et *Une nouvelle partition pour les pêches côtières*

### Principaux produits escomptés en 2025 – sélection de fonds projet fléchés

Projet : Programme de formation des cadres du secteur des pêches dans le Pacifique (PFLP), Nouvelle-Zélande

#### KRA du plan d'activité :

- **KRA 1.2** : Faciliter et mieux coordonner la participation des membres et des parties prenantes.
- **KRA 3.1** : Acquérir, gérer et diffuser des données ayant notamment fait l'objet d'un traitement, d'une évaluation et d'une consolidation dans une base de données afin d'améliorer les données biologiques, halieutiques et écosystémiques disponibles pour les espèces clés.
- **KRA 4.1** : Réaliser des évaluations des stocks et des pêcheries de qualité pour les principales ressources hauturières renouvelables, mener des analyses socioéconomiques et donner des conseils de gestion connexes.
- **KRA 7.1** : Mettre au point et animer des formations professionnelles régionales dans le secteur de la pêche, de l'aquaculture et de la gestion, et en assurer le contrôle qualité.
- **KRA 7.2** : Contribuer au renforcement des compétences dans les domaines suivants : sciences halieutiques, technologies, gestion des données, analyse et conseil.

**Trajectoires : Capacité et influence ; De la stratégie à l'action ; Données, statistiques et connaissances**

**KFA du Plan stratégique : 2, 7**

**Principaux produits escomptés :**

- Mise en place de processus de travail collaboratif s'agissant du cadre de suivi-évaluation, recherche et apprentissage (SERA) du Programme pour une pêche durable en Océanie
- Participation active aux réunions consultatives du Programme pour une pêche durable en Océanie
- Conception et mise en œuvre de la phase 2 du Programme de formation des cadres du secteur des pêches dans le Pacifique
- Diffusion des résultats de la stratégie d'exploitation du germon du sud
- Analyse des mesures de l'effort de pêche des senneurs, le but étant d'évaluer le développement de l'effort aux fins de la prise de décision à l'échelon national
- Produits à l'échelon national relevant du budget du Programme pour une pêche durable en Océanie fournis à l'aide du portail interactif d'information en ligne à l'intention des États et Territoires insulaires océaniques, sur lequel sont mis à disposition des tableaux de bord interactifs sur les prises et l'effort, ainsi que de synthèses des données d'observation
- Élaboration d'outils permettant de traduire et de visualiser les totaux autorisés de capture (TAC) à l'échelon régional, déterminés en fonction de la stratégie d'exploitation de chaque zone économique exclusive (ZEE)
- Renforcement des capacités des parties prenantes dans l'ensemble des pays membres de la CPS et des pays membres de la Commission des pêches du Pacifique occidental et central (WCPFC)
- Élaboration et mise à l'essai d'un cadre de modélisation aux fins de l'évaluation des stratégies de gestion portant sur le germon du sud, et évaluation de possibles règles de contrôle des captures conformément au plan de travail de la WCPFC
- Utilisation des produits générés dans le cadre de la procédure de gestion de la bonite dans la région du Pacifique occidental et central, mise en œuvre pour la première fois en 2025, afin d'orienter la gestion régionale
- Élaboration d'un cadre stratégique d'exploitation des pêcheries mixtes
- Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie de suivi des performances de la procédure de gestion de la bonite

**Projet : Programme de partenariat marin Union européenne-Pacifique (PEUMP) – Unité gestion de projets – Union européenne(UE)/Agence suédoise de coopération internationale au développement (Asdi)**

**KRA du plan d'activité :**

- **KRA 1.1 :** Renforcer l'approche « Une seule CPS » par l'intermédiaire d'une participation, d'une collaboration, d'une communication et de partenariats efficaces.
- **KRA 1.3 :** Améliorer l'efficacité des systèmes et processus opérationnels.
- **KRA 2.3 :** Renforcer la fonction SEA, et faire connaître les résultats et les activités en la matière.
- **KRA 4.7 :** Renforcer l'adoption d'une approche centrée sur l'humain tout au long de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques et des mesures de conformité.

**Trajectoires : De la stratégie à l'action ; Capacité et influence**

**KFA du Plan stratégique : 2, 4**

**Principaux produits escomptés :**

- Mise en œuvre des activités de l'Unité gestion du programme PEUMP et formation de certains membres du personnel
- Renforcement des capacités des pays océaniques en matière de genre, de droits de la personne et d'inclusion sociale
- Mise en œuvre de la stratégie de communication et de visibilité pour le programme PEUMP
- Mise en œuvre des activités de l'Unité gestion du programme PEUMP et formation de certains membres du personnel aux exigences de la CPS et de l'UE

Budget rectificatif 2024	2025	BUREAU DU-DE LA DIRECTEUR-RICE	2026	2027
<b>BUDGET DES DÉPENSES</b>				
<b>1 587 309</b>	<b>1 091 429</b>	<b>Fonds non fléchés (ordinaires)</b>	<b>901 166</b>	<b>1 115 690</b>
<b>Fonds programme fléchés</b>				
1 089 559	1 506 189	Australie (DFAT)	1 265 151	987 308
368 985	233 566	Nouvelle-Zélande (MFAT)	219 104	171 478
<b>1 458 544</b>	<b>1 739 755</b>	<b>Sous-total fonds programme fléchés</b>	<b>1 484 255</b>	<b>1 158 786</b>
<b>Fonds projet fléchés</b>				
239 182	502 528	Australie (DFAT)	15 247 121	
1 426 211	1 246 394	Union européenne (UE)	1 892 521	1 930 140
2 280 867	4 270 225	Nouvelle-Zélande (MFAT)	8 811 997	3 777 275
40 234		Palladium International Pty Ltd		
<b>3 986 494</b>	<b>6 019 147</b>	<b>Sous-total fonds projet fléchés</b>	<b>25 951 639</b>	<b>5 707 415</b>
<b>7 032 347</b>	<b>8 850 331</b>	<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>28 337 060</b>	<b>7 981 891</b>

## Programme pêches côtières et aquaculture

### But

Le Programme Pêches côtières et aquaculture (CFAP) vise à définir des orientations et des conseils à l'intention des membres et à répondre à leurs besoins afin qu'ils gèrent efficacement et exploitent durablement et équitablement leurs ressources côtières et les possibilités de développement de l'aquaculture au moyen de technologies novatrices, d'une gestion fondée sur des données factuelles et d'approches centrées sur l'humain.

### Principaux produits escomptés en 2025 – fonds non fléchés (ordinaires) et fonds programme fléchés

#### KRA du plan d'activité :

- **KRA 1.1** : Renforcer l'approche « Une seule CPS » par l'intermédiaire d'une participation, d'une collaboration, d'une communication et de partenariats efficaces.
- **KRA 1.2** : Faciliter et mieux coordonner la participation des membres et des parties prenantes.
- **KRA 3.1** : Acquérir, gérer et diffuser des données ayant notamment fait l'objet d'un traitement, d'une évaluation et d'une consolidation dans une base de données afin d'améliorer les données biologiques, halieutiques et écosystémiques disponibles pour les espèces clés.
- **KRA 4.6** : Instaurer un environnement plus propice au respect de la législation et des politiques relatives aux pêches côtières.
- **KRA 4.7** : Renforcer l'adoption d'une approche centrée sur l'humain tout au long de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques et des mesures de conformité.
- **KRA 6.1** : Appuyer le développement de moyens de subsistance et de produits de substitution et complémentaires.
- **KRA 6.2** : Imaginer des solutions innovantes applicables à la pêche vivrière, artisanale et professionnelle.
- **KRA 6.3** : Appuyer la diversification de la production halieutique côtière et aquacole, la sécurité sanitaire des produits de la mer, la qualité et la valorisation.
- **KRA 6.4** : Aider les secteurs de la pêche et de l'aquaculture à se remettre des effets de la pandémie de COVID-19, à mettre en œuvre des mesures d'atténuation des catastrophes et des actions pour y faire face, et à devenir plus résilients.
- **KRA 7.1** : Mettre au point et animer des formations professionnelles régionales dans le secteur de la pêche, de l'aquaculture et de la gestion, et en assurer le contrôle qualité.
- **KRA 7.2** : Contribuer au renforcement des compétences dans les domaines suivants : sciences halieutiques, technologies, gestion des données, analyse et conseil.



**Trajectoires : De la stratégie à l'action ;  
Données, statistiques et connaissances ;  
Digitalisation et technologie ; Capacité et influence**

**KFA du Plan stratégique : 1, 2, 3, 5**

**Principaux produits escomptés :**

- Mise en œuvre du plan quinquennal qui oriente les travaux menés dans le cadre du Programme pêches côtières et aquaculture afin de mieux aider les États et Territoires à gérer efficacement et à exploiter équitablement leurs ressources aquacoles et halieutiques côtières, par le recours aux nouvelles technologies, la participation des communautés, la gestion reposant sur des données factuelles, et des approches centrées sur l'humain
- Enregistrement des bonnes pratiques dans le domaine des pêches à petite échelle et des dispositifs de concentration du poisson (DCP) côtiers et numérisation des manuels
- Organisation d'ateliers de consultation sous-régionaux virtuels aux fins de l'élaboration de la stratégie régionale pour l'aquaculture
- Renforcement des capacités régionales et nationales en matière d'action stratégique et de planification, de suivi, contrôle et surveillance (SCS) et de législation dans le secteur aquacole
- Coordination et soutien des pays membres et des partenaires dans la mise en œuvre de stratégies efficaces de transposition à plus grande échelle de la gestion communautaire des pêches (GCP) dans les contextes nationaux, conformément au Cadre d'action en faveur de la transposition à plus grande échelle des régimes de gestion communautaire des pêches dans le Pacifique, notamment grâce à un portail en ligne de la GCP, Échos de l'Océanie, le but étant de soutenir les initiatives des membres et de partager les expériences
- Amélioration de la gestion des risques en matière de biosécurité aquatique, notamment par les actions suivantes : évaluer le Cadre régional pour la biosécurité aquatique et favoriser sa mise en œuvre à l'échelle nationale ; renforcer les capacités des pays membres à analyser les risques et évaluer leurs besoins et leurs pratiques en matière de biosécurité aquatique ; aider les pays membres à améliorer les pratiques de biosécurité aquatique applicables au diagnostic, à la surveillance et à la déclaration des maladies ; renforcer les capacités nationales de quarantaine des organismes aquatiques vivants ; et aider les pays membres à améliorer les infrastructures et les opérations nationales de mise en quarantaine des organismes aquatiques vivants
- Appui apporté aux pays membres par la création de moyens de subsistance pérennes, grâce à la consolidation des programmes nationaux de DCP et à l'organisation d'ateliers virtuels de formation sur les DCP ancrés, ainsi qu'à du soutien et à des activités de renforcement des capacités en matière de méthodes de pêche sûres et durables
- Renforcement des capacités des membres en matière d'évaluation dépendante des pêches (études de marché et enquêtes auprès des pêcheurs), grâce au développement d'un logiciel d'apprentissage en ligne et à des formations en ligne et en présentiel dispensées aux agents chargés des pêches dans les pays membres
- Amélioration de la collecte de données sur les prises de la pêche à petite échelle au moyen d'applications améliorées sur tablettes (Ikasavea et TAILS) capables d'utiliser l'intelligence artificielle et des outils d'apprentissage automatique pour effectuer une saisie semi-automatique de données en proposant des prédictions, en donnant des indications d'échelle et en calibrant les images afin de mesurer les individus

## Principaux produits escomptés en 2025 – sélection de fonds projet fléchés

**Projet : Pêches côtières et aquaculture durables pour les moyens de subsistance du Pacifique (SCoFA) – Nouvelle-Zélande, en collaboration avec l'Australie**

### KRA du plan d'activité :

- **KRA 3.2 :** Mettre au point des systèmes, des outils et des services de soutien afin de normaliser la collecte, la gestion et la déclaration des données et des échantillons biologiques.
- **KRA 4.5 :** Renforcer et élargir la gestion communautaire des pêches (GCP) et appuyer la mise en œuvre du Cadre d'action en faveur de la transposition à plus grande échelle des régimes de gestion communautaire des pêches dans le Pacifique dans toute la région.
- **KRA 4.6 :** Instaurer un environnement plus propice au respect de la législation et des politiques relatives aux pêches côtières.
- **KRA 4.7 :** Renforcer l'adoption d'une approche centrée sur l'humain tout au long de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques et des mesures de conformité.
- **KRA 5.1 :** Améliorer et renforcer la gestion des risques de biosécurité aquatique dans la région.
- **KRA 5.2 :** Appuyer l'élaboration d'activités halieutiques côtières et aquacoles à petite échelle afin de consolider la sécurité alimentaire, la nutrition et les moyens de subsistance.
- **KRA 5.3 :** Assurer un appui technique et analytique à l'aquaculture afin d'améliorer la production et la viabilité économique.

**Trajectoires : De la stratégie à l'action ;**

**Données, statistiques et connaissances ; Innovation et recherche**

**KFA du Plan stratégique : 1, 2, 3, 5**

### Principaux produits escomptés :

- Élaboration et promotion des pratiques de biosécurité aquatique
- Formation commerciale et appui technique fournis aux communautés, aux entreprises aquacoles privées et aux pouvoirs publics
- Renforcement de la gestion des pêches côtières et de l'aquaculture par la mise en place de cadres juridiques, de formations et d'un appui à l'exécution
- Mise en œuvre de pratiques de gestion des pêches côtières et de l'aquaculture, au moyen de la participation des communautés, du suivi, contrôle et surveillance (SCS) et du respect de la réglementation
- Coordination à l'échelon régional des activités visant à soutenir et à promouvoir la transposition à plus grande échelle des régimes de gestion communautaire des pêches dans les pays océaniques
- Élaboration d'outils, d'applications et d'approches permettant d'accéder aux données et informations relatives aux pêches côtières et à l'aquaculture, de les interroger et de les analyser, et permettant de faire en sorte que des données et informations passées, existantes et futures puissent être obtenues efficacement dans les bases de données régionales, à des fins de gestion par les membres

**Projet : Projet de conformité et de gestion des pêcheries côtières dans le Pacifique (PaFMaC) – Agence des États-Unis pour le développement international (USAID)**

### KRA du plan d'activité :

- **KRA 4.6 :** Instaurer un environnement plus propice au respect de la législation et des politiques relatives aux pêches côtières.
- **KRA 4.7 :** Renforcer l'adoption d'une approche centrée sur l'humain tout au long de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques et des mesures de conformité.
- **KRA 7.1 :** Mettre au point et animer des formations professionnelles régionales dans le secteur de la pêche, de l'aquaculture et de la gestion, et en assurer le contrôle qualité.
- **KRA 7.2 :** Contribuer au renforcement des compétences dans les domaines suivants : sciences halieutiques, technologies, gestion des données, analyse et conseil.

Trajectoires : De la stratégie à l'action ;  
Données, statistiques et connaissances ; Innovation et recherche

KFA du Plan stratégique : 2, 4, 5

**Principaux produits escomptés :**

- Lancement de programmes de SCS des pêches côtières bénéficiant de la capacité, de la formation et des systèmes nécessaires pour appuyer une cogestion durable des pêches côtières à tous les niveaux requis au sein des principaux services des pêches
- Instauration d'environnements plus propices au respect de la législation et des politiques relatives aux pêches côtières à tous les niveaux requis
- Mise en œuvre de mécanismes adaptés au sein des services nationaux des pêches pour simplifier la tâche de la société civile et coordonner les actions avec elle afin de favoriser la gestion des pêches côtières au niveau local
- Élaboration de cadres, de lignes directrices en matière de bonnes pratiques, de procédures opérationnelles, de formations et de documents de sensibilisation des programmes de SCS adaptés au contexte océanien

**Projet : Union européenne/Asdi : Programme de partenariat marin Union européenne-Pacifique (PEUMP) – Volet pêches côtières**

**KRA du plan d'activité :**

- **KRA 4.6 :** Instaurer un environnement plus propice au respect de la législation et des politiques relatives aux pêches côtières.
- **KRA 4.7 :** Renforcer l'adoption d'une approche centrée sur l'humain tout au long de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques et des mesures de conformité.
- **KRA 7.2 :** Contribuer au renforcement des compétences dans les domaines suivants : sciences halieutiques, technologies, gestion des données, analyse et conseil.

Trajectoires : De la stratégie à l'action ;  
Données, statistiques et connaissances ; Innovation et recherche

KFA du Plan stratégique : 2, 4, 5

**Principaux produits escomptés :**

- Offre permanente de soutien scientifique et technique et organisation de formations en vue de réaliser des inventaires des invertébrés d'intérêt commercial, en particulier les holothuries
- Soutien apporté aux pays membres dans la réalisation d'enquêtes socioéconomiques ciblées auprès des communautés côtières
- Poursuite de l'élaboration et de l'amélioration des applications et des outils visant à faciliter le recueil de données sur les pêches côtières et l'élaboration de bases de données nationales, notamment la mise à l'essai de nouvelles technologies, telles que l'apprentissage automatique et l'intelligence artificielle
- Appui et mentorat en faveur de l'approche écosystémique et communautaire de la gestion des pêches (AECF) et de la transposition à plus grande échelle de la GCP au niveau national et local
- Appui renforcé à la GCP et meilleure coordination avec les organisations de la société civile, les organisations non gouvernementales et les autres acteurs non étatiques
- Production et diffusion d'informations et de documents de sensibilisation destinés aux communautés en faveur de pratiques de pêche améliorées et durables
- Renforcement des capacités des agents des services des pêches nationaux et des organisations non gouvernementales (ONG) et des agents océaniques des pêches grâce à des détachements de longue durée
- Poursuite des formations à la dimension de genre, à l'inclusion sociale et à l'approche fondée sur les droits, et réalisation d'états des lieux nationaux de l'intégration du genre dans l'action publique
- Élaboration d'outils et de systèmes visant à combattre les activités de pêche illicite, non déclarée et non réglementée dans les eaux côtières, notamment l'accréditation et l'aide à l'organisation du certificat professionnel en matière de suivi réglementaire dans les communautés

Budget rectificatif 2024	2025	PROGRAMME PÊCHES CÔTIÈRES ET AQUACULTURE	2026	2027
<b>BUDGET DES DÉPENSES</b>				
<b>604 857</b>	<b>510 884</b>	<b>Fonds non fléchés (ordinaires)</b>	<b>508 258</b>	<b>495 197</b>
<b>Fonds programme fléchés</b>				
152 667	105 047	Australie (ACIAR)	110 767	
131 630	861 567	Australie (DFAT)	538 478	464 473
382 493	353 331	Nouvelle-Zélande (MFAT)	246 223	346 697
<b>666 790</b>	<b>1 319 945</b>	<b>Sous-total fonds programme fléchés</b>	<b>895 468</b>	<b>811 170</b>
<b>Fonds projet fléchés</b>				
	199 310	France (AFD)	825 852	823 055
2 670	19 969	Australie (ACIAR)	19 969	11 960
3 214 781	833 740	Union européenne		
1 800 681	1 914 419	Nouvelle-Zélande (MFAT)	1 712 851	1 215 182
	27 066	Réseau des centres d'aquaculture de l'Asie et du Pacifique (NACA)		
70 322	58 670	Université de Wollongong		
1 264 754	1 776 316	USAID	1 159 083	
<b>6 353 208</b>	<b>4 829 490</b>	<b>Sous-total fonds projet fléchés</b>	<b>3 717 755</b>	<b>2 050 197</b>
<b>7 624 855</b>	<b>6 660 319</b>	<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>5 121 481</b>	<b>3 356 564</b>

## Programme pêche hauturière

### But

Le but du Programme pêche hauturière est de gérer les pêcheries exploitant les ressources en thons, poissons à rostre et espèces associées de la région dans un souci de viabilité économique et de préservation de l'environnement, sur la base des meilleures informations scientifiques disponibles.

### Principaux produits escomptés en 2025 – fonds non fléchés (ordinaires) et fonds programme fléchés

#### KRA du plan d'activité :

- **KRA 3.1** : Acquérir, gérer et diffuser des données ayant notamment fait l'objet d'un traitement, d'une évaluation et d'une consolidation dans une base de données afin d'améliorer les données biologiques, halieutiques et écosystémiques disponibles pour les espèces clés.
- **KRA 3.2** : Élaborer une infrastructure, des systèmes, des outils et des services d'appui en matière de recherche afin de normaliser la collecte, la gestion et la déclaration des données et des échantillons biologiques.
- **KRA 4.1** : Réaliser des évaluations des stocks et des pêcheries de qualité pour les principales ressources hauturières renouvelables, mener des analyses socioéconomiques et donner des conseils de gestion connexes.

Trajectoires : Données, statistiques et connaissances ;  
Innovation et recherche ; Digitalisation et technologie

KFA du Plan stratégique : 1, 2, 5

**Principaux produits escomptés :**

- Gestion efficace des activités du Programme pêche hauturière et établissement des rapports y afférents, conformément au plan d'activité de la Division FAME 2022–2027, notamment les contributions du Programme pêche hauturière à la Conférence des directeurs des pêches, à la Conférence régionale des ministres des Pêches et aux réunions de la WCPFC
- Direction, gestion et administration du Programme pêche hauturière, et notamment gestion administrative, organisation des déplacements, des ateliers, des achats et de la sous-traitance, établissement des rapports à l'intention des bailleurs de fonds, gestion financière/mobilisation des ressources et formation du personnel
- Amélioration de la visibilité des travaux du Programme pêche hauturière pour divers publics (scientifiques, gestionnaires des pêches, décideurs et grand public) et sous diverses formes (articles publiés dans des revues scientifiques à comité de lecture, rapport d'évaluation sur la pêche thonière, notes d'orientation, contributions aux Lettres d'information sur les pêches, articles en ligne et communiqués de presse)
- Fourniture d'informations et de conseils scientifiques sur les initiatives de gestion des pêches menées par l'Agence des pêches du Forum (FFA), les Parties à l'Accord de Nauru (PNA), le Groupe du Pacifique Sud et la WCPFC
- Contribution aux connaissances sur la biologie des thons par la mise en œuvre de vastes programmes de marquage et d'échantillonnage biologique s'inscrivant dans la durée, notamment le renforcement continu de la Banque d'échantillons marins du Pacifique et du système d'information en ligne connexe, deux atouts précieux pour la région en matière de recherche marine
- Élaboration, renforcement et soutien des systèmes et protocoles régionaux de notification et de suivi électroniques afin de permettre la compatibilité avec les systèmes de données régionaux
- Gestion de la base de données régionale sur la pêche thonière afin de fournir des informations d'excellente qualité pour les évaluations et la gestion des stocks de thons à la CPS, à d'autres organisations et aux membres, et amélioration des normes applicables aux données sur les pêcheries thonières régionales et du suivi et des audits connexes qui ne portent plus uniquement sur les aspects scientifiques, mais aussi sur le SCS, l'économie des pêches et le processus de suivi électronique
- Contribution au renforcement des capacités, notamment par le biais du Programme de formation des agents océaniques des pêches, et collaboration avec les universités régionales en vue d'élaborer des formations à l'échelle régionale et de créer des possibilités de détachements de brève durée et d'activités de mentorat menées par la Division FAME

**Principaux produits escomptés en 2025 – sélection de fonds projet fléchés**

**Projet : Union européenne/Asdi : Programme de partenariat marin Union européenne-Pacifique (PEUMP) – Volet relatif à la recherche scientifique sur les thons**

**KRA du plan d'activité :**

- **KRA 4.1** : Réaliser des évaluations des stocks et des pêcheries de qualité pour les principales ressources hauturières renouvelables, mener des analyses socioéconomiques et donner des conseils de gestion connexes.
- **KRA 4.2** : Produire des modèles et des analyses et donner des conseils dans les domaines suivants : écosystèmes, changement climatique, biodiversité, écologie des ressources marines et biologie des espèces.
- **KRA 7.2** : Contribuer au renforcement des compétences dans les domaines suivants : sciences halieutiques, technologies, gestion des données, analyse et conseil.

Trajectoires : Données, statistiques et connaissances ;  
Innovation et recherche ; Capacité et influence

KFA du Plan stratégique : 1, 2, 5

**Principaux produits escomptés :**

- Estimation des prises et des séries chronologiques des principales espèces de prises accessoires à l'aide des ensembles de données d'observation dont dispose la CPS
- Élaboration de données biologiques et halieutiques clés pour l'évaluation des stocks de thons obèses et de thons jaunes dans la région du Pacifique occidental et central en 2025
- Analyse des évaluations du développement de l'effort dans les principales pêcheries thonières de la région du Pacifique occidental et central afin d'étayer la prise de décision en matière de science et de gestion à l'échelle régionale
- Renforcement des capacités régionales par la création d'un poste d'agent-e océanien-ne des pêches chargé-e des questions régionales de surveillance électronique

Projet : Commission des pêches du Pacifique occidental et central : Services scientifiques

**KRA du plan d'activité :**

- **KRA 3.1** : Acquérir, gérer et diffuser des données ayant notamment fait l'objet d'un traitement, d'une évaluation et d'une consolidation dans une base de données afin d'améliorer les données biologiques, halieutiques et écosystémiques disponibles pour les espèces clés.
- **KRA 4.1** : Réaliser des évaluations des stocks et des pêcheries de qualité pour les principales ressources hauturières renouvelables, mener des analyses socioéconomiques et donner des conseils de gestion connexes.

Trajectoires : Données, statistiques et connaissances ;  
Innovation et recherche ; Capacité et influence

KFA du Plan stratégique : 2, 5

**Principaux produits escomptés :**

- Évaluation et analyses des stocks à l'échelon régional pour les thons, et services associés, en particulier concernant les thons obèses et les thons jaunes dans la région du Pacifique occidental et central
- Poursuite de l'analyse des données opérationnelles sur la pêche palangrière en vue d'améliorer les estimations de l'abondance relative des espèces ciblées
- Analyse de la dynamique et des activités de pêche à la senne sur DCP
- Analyse des données biologiques en vue de futures évaluations des stocks
- Marquage de thons tropicaux à l'aide de marques conventionnelles et enregistreuses, en vue d'améliorer l'évaluation des stocks
- Compilation et gestion des estimations de données halieutiques pertinentes, appui à la WCPFC et soutien aux pays membres pour leur permettre de satisfaire aux obligations que leur impose la WCPFC en matière d'établissement de rapports et renforcer les capacités nationales (au moyen de mécanismes tels que l'atelier régional sur les données relatives à la pêche thonière)
- Appui des travaux menés en 2023 par les pays membres de la WCPFC afin d'améliorer la mesure de conservation et de gestion relative aux thons tropicaux
- Amélioration de l'évaluation des stocks, notamment par la mise en œuvre des recommandations relatives au thon jaune (et à d'autres espèces de thons tropicaux) issues de l'examen par les pairs

**Projet : Nouvelle-Zélande – Évaluation de la stratégie de gestion des stocks de thonidés dans le Pacifique (entrant désormais dans le cadre de la nouvelle convention de financement du Programme pour une pêche durable en Océanie)**

**KRA du plan d'activité :**

- **KRA 4.1 :** Réaliser des évaluations des stocks et des pêcheries de qualité pour les principales ressources hauturières renouvelables, mener des analyses socioéconomiques et donner des conseils de gestion connexes.
- **KRA 4.4 :** Développer les méthodes de modélisation existantes et en élaborer de nouvelles afin d'étayer les conseils et les analyses scientifiques.
- **KRA 7.2 :** Contribuer au renforcement des compétences dans les domaines suivants : sciences halieutiques, technologies, gestion des données, analyse et conseil.

**Trajectoires : Données, statistiques et connaissances ; Innovation et recherche ; Capacité et influence**

**KFA du Plan stratégique : 2, 5**

**Principaux produits escomptés :**

- Renforcement des capacités des parties prenantes dans l'ensemble des pays membres de la CPS et des pays membres de la WCPFC
- Élaboration et mise à l'essai d'un cadre de modélisation aux fins de l'évaluation des stratégies de gestion portant sur le germon du sud, et évaluation de possibles règles de contrôle des captures conformément au plan de travail de la WCPFC
- Utilisation des produits générés dans le cadre de la procédure de gestion de la bonite dans la région du Pacifique occidental et central, mise en œuvre pour la première fois en 2025, afin d'orienter la gestion régionale
- Élaboration d'un cadre stratégique d'exploitation des pêcheries mixtes
- Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie de suivi des performances de la procédure de gestion de la bonite

**Projet : Climatologie pour garantir l'accès aux thons du Pacifique (CSEPTA) – Nouvelle-Zélande**

**KRA du plan d'activité 4.2 :** Produire des modèles et des analyses et donner des conseils dans les domaines suivants : écosystèmes, changement climatique, biodiversité, écologie des ressources marines et biologie des espèces.

**Trajectoires : Données, statistiques et connaissances ; Innovation et recherche**

**KFA du Plan stratégique : 1**

**Principaux produits escomptés :**

- Mise en place des conditions essentielles, notamment par l'amélioration des infrastructures régionales
- Mise en place de programmes régionaux afin d'obtenir des données de référence
- Renforcement des capacités des agents océaniques des pêches et organisation d'ateliers régionaux

**Projet : Navire de recherche océanien**

**KRA du plan d'activité 3.2 :** Élaborer une infrastructure, des systèmes, des outils et des services d'appui en matière de recherche afin de normaliser la collecte, la gestion et la déclaration des données et des échantillons biologiques.

**Trajectoire : Innovation et recherche**

**KFA du Plan stratégique : 2, 5**

**Principaux produits escomptés :**

- Élaboration complète de la procédure d'achat
- Construction du navire
- Maintien de la visibilité du projet et de la sensibilisation à celui-ci dans les États et Territoires insulaires océaniques

Budget rectificatif 2024	2025	PROGRAMME PÊCHE HAUTURIÈRE	2026	2027
<b>BUDGET DES DÉPENSES</b>				
<b>935 925</b>	<b>1 030 361</b>	<b>Fonds non fléchés (ordinaires)</b>	<b>1 191 718</b>	<b>1 010 716</b>
<b>Fonds programme fléchés</b>				
131 412	539 049	Australie (DFAT)	755 642	602 297
320 456	208 988	Nouvelle-Zélande (MFAT)	224 203	219 367
<b>451 868</b>	<b>748 037</b>	<b>Sous-total fonds programme fléchés</b>	<b>979 845</b>	<b>821 664</b>
<b>Fonds projet fléchés</b>				
196 702		CIF		
704 386	171 603	Union européenne (UE)		
98 185	82 659	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)	251 201	
		FVC	5 468 736	14 802 320
4 980 245	5 912 157	Nouvelle-Zélande (MFAT)	1 317 930	
187 095	185 473	Ministère des Armées (France)		
1 203 735	1 063 858	FFA	1 053 659	682 925
149 135	323 965	Groupe de la Banque mondiale		
76 272		TMMC		
3 766 908	4 633 992	WCPCF (« Commission thonière »)	4 045 072	3 767 781
<b>11 362 663</b>	<b>12 373 707</b>	<b>Sous-total fonds projet fléchés</b>	<b>12 136 598</b>	<b>19 253 026</b>
<b>12 750 456</b>	<b>14 152 105</b>	<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>14 308 161</b>	<b>21 085 406</b>



# Chapitre 3

## Division géosciences, énergie et services maritimes (GEM)

La Division géosciences, énergie et services maritimes (GEM) fournit des données essentielles, des compétences en sciences appliquées et des compétences techniques à l'appui des États et Territoires insulaires océaniques, dans sept domaines thématiques techniques principaux : Gestion des risques de catastrophe et des risques climatiques, Services de transport maritime, Services océaniques et gestion de l'océan, Sécurité énergétique durable, Géoressources durables et levés géologiques, Sécurité hydrique et Observation de la Terre et de l'océan. Ses quatre secteurs d'intervention principaux sont les suivants :

- **Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés (DCRP)** : Ce programme est axé sur les sciences appliquées et des interventions techniques innovantes qui aident les États et Territoires insulaires océaniques à répondre aux priorités actuelles et émergentes dans les domaines de la gestion des risques de catastrophe et des risques climatiques et de la sécurité hydrique, ainsi que du soutien coordonné à la réalisation des objectifs du Cadre en faveur d'un développement résilient dans le Pacifique (FRDP).
- **Programme géoressources et énergie (GEP)** : Ce programme vise à contribuer efficacement à la transition énergétique des États et Territoires insulaires océaniques en fournissant une assistance et des conseils techniques fiables, ainsi qu'en appuyant la prise de décision relative aux ressources géologiques de la région indispensables à l'élaboration d'infrastructures résilientes. Il soutient également la coordination du Cadre pour la sécurité et la résilience énergétiques dans le Pacifique (FESRIP).
- **Programme océans et services maritimes (OMP)** : Ce programme a vocation à favoriser la résilience du Pacifique bleu par une gestion intégrée de l'océan, des services océaniques renforcés, et des moyens d'alerte précoce, tout en contribuant à la prospérité du secteur maritime. Le Programme OMP aide les pouvoirs publics des États et Territoires insulaires océaniques à prendre des décisions éclairées et à établir des stratégies fondées sur les meilleures données scientifiques disponibles en vue de parvenir à un Pacifique bleu propre, sûr et efficient. Il appuie ses travaux sur l'innovation, le renforcement des capacités, le transfert des techniques marines et la connaissance des océans.
- En outre, les **Services d'observation de la Terre et de l'océan (EOOS)** utilisent des systèmes satellitaires mondiaux et le système mondial de navigation par satellite (GNSS) à l'appui de tous les domaines techniques de la Division. Les travaux menés dans le cadre de ce programme visent à mieux appréhender les changements biophysiques qui se produisent dans la région océanique, comme l'évolution du trait de côte, à comprendre les zones maritimes ou encore à mettre au point des systèmes d'alerte précoce en cas de catastrophe pour protéger les vies et les moyens de subsistance des populations océaniques.

La mise en œuvre de la version définitive du nouveau plan d'activité de GEM fournit une orientation stratégique claire, en définissant notamment quatre objectifs clés et douze domaines de résultats essentiels (KRA). Les projets relevant des trois programmes sont tous effectivement alignés sur les quatre objectifs définis dans le plan d'activité de la Division relatif à la période 2023–2027, et sur le Plan stratégique 2022–2031 de la CPS.

### Alignement stratégique sur le Plan stratégique 2022–2031 de la CPS

Le plan d'activité de la Division GEM englobe quatre objectifs principaux et douze KRA : l'objectif 1 est axé sur l'utilisation des données, des éléments factuels, et des savoirs ; l'objectif 2 tire parti des capacités uniques de GEM pour contribuer à l'obtention des effets escomptés à l'appui d'un développement durable ; et l'objectif 3 met l'accent sur le renforcement du travail de collaboration de la Division avec des parties prenantes essentielles en vue d'obtenir des effets communs. Ces objectifs sont alignés sur les cinq axes prioritaires (KFA) de la CPS : KFA 1 (Résilience et action climatique) ; KFA 2 (Ressources naturelles et biodiversité) ; KFA 4 (Équité, éducation et développement social) et KFA 5 (Économies et moyens d'existence durables). L'objectif 4 souligne l'engagement de GEM à veiller à ce que les systèmes et processus internes appuient ses travaux de manière adéquate, conformément au KFA 7 (Efficacité institutionnelle transformatrice).

**Objectif 1 de la Division.** Le Pacifique bleu se caractérise par des communautés, des écosystèmes, des ressources et des actifs résilients, étayés par des données scientifiques et des savoirs traditionnels et culturels.

**Alignement sur les KFA 1, 2, 4, 5**

**Domaines de résultats essentiels (KRA) de la Division :**

- **KRA 1 :** Les États et Territoires insulaires océaniques bénéficient d'un accès amélioré à la collecte de données, et de capacités de gestion renforcées de ces dernières.
- **KRA 2 :** Les États et Territoires insulaires océaniques utilisent et diffusent des outils/produits/systèmes d'aide à la décision fondée sur des éléments factuels.
- **KRA 3 :** Les savoirs traditionnels et les pratiques culturelles sont intégrés aux travaux de GEM.

**Objectif 2 de la Division.** Les capacités scientifiques et techniques des pays membres de la CPS favorisent la résilience des économies, facilitent la gestion des écosystèmes et des actifs du Pacifique bleu et permettent un accès sûr et équitable à ces derniers.

**Alignement sur les KFA 1, 2, 4, 5**

**Domaines de résultats essentiels (KRA) de la Division :**

- **KRA 4 :** Les pays membres bénéficient d'une assistance scientifique et technique (renforcement de la gestion et de l'utilisation durables des ressources, accès à des services sûrs et résilients, et gestion des risques climatiques et de catastrophe).
- **KRA 5 :** Les capacités sont développées et renforcées en collaboration avec les États et Territoires insulaires océaniques membres de la CPS.

**Objectif 3 de la Division.** Des approches innovantes et collaboratives viennent à l'appui de décisions et mesures fondées sur des données factuelles, d'une bonne gouvernance, d'un transfert de capacités s'inscrivant dans la durée et de politiques, systèmes et comportement améliorés.

**Alignement sur les KFA 1, 2, 4, 5**

**Domaines de résultats essentiels (KRA) de la Division :**

- **KRA 6 :** Des partenariats innovants et productifs sont établis et renforcés.
- **KRA 7 :** La recherche et l'innovation bénéficient d'un appui et sont déployées à plus grande échelle.
- **KRA 8 :** La gouvernance est renforcée aux échelons local, national et régional.

**Objectif 4 de la Division.** Les programmes efficaces et efficients de la Division GEM sont dotés de ressources stratégiques.

**Alignement sur le KFA 7**

**Domaines de résultats essentiels (KRA) de la Division :**

- **KRA 9 :** Le dialogue et la collaboration avec les partenaires/bailleurs de fonds/parties prenantes sont renforcés.
- **KRA 10 :** Les capacités des systèmes et des processus sont optimisées.
- **KRA 11 :** Les capacités des agents sont optimisées.
- **KRA 12 :** Les communications stratégiques favorisent les changements de comportement. Elles contribuent à la sensibilisation des membres, des partenaires et de la Division GEM, et à la mise en commun de leurs connaissances.

Budget rectificatif 2024	2025	DIVISION GÉOSCIENCES, ÉNERGIE ET SERVICES MARITIMES	2026	2027
<b>BUDGET DES DÉPENSES</b>				
<b>2 047 600</b>	<b>1 838 496</b>	<b>Fonds non fléchés (ordinaires)</b>	<b>1 901 626</b>	<b>1 868 116</b>
<b>Fonds programme fléchés</b>				
526 220	523 876	Australie (DFAT)	647 368	135 304
557 333	853 436	Haut-Commissariat du Royaume-Uni – FCDO	1 147 646	225 584
1 029 865	900 000	Nouvelle-Zélande (MFAT)	900 000	900 000
<b>2 113 418</b>	<b>2 277 312</b>	<b>Sous-total fonds programme fléchés</b>	<b>2 695 014</b>	<b>1 260 888</b>
<b>Fonds projet fléchés</b>				
1 432 594	511 760	Australie (DFAT)	175 039	144 785
177 335	350 218	Agence autrichienne de développement		
1 156 950	1 377 004	Bureau de météorologie	1 280 911	1 345 586
342 011	1 031 321	Carbon Trust	831 771	114 897
4 124 572	9 183 196	Union européenne (UE)	5 690 775	
431 673	365 790	GIZ (Allemagne)		
52 247		UE – Conseil norvégien pour les réfugiés		
278 798	11 993	Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP)		
73 159		eWater Limited (EWL), Australie		
589 434	1 306 132	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)	1 876 327	1 161 732
812 868	471 991	Ministère britannique des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement (FCDO)		
216 985		Fondation internationale pour les aides à la navigation (IFAN)		
207 625		Organisation maritime internationale (OMI)		
6 121 729	3 024 533	Nouvelle-Zélande (MFAT)	196 879	
53 761		Secrétariat général du FIP		
87 090		Patrick J. McGovern Foundation		
11 118		Service national des pêches (Papouasie-Nouvelle-Guinée)		
896 395	1 368 125	Fonds projet – Bailleurs multiples	1 179 865	
52 220	23 126	The Ocean Foundation		
809 206		Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)		
1 073 865	1 511 462	Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)	1 940 266	
29 952		Université du Pacifique Sud		
1 311 897	3 908 441	Département d'État des États-Unis d'Amérique	1 262 562	
363 432		Banque mondiale		
		Autres		
<b>20 706 916</b>	<b>24 445 092</b>	<b>Sous-total fonds projet fléchés</b>	<b>14 434 395</b>	<b>2 767 000</b>
<b>24 867 934</b>	<b>28 560 900</b>	<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>19 031 035</b>	<b>5 896 004</b>

## Bureau du-de la Directeur-riche

### But

Le Bureau du-de la Directeur-riche est chargé de superviser et de gérer l'intégrité et la conformité des composantes techniques, administratives, financières et organisationnelles de GEM. Outre son rôle d'appui à la direction de la Division GEM, le Bureau se compose également des équipes opérationnelles suivantes :

- supervision des domaines techniques d'intervention ;
- administration, finances et achats ;
- communication stratégique ; et
- planification, suivi-évaluation, recherche et apprentissage.

Le fait que les équipes soient spécialisées dans certaines activités garantit le bon fonctionnement de la Division, à l'appui de ses objectifs stratégiques.

### Principaux produits escomptés en 2025 – fonds non fléchés (ordinaires) et fonds programme fléchés

<b>Pilier/Section/Programme : Bureau du-de la Directeur-riche</b>	
<b>Trajectoires : Capacité et influence ; Digitalisation et technologie ; Données, statistiques et connaissances ; Innovation et recherche ; De la stratégie à l'action</b>	<b>KFA du Plan stratégique : 7</b>
<b>KRA du plan d'activité : 9, 10, 11, 12</b>	
<b>Principaux produits escomptés :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Partenariats stratégiques et mobilisation des ressources</b> : Promouvoir et mettre à profit les partenariats au sein de la CPS et avec les parties prenantes externes. Recenser les partenaires et les bailleurs de fonds potentiels et collaborer avec eux afin de soutenir la mobilisation des ressources au sein de la CPS</li> <li>• <b>Coordination des projets intégrés</b> : Superviser les projets phares et les programmes intégrés à travers l'ensemble des divisions et au sein de celles-ci et y contribuer, en veillant à ce que ces projets et programmes soient alignés sur les objectifs stratégiques</li> <li>• <b>Supervision des projets et programmes</b> : Fournir un soutien global à l'ensemble des projets et programmes de la Division et assurer leur supervision, en veillant à ce qu'ils soient gérés efficacement et alignés sur les objectifs de la Division</li> <li>• <b>Gestion des risques et des finances</b> : Gérer le plan de travail de la Division, en veillant notamment à ce que les budgets et les prévisions soient établis de manière rigoureuse, afin de garantir la viabilité financière et de limiter les risques. Cela inclut la prise en charge des coûts n'entrant pas dans le cadre des fonds fournis par les bailleurs, comme ceux liés aux solutions informatiques et aux installations</li> <li>• <b>Suivi, évaluation et conformité</b> : Veiller au respect des normes de suivi-évaluation en garantissant la qualité de tous les projets et programmes de la Division</li> <li>• <b>Communication et mobilisation des parties prenantes</b> : Élaborer et mettre en œuvre des stratégies de communication afin d'améliorer la visibilité de la CPS et de la Division GEM, et influencer efficacement sur le comportement des parties prenantes</li> </ul>	

Budget rectificatif 2024	2025	BUREAU DU-DE LA DIRECTEUR-RICE	2026	2027
<b>BUDGET DES DÉPENSES</b>				
791 400	729 000	Fonds non fléchés (ordinaires)	729 000	729 000
<b>Fonds programme fléchés</b>				
1 029 864	900 000	Nouvelle-Zélande (MFAT)	900 000	900 000
1 029 864	900 000	Sous-total fonds programme fléchés	900 000	900 000
1 821 264	1 629 000	<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>	1 629 000	1 629 000

## Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés (DCRP)

### But

Assurer une assistance et un encadrement techniques à tous les stades de la gestion intégrée des risques de catastrophes et des risques climatiques ; et soutenir la gestion durable des ressources en eau, l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, et la résilience aux phénomènes extrêmes tels que les inondations et la sécheresse.

### Principaux produits escomptés en 2025 – sélection de fonds projet fléchés

**Pilier/Section/Programme :** Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés

**Trajectoires :** Capacité et influence ; Digitalisation et technologie ; Données, statistiques et connaissances ; Innovation et recherche ; De la stratégie à l'action ; **KFA du Plan stratégique :** 1, 2, 4

**KRA du plan d'activité :** 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 12

#### Principaux produits escomptés :

##### Amélioration des données sur les risques et de la modélisation des risques :

- Renforcer les capacités nationales et régionales en élaborant et en gérant des systèmes exhaustifs de données sur les risques dans les États et Territoires insulaires océaniques, notamment aux Îles Cook, aux Îles Marshall, aux Îles Salomon, au Samoa, aux Tonga, à Tuvalu et à Vanuatu
- Établir et tenir à jour des modèles de risque nationaux et régionaux, intégrant les risques climatiques, à l'appui des principaux processus décisionnels nationaux et sectoriels

##### Renforcement des capacités en matière de collecte et de gestion des données :

- Renforcer durablement les capacités des agents publics et des communautés techniques des États et Territoires insulaires océaniques en matière de collecte des données relatives à l'exposition, de gestion des données sur les risques, et d'application des données à la prise de décision
- Encourager la formation de communautés de pratique rassemblant des membres de groupes techniques et de groupes d'utilisateurs finaux au sein des États et Territoires insulaires océaniques et entre ceux-ci, afin d'assurer la continuité de l'échange de connaissances et du renforcement des capacités

**Principaux produits escomptés (suite) :**

**Sécurité hydrique et gestion de l'eau :**

- Renforcer les capacités des communautés et les capacités nationales dans les États et Territoires insulaires océaniques, notamment aux Îles Cook, aux Fidji, à Kiribati, aux Îles Marshall, à Nauru, à Niue, aux Îles Salomon, au Samoa, à Vanuatu, à Tokelau et à Tuvalu, en matière de sécurité hydrique, et notamment de conception d'infrastructures telles que des galeries drainantes pour les eaux souterraines, et de gestion durable des ressources en eau
- Renforcer les structures de gouvernance aux échelons national et communautaire afin de garantir un accès sûr et pérenne à l'eau potable, en particulier pour faire face aux épisodes de sécheresse et aux autres phénomènes climatiques
- Mettre en œuvre des méthodes innovantes pour améliorer la collecte, la gestion et l'utilisation des données relatives aux ressources en eau, notamment en ayant davantage recours aux modèles RiskScape de prévision des sécheresses et aux techniques de gestion des aquifères

**Gouvernance et élaboration des politiques :**

- Renforcer les cadres de gouvernance aux échelons local, national et régional afin d'encourager une gestion des catastrophes et une sécurité hydrique résilientes, notamment l'élaboration et l'actualisation de politiques telles que la Politique nationale sur l'eau et l'assainissement des Fidji
- Fournir un appui aux États et Territoires insulaires océaniques dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre de plans de gestion des sécheresses, de stratégies de mobilisation en faveur de la sécurité hydrique et de services de gestion des urgences, en encourageant les démarches collaboratives et innovantes

**Partenariats et collaboration stratégique :**

- Faciliter les partenariats stratégiques et les processus innovants en faveur du renforcement de la résilience, notamment la création d'un groupe de travail technique sur la sécurité hydrique dans le cadre du Partenariat pour la résilience dans le Pacifique, et la collaboration aux échelons international, régional et national
- Promouvoir l'intégration des stratégies de localisation et le renforcement des capacités communautaires de gestion des ressources en eau et de réaction aux catastrophes

**Appui technique et scientifique :**

- Fournir un appui technique et scientifique continu aux États et Territoires insulaires océaniques, notamment un soutien à la collecte, à l'analyse et à la gestion des données, l'objectif étant d'améliorer la prise de décision et le renforcement de la résilience fondés sur des éléments factuels, ainsi que la gouvernance des risques de catastrophe dans la région aux échelons local, national et régional
- Élaborer et diffuser des produits de communication, comme des supports d'information, d'éducation et de communication, afin de favoriser les changements de comportement et la sensibilisation à la résilience aux catastrophes et à la sécurité hydrique

Budget rectificatif 2024	2025	RÉSILIENCE AUX CATASTROPHES ET RÉSILIENCE DES COMMUNAUTÉS	2026	2027
<b>BUDGET DES DÉPENSES</b>				
<b>506 000</b>	<b>489 500</b>	<b>Fonds non fléchés (ordinaires)</b>	<b>489 500</b>	<b>489 500</b>
		<b>Fonds projet fléchés</b>		
414 218	198 744	Australie (DFAT)	175 039	144 785
2 441 975	3 890 936	Union européenne (UE)	1 667 112	
285 000		GIZ (Allemagne)		
52 247		UE – Conseil norvégien pour les réfugiés		
73 159		eWater Limited (EWL), Australie		
589 434	1 306 132	FAO	1 876 327	1 161 732
4 511 360	1 822 597	Nouvelle-Zélande (MFAT)		
762 752	1 276 989	Fonds projet – Bailleurs multiples	1 093 909	
790 067		PNUD		
363 432		Banque mondiale		
<b>10 283 644</b>	<b>8 495 398</b>	<b>Sous-total fonds projet fléchés</b>	<b>4 812 388</b>	<b>1 306 517</b>
<b>10 789 644</b>	<b>8 984 898</b>	<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>5 301 888</b>	<b>1 796 017</b>

## Programme géoressources et énergie (GEP)

### But

- Favoriser l'accès aux sources d'énergie traditionnelle, leur utilisation efficiente et leur gestion durable.
- Mettre en œuvre des solutions scientifiques et techniques en vue d'améliorer les connaissances, la gouvernance et les capacités dans le domaine géologique.
- Promouvoir l'analyse des données et des systèmes spatiaux, en renforçant les capacités de prise de décision afin de favoriser la résilience et la gestion durable des ressources.

### Principaux produits escomptés en 2025 – sélection de fonds projet fléchés

**Pilier/Section/Programme :** Programme géoressources et énergie

**Trajectoires :** Capacité et influence ; **KFA du Plan stratégique :** 1, 2, 4, 5  
 Digitalisation et technologie ; Données, statistiques et connaissances ;  
 Innovation et recherche ; De la stratégie à l'action

**KRA du plan d'activité :** 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8

#### Principaux produits escomptés :

##### Énergies renouvelables et efficacité énergétique :

- Faciliter et soutenir les créations d'entreprises et l'entrepreneuriat dans les secteurs des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique
- Encourager l'adoption de technologies fondées sur les énergies renouvelables et sur l'efficacité énergétique dans le cadre des solutions de mobilité durable
- Élaborer et mettre en œuvre des mini-réseaux d'énergie renouvelable afin d'améliorer l'accès à l'énergie dans les communautés isolées
- Encourager les investissements dans des projets relatifs à l'efficacité énergétique afin de réduire la consommation d'énergie et d'améliorer la durabilité

##### Géoressources et minéraux du développement :

- Fournir un appui au ministère des Affaires foncières et des Ressources minérales des Fidji dans le cadre de la mise en œuvre d'activités ciblées visant à renforcer le secteur des minéraux du développement à l'échelon national, en relevant les défis environnementaux, sociaux et économiques
- Fournir des conseils géotechniques aux membres et organiser des activités de renforcement des capacités et de formation portant sur le géotourisme, la construction d'infrastructures, la gestion de l'environnement et la gouvernance des géoressources
- Fournir un soutien technique dans le cadre de l'achat, de la maintenance et du déploiement d'équipements géoscientifiques, en veillant à ce que les agents de la Division GEM bénéficient de formations et d'un renforcement des capacités continus
- Mener des études de terrain, une collecte de données, et l'entretien courant des marégraphes et des dispositifs d'observation de la Terre à l'appui de la surveillance environnementale et de la gestion des géoressources

**Principaux produits escomptés (suite) :**

**Politique énergétique et renforcement des capacités :**

- Examiner et renforcer les cadres politiques, institutionnels et législatifs du secteur de l'énergie aux États fédérés de Micronésie afin de renforcer les services de l'énergie
- Promouvoir le renforcement des capacités en matière de planification et de gestion énergétiques et de suivi-évaluation afin de soutenir le développement du secteur de l'énergie aux États fédérés de Micronésie
- Mettre en œuvre des projets relatifs à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables raccordées au réseau, financés conjointement ainsi que par des producteurs d'électricité indépendants, en mettant l'accent sur l'électrification des ménages dans les communautés isolées des États fédérés de Micronésie, en particulier dans l'État de Chuuk

**Enseignement et formation techniques et professionnels (EFTP) à l'appui de la résilience :**

- Poursuivre le renforcement des capacités en matière d'EFTP, en déployant des certificats et de diplômes en résilience reconnus dans les États et Territoires insulaires océaniques
- Établir et institutionnaliser le secteur de la résilience par l'établissement de communautés résilientes et autonomes dans le Pacifique
- Renforcer les capacités de la Fédération océanique des professionnels de la résilience (PRFRP), dont le rôle consultatif auprès du secteur est reconnu dans le Pacifique

**Valorisation énergétique des déchets et gestion des déchets solides :**

- Renforcer les capacités des organismes publics à mettre en œuvre des outils d'aide à la décision fondée sur des éléments factuels dans le secteur de la valorisation des déchets
- Améliorer l'accès aux données relatives à la gestion des déchets solides et aux technologies d'énergie renouvelable afin de soutenir la collaboration intersectorielle
- Aider les établissements d'enseignement supérieur à adapter et élaborer des formations à la valorisation des déchets et des solutions innovantes pour préparer les étudiants aux emplois d'avenir

**Gestion des écosystèmes d'herbiers et de mangroves :**

- Aider les États et Territoires insulaires océaniques à recenser et à cartographier les herbiers et les mangroves, afin de faciliter le renforcement des politiques nationales de gestion des écosystèmes
- Aider les pouvoirs publics à mettre en place des mesures d'incitation appropriées en faveur de la gestion durable et de la restauration des écosystèmes d'herbiers et de mangroves, conformément aux contributions déterminées au niveau national et aux plans nationaux d'adaptation
- Accroître la sensibilisation à la gestion durable des écosystèmes d'herbiers et de mangroves aux échelons national, régional et international, en diffusant les meilleures pratiques et les résultats par l'intermédiaire de diverses instances

**Digital Earth Pacific (DEP) :**

- Mettre en service l'infrastructure *front-end* et *back-end* en assurant sa stabilité et son évolutivité pour un accès continu et amélioré aux produits d'observation de la Terre et à leur environnement de traitement dans l'ensemble des États et Territoires insulaires océaniques
- Mettre en service les produits existants (évolution du trait de côte, des mangroves et ressources en eau), notamment en procédant à la validation des produits, et entreprendre la conception de nouveaux produits de données prioritaires, comme la cartographie des herbiers et des habitats marins
- Organiser des ateliers de renforcement des capacités et de transfert de compétences élaborés conjointement dans au moins quatre États et Territoires insulaires océaniques, afin de renforcer l'expertise locale
- Encourager les États et Territoires insulaires océaniques (diverses parties prenantes) à faire connaître et à utiliser les produits d'observation de la Terre et les produits DEP au travers d'études de cas, et participer activement à des événements nationaux, régionaux et internationaux visant à répondre aux besoins et aux capacités du Pacifique
- Mettre en œuvre une stratégie de communication efficace pour promouvoir les données d'observation de la Terre dans le Pacifique
- Obtenir un soutien financier à long terme à l'appui de la continuité et de l'extension du programme DEP



Budget rectificatif 2024	2025	GÉORESSOURCES ET ÉNERGIE	2026	2027
<b>BUDGET DES DÉPENSES</b>				
<b>406 100</b>	<b>344 600</b>	<b>Fonds non fléchés (ordinaires)</b>	<b>372 858</b>	<b>344 601</b>
<b>Fonds projet fléchés</b>				
390 661	313 016	Australie (DFAT)		
177 335	350 218	Agence autrichienne de développement		
342 011	1 031 321	Carbon Trust	831 771	114 897
1 179 768	4 525 185	Union européenne (UE)	3 786 423	
146 673	365 790	GIZ (Allemagne)		
278 798	11 993	OEACP		
812 868	471 991	Ministère britannique des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement (FCDO)		
87 090		Patrick J. McGovern Foundation		
85 167		Fonds projet – Bailleurs multiples		
19 139		PNUD		
		PNUE		
		Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)		
196 698	812 459	Département d'État des États-Unis d'Amérique	397 603	
<b>3 716 208</b>	<b>7 881 975</b>	<b>Sous-total fonds projet fléchés</b>	<b>5 015 797</b>	<b>114 897</b>
<b>4 122 308</b>	<b>8 226 575</b>	<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>5 388 655</b>	<b>459 498</b>

## Programme océans et services maritimes (OMP)

### But

Concevoir des solutions sur mesure et innovantes afin d'améliorer les connaissances, les capacités, le suivi et la prédiction dans le domaine des océans et la gestion durable d'un océan sûr, accessible et résilient, en améliorant la sécurité, la connectivité et la durabilité des transports maritimes.

### Principaux produits escomptés en 2025 – sélection de fonds projet fléchés

**Pilier/Section/Programme :** Gestion et connaissance des océans

**Trajectoires :** Capacité et influence ;  
Digitalisation et technologie ; Innovation et recherche ;  
De la stratégie à l'action

**KFA du Plan stratégique :** 1, 2, 5, 7

**KRA du plan d'activité :** 1, 3, 4, 5, 6, 8

#### Principaux produits escomptés :

- **Sécurité des zones maritimes :** Fournir un appui aux États et Territoires insulaires océaniques dans le cadre de l'établissement et de la sécurisation des zones maritimes conformément au droit international et à la Déclaration de 2021 sur la préservation des zones maritimes face à l'élévation du niveau de la mer due au changement climatique, en relevant les défis associés à cette élévation
- **Prise en compte des zones maritimes :** Aider les États et Territoires insulaires océaniques à intégrer les zones maritimes dans la gestion des pêches, l'aménagement de l'espace maritime et la législation nationale, afin de favoriser la résilience de l'économie bleue face au changement climatique
- **Gestion intégrée de l'océan :** Faciliter l'élaboration et la mise en œuvre de la gestion intégrée de l'océan, les cadres scientifiques, stratégiques et réglementaires étant conçus conjointement à l'échelon national
- **Leadership et gouvernance de l'océan :** Renforcer le leadership et les réseaux régionaux en matière de gouvernance de l'océan, en renforçant les capacités des États et Territoires insulaires océaniques à mettre en œuvre des pratiques durables dans le domaine des océans
- **Aménagement de l'espace maritime et économie bleue :** Renforcer les capacités des États et Territoires insulaires océaniques à mettre en œuvre des processus inclusifs d'aménagement de l'espace maritime, intégrant des scénarios climatiques, des savoirs traditionnels et des pratiques culturelles en faveur d'une économie bleue résiliente
- **Mise en œuvre des politiques nationales de l'océan :** Encourager la mise en œuvre des politiques nationales de l'océan dans le Pacifique et créer des espaces d'apprentissage communs pour ce qui concerne ces politiques et la réglementation relative à la biodiversité des zones ne relevant pas de la juridiction nationale
- **Accessibilité des données océaniques :** Améliorer la production, l'accessibilité et la diffusion de données et d'informations relatives à l'océan, à l'appui d'une large utilisation et d'une gestion intégrée
- **Renforcement des capacités et mise en commun des connaissances :** Renforcer les connaissances, les compétences et mener des actions de sensibilisation en ce qui concerne les sciences océaniques, les capacités géospaciales et la prise de décision en matière de développement durable

**Pilier/Section/Programme : Observation et prévision océaniques**

Trajectoires : Capacité et influence ;  
Données, statistiques et connaissances ; Innovation et recherche ;  
De la stratégie à l'action

KFA du Plan stratégique : 1, 7

KRA du plan d'activité : 1, 2, 4, 5, 6, 7

**Principaux produits escomptés :**

- **Moyens d'alerte précoce et connaissance des océans** : Améliorer les systèmes régionaux d'alerte précoce, renforcer la connaissance des océans, accroître les compétences en sciences océaniques et encourager la mobilisation des parties prenantes en faveur de produits adaptés relatifs à l'océan
- **Services de prévision océanique** : Renforcer les prévisions océaniques des vagues, courants et submersions aux Îles Cook, à Niue et à Tuvalu
- **Connaissance des aléas côtiers** : Renforcer les connaissances sur les risques d'inondation côtière aux Îles Cook, aux Îles Marshall, à Niue, au Samoa, aux Tonga, à Tuvalu et à Vanuatu
- **Prévision des cyclones tropicaux et intervention** : Élaborer et renforcer les outils d'évaluation multi-aléas des impacts des cyclones tropicaux et les systèmes de prévision aux Îles Cook, à Niue, au Samoa, aux Tonga, à Tuvalu et à Vanuatu
- **Prévisions axées sur les impacts** : Élaborer des systèmes et des outils pour améliorer les services de prévision axés sur les impacts des services météorologiques et hydrologiques nationaux
- **Tableaux de bord de connaissance des risques** : Élaborer et consolider des tableaux de bord interactifs de connaissance des risques aux Îles Cook et à Niue
- **Partenariats public-privé** : Promouvoir les partenariats public-privé et les activités rémunératrices au travers de services océaniques renforcés et de publications scientifiques
- **Recherche et renforcement des capacités** : Soutenir les activités de recherche et publier des articles scientifiques afin de renforcer les capacités d'alerte précoce et de suivi des risques côtiers dans la région
- **Communication et diffusion** : Renforcer les capacités de communication et de diffusion des services météorologiques et hydrologiques nationaux et soutenir les services de prévisions océaniques saisonnières

**Pilier/Section/Programme : Services de transport maritime**

Trajectoires : Capacité et influence ; Digitalisation et technologie ; Données, statistiques et connaissances ; Innovation et recherche ; De la stratégie à l'action

KFA du Plan stratégique : 2, 5, 7

KRA du plan d'activité : 1, 4, 5, 8

**Principaux produits escomptés :**

- **Politique et réglementation maritimes** : Élaborer et mettre en œuvre des politiques maritimes pertinentes, consistant notamment à instaurer un cadre prenant activement en compte les questions de genre et à faciliter l'adhésion à la Convention visant à faciliter le trafic maritime international (Convention FAL). Examiner et actualiser la réglementation en matière de sécurité
- **Gestion des données** : Renforcer la collecte et la gestion de données à l'appui de la prise de décision éclairée
- **Décarbonation** : Élaborer une stratégie pour réduire les émissions maritimes et s'aligner sur les objectifs environnementaux mondiaux
- **Cadres régionaux** : Mettre en œuvre le Cadre maritime unique pour la région du Pacifique (POMF) et élaborer la Stratégie régionale en faveur des Océaniennes du secteur maritime (2025–2030)
- **Sécurité et sûreté** : Améliorer la sécurité des transports maritimes nationaux, les aides à la navigation et la sécurité des ports. Garantir la conformité avec le Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires (ISPS) et les normes d'hygiène et de sécurité au travail
- **Renforcement des capacités** : Apporter un appui aux États membres dans le cadre des audits IMSAS (Programme obligatoire d'audit des États membres de l'Organisation maritime internationale) et des programmes de renforcement des capacités relevant du Programme de coopération technique de l'OMI
- **Services de recherche et de sauvetage** : Renforcer les opérations du dispositif de recherche et de sauvetage en mer en Océanie (PACSAR)
- **Modernisation des ports** : Mettre en œuvre la Vision des ports du Pacifique 2030–2050 et assurer le suivi de la Stratégie régionale pour la sécurité de la navigation 2023–2027

Budget rectificatif 2024	2025	Océans et Services Maritimes	2026	2027
<b>BUDGET DES DÉPENSES</b>				
<b>344 100</b>	<b>275 396</b>	<b>Fonds non fléchés (ordinaires)</b>	<b>310 268</b>	<b>305 015</b>
<b>Fonds programme fléchés</b>				
526 220	523 876	Australie (DFAT)	647 368	135 304
557 334	853 436	Haut-Commissariat du Royaume-Uni – FCDO	1 147 646	225 584
<b>1 083 554</b>	<b>1 377 312</b>	<b>Sous-total fonds programme fléchés</b>	<b>1 795 014</b>	<b>360 888</b>
<b>Fonds projet fléchés</b>				
627 715		Australie (DFAT)		
		Haut-commissariat du Royaume-Uni		
1 156 950	1 377 004	Bureau de météorologie	1 280 911	1 345 586
502 828	767 075	Union européenne (UE)	237 240	
216 985		IFAN		
207 625		OMI		
1 610 369	1 201 936	Nouvelle-Zélande (MFAT)	196 879	
53 761		Secrétariat général du FIP		
11 118		Service national des pêches (Papouasie-Nouvelle-Guinée)		
48 476	91 136	Fonds projet – Bailleurs multiples	85 956	
52 220	23 126	The Ocean Foundation		
		PNUD		
1 073 865	1 511 462	PNUE	1 940 266	
29 952		Université du Pacifique Sud		
1 115 200	3 095 980	Département d'État des États-Unis d'Amérique	864 958	
<b>6 707 064</b>	<b>8 067 719</b>	<b>Sous-total fonds projet fléchés</b>	<b>4 606 210</b>	<b>1 345 586</b>
<b>8 134 718</b>	<b>9 720 427</b>	<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>6 711 492</b>	<b>2 011 489</b>

# Chapitre 4

## Division ressources terrestres (LRD)

La Division LRD fournit des conseils scientifiques avisés, renforce les capacités et propose des services dans différents domaines (conservation, développement et utilisation des ressources phylogénétiques, gestion des forêts et des paysages, systèmes agricoles résilients, diversification des stratégies de subsistance et accès aux marchés) afin de préserver les services écosystémiques, d'améliorer la productivité des sols, et d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle à l'appui de la résilience des communautés du Pacifique.

Pour mener à bien cette mission, la Division articule ses travaux autour de quatre grands piliers thématiques, et elle entreprend d'intégrer progressivement ses programmes au service des objectifs de développement de la CPS.

- **Pilier 1 : Ressources génétiques**
- **Pilier 2 : Gestion durable des forêts et des paysages**
- **Pilier 3 : Agriculture durable**
- **Pilier 4 : Marchés au service des moyens de subsistance**

Le plan d'activité 2019–2023 de la Division LRD comprend six objectifs de la Division et 12 domaines de résultats essentiels (KRA). Le nouveau plan d'activité de la Division devrait entrer en vigueur mi-2025, mais, dans ce chapitre, nous nous référons au plan précédent.

### Alignement stratégique sur le Plan stratégique 2022–2031 de la CPS

**Objectif 1 de la Division.** Les ressources terrestres, agricoles, forestières et génétiques sont gérées de manière durable et préservées.

**Alignement sur les axes prioritaires (KFA) : 1, 2**

**Domaines de résultats essentiels (KRA) de la Division :**

- **KRA 1 :** Augmentation des ressources génétiques disponibles au sein du Centre d'étude des cultures et des arbres du Pacifique (CePaCT) et dans les pays.
- **KRA 2 :** Adoption accrue de plans, politiques, pratiques et technologies de gestion durable des ressources terrestres.

**Objectif 2 de la Division.** La capacité à satisfaire la demande de produits forestiers et agricoles sur les marchés locaux et internationaux est renforcée.

**Alignement sur les KFA 2, 4, 5, 6**

**KRA de la Division :**

- **KRA 3 :** Diversification des stratégies de subsistance et création de nouvelles chaînes de valeur.
- **KRA 7 :** Bénéfices découlant de l'agriculture et de la foresterie équitablement distribués.

**Objectif 3 de la Division.** Les pays océaniques ont accès à une grande variété de ressources forestières et agricoles, riches en éléments nutritifs et résilientes face aux effets des catastrophes naturelles et du changement climatique.

**Alignement sur les KFA 2, 3, 5**

**KRA de la Division :**

- **KRA 5 :** Des systèmes de production agricole, terrestre et forestière résilients.
- **KRA 6 :** Utilisation accrue de variétés végétales nutritives et résilientes par les États et Territoires insulaires océaniques.

**Objectif 4 de la Division.** Les politiques, les programmes et les services nationaux et régionaux dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie tiennent compte de l'inclusion sociale, et défendent et protègent l'héritage culturel et les droits de la personne.

**Alignement sur les KFA 4, 5**

**KRA de la Division :**

- **KRA 7 :** Bénéfices découlant de l'agriculture et de la foresterie équitablement distribués.

**Objectif 5 de la Division.** Les services et systèmes d'exploitation agricole intégrés sont renforcés.

**Alignement sur les KFA 1, 3, 6**

**KRA de la Division :**

- **KRA 8 :** Amélioration des technologies adoptées et mises en application concernant la production agricole, la santé des sols, l'eau, la lutte contre les organismes nuisibles et les maladies, ainsi que l'élevage.

**Objectif 6 de la Division.** Objectifs organisationnels.

**Alignement sur le KFA 7**

**KRA de la Division :**

- **KRA 9 :** Renforcement des interactions et de la collaboration avec les membres et les partenaires.
- **KRA 10 :** Optimisation des capacités des personnes, des systèmes et des processus.
- **KRA 11 :** Renforcement du savoir et de l'expertise techniques et scientifiques.
- **KRA 12 :** Amélioration de la visibilité ainsi que du partage des connaissances et des informations avec les membres et les partenaires.

Budget rectificatif 2024	2025	DIVISION RESSOURCES TERRESTRES	2026	2027
<b>BUDGET DES DÉPENSES</b>				
<b>2 082 521</b>	<b>1 930 834</b>	<b>Fonds non fléchés (ordinaires)</b>	<b>1 764 090</b>	<b>1 768 545</b>
<b>Fonds programme fléchés</b>				
122 372	166 794	Australie (ACIAR)	196 299	
767 931	504 000	Nouvelle-Zélande (MFAT)	504 000	504 000
<b>890 303</b>	<b>670 794</b>	<b>Sous-total fonds programme fléchés</b>	<b>700 299</b>	<b>504 000</b>
<b>Fonds projet fléchés</b>				
751 616	1 160 582	France (AFD)		
1 076 417	303 300	Australie (ACIAR)	41 968	16 933
717 695	606 460	Australie (DFAT)	495 566	407 395
23 120	42 722	Conseil d'administration de l'Institut Cawthron		
2 278 428	84 335	Union européenne (UE)		
369 988	429 653	Ministère australien de l'Agriculture, de la Pêche et de la Foresterie		
53 451		Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)		
498 058		Centre du commerce international (ITC)		
76 350		Landcare Research New Zealand Ltd		
1 260 326	1 139 294	Nouvelle-Zélande (MFAT)	1 003 983	745 382
18 170		Palladium International Pty Ltd		
13 881	12 075	Fonds projet – Bailleurs multiples	11 643	6 325
43 047	28 203	SK INNOVATION CO LTD		
275 178	313 137	Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures	265 105	541 216
174 622	1 583 192	Agence des États-Unis pour le développement international (USAID)	1 930 502	2 056 039
95 801		Organisation mondiale de la santé animale (OMSA)		
<b>7 726 148</b>	<b>5 702 953</b>	<b>Sous-total fonds projet fléchés</b>	<b>3 748 767</b>	<b>3 773 290</b>
<b>10 698 972</b>	<b>8 304 581</b>	<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>6 213 156</b>	<b>6 045 835</b>

## Bureau du-de la Directeur-riche

### But

Assurer un encadrement efficace et fournir des services de conseil institutionnels et relatifs aux programmes dans le but de renforcer les principales bases opérationnelles de l'ensemble des piliers et des programmes de la Division.

### Principaux produits escomptés en 2025 – fonds programme fléchés et fonds projet fléchés

Bureau du-de la Directeur-riche

Trajectoires : Digitalisation et technologie ;  
Innovation et recherche ; Capacité et influence ;  
De la stratégie à l'action

KFA du Plan stratégique : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7

#### KRA 9 :

- Un soutien est apporté à la quatrième Semaine océanienne de l'agriculture et de la foresterie (PWAF) organisée aux Tonga, au cours de laquelle auront lieu les conférences régionales des directeurs et des ministres
- La Stratégie pour l'agriculture et la foresterie dans le Pacifique à l'horizon 2050, intitulée « Cultiver le Pacifique », est approuvée en vue de sa mise en œuvre
- Les ressources sont mobilisées et les partenariats sont conclus pour la mise en œuvre du Programme phare de la CPS sur les systèmes alimentaires
- L'approche « Une seule santé » est mise en œuvre en consultation avec les parties prenantes du Pacifique

#### KRA 10 :

- Le plan d'activité 2025–2029 de la Division LRD est approuvé en vue de sa mise en œuvre
- Les fonctions essentielles permettant à la Division LRD de mettre à disposition ses services (finances et administration ; planification, suivi-évaluation et apprentissage ; communications ; gestion des connaissances ; égalité de genre et inclusion sociale) sont efficacement mises au point et pérennisées
- Contribution constante aux normes organisationnelles et respect de celles-ci par l'intermédiaire de synergies interdivisions, de collaborations, de partenariats et d'un appui aux programmes phares de la CPS

#### KRA 11 :

- Continuer de fournir des capacités techniques et scientifiques essentielles
- Appuyer les compétences en matière de recherche pour le développement, notamment en élaborant des systèmes de recherche innovants

#### KRA 12 :

- Renforcer la communication et l'échange d'informations sur les activités de la Division, ainsi que les efforts visant à en accroître la visibilité en s'appuyant sur la mise à niveau des systèmes et des outils



Budget rectificatif 2024	2025	BUREAU DU-DE LA DIRECTEUR-RICE	2026	2027
<b>BUDGET DES DÉPENSES</b>				
<b>1 341 777</b>	<b>1 116 788</b>	<b>Fonds non fléchés (ordinaires)</b>	<b>1 019 642</b>	<b>948 916</b>
<b>Fonds programme fléchés</b>				
122 372	166 794	Australie (ACIAR)	196 299	
767 931	504 000	Nouvelle-Zélande (MFAT)	504 000	504 000
<b>890 303</b>	<b>670 794</b>	<b>Sous-total fonds programme fléchés</b>	<b>700 299</b>	<b>504 000</b>
<b>Fonds projet fléchés</b>				
152 831	84 188	Australie (ACIAR)		
312 047	187 257	Australie (DFAT)	181 364	96 716
174 622	1 583 193	Agence des États-Unis pour le développement international (USAID)	1 930 502	2 056 038
<b>639 500</b>	<b>1 854 638</b>	<b>Sous-total fonds projet fléchés</b>	<b>2 111 866</b>	<b>2 152 754</b>
<b>2 871 580</b>	<b>3 642 220</b>	<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>3 831 807</b>	<b>3 605 670</b>

## Ressources génétiques

### But

Faire progresser la conservation, la mise en valeur et l'utilisation des ressources phylogénétiques, notamment en ce qui concerne le développement et le renforcement des réseaux d'approvisionnement en semences et matériel végétal afin d'améliorer la disponibilité des cultures et des arbres vivriers, l'accès à ces cultures et à ces arbres, leur utilisation et leur qualité à l'échelle des communautés, des pays et de la région.

### Principaux produits escomptés en 2025 – sélection de fonds projet fléchés

#### Programme/Pilier : Ressources génétiques

Trajectoires : Innovation et recherche ; Capacité et influence      KFA du Plan stratégique : 2, 3, 5, 6, 7

#### Principaux produits escomptés :

##### KRA 1 :

- Amélioration de la conservation des ressources génétiques grâce à la maintenance continue des collections de base, aux duplications pour sauvegarde, à la cryoconservation et aux activités de régénération
- Mise au point de cultures nouvelles (climato-résilientes) et amélioration de leur diversité grâce à des méthodes et des approches adaptées de reproduction végétales
- Intensification des efforts permettant de répondre aux normes internationales applicables aux banques de gènes, et notamment de respecter les recommandations de l'évaluation du Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures

##### KRA 6 :

- Promotion et distribution de variétés nutritives et climato-résilientes dans les pays membres

##### KRA 9 :

- Renforcement et/ou mise en place de partenariats relatifs à la conservation et à l'utilisation des ressources génétiques avec le Réseau océanien d'information sur les ressources phylogénétiques agricoles (PAPGREN) et d'autres entités

**Principaux produits escomptés (suite) :**

**KRA 11 :**

- Mise en application du plan d'investissement du CePaCT 2025–2029 en cours
- Approfondissement des recherches sur les variétés végétales améliorées adaptées aux objectifs, et les trajectoires de nature à favoriser la mise en place de systèmes semenciers propres
- Augmentation des agents des pays membres et des experts régionaux dotés de capacités en biotechnologie, acclimatation des plantes, collecte sur le terrain, caractérisation, évaluation et stratégies efficaces de conservation

Budget rectificatif 2024	2025	RESSOURCES GÉNÉTIQUES	2026	2027
<b>BUDGET DES DÉPENSES</b>				
<b>295 738</b>	<b>286 414</b>	<b>Fonds non fléchés (ordinaires)</b>	<b>279 072</b>	<b>295 738</b>
<b>Fonds projet fléchés</b>				
504 029		Australie (ACIAR)		
405 648	419 203	Australie (DFAT)	314 202	310 680
49 464		FAO		
747 806	702 095	Nouvelle-Zélande (MFAT)	626 877	745 382
18 170		Palladium International Pty Ltd		
13 599	6 325	Fonds projet – Bailleurs multiples	5 893	
275 178	313 136	Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures	265 104	541 216
		PNUD		
<b>2 013 894</b>	<b>1 440 759</b>	<b>Sous-total fonds projet fléchés</b>	<b>1 212 076</b>	<b>1 597 278</b>
<b>2 309 632</b>	<b>1 727 173</b>	<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>1 491 148</b>	<b>1 893 016</b>

## Gestion durable des forêts et des paysages

### But

Appuyer et renforcer les capacités en matière de gestion durable des forêts et des paysages afin de préserver les services écosystémiques, d'accroître la productivité des sols et d'améliorer la résilience des communautés, notamment en élaborant et en améliorant des politiques, plans, lois et stratégies, et en renforçant l'application de la gestion durable des forêts et des paysages.

### Principaux produits escomptés en 2025 – sélection de fonds projet fléchés

**Programme/Pilier :** Gestion durable des forêts et des paysages

**Trajectoires :** Capacité et influence ; Innovation et recherche ; De la stratégie à l'action

**KFA du Plan stratégique :** 2, 7

**Principaux produits escomptés :**

**KRA 2 :**

- Élaboration de protocoles de traitement des produits en bois d'ingénierie
- Mise au point finale d'une méthode pour la restauration écosystémique de mangroves à l'échelon communautaire

**KRA 5 :**

- Choix des traitements visant à lutter contre les espèces envahissantes dans certains sites

**Principaux produits escomptés (suite) :**

**KRA 9 :**

- Coordination du Réseau océanien des professionnels de la foresterie et soutien à ce réseau

**KRA 10 :**

- Deux agents ayant obtenu un master

**KRA 11 :**

- Mise au point de modèles localisés des espèces végétales envahissantes aux fins de recherche et de conseil stratégique pour les Tonga et les Fidji

Budget rectificatif 2024	2025	GESTION DURABLE DES FORÊTS ET DES PAYSAGES	2026	2027
<b>BUDGET DES DÉPENSES</b>				
95 962	98 236	Fonds non fléchés (ordinaires)	93 897	100 412
<b>Fonds projet fléchés</b>				
171 470	184 889	Australie (ACIAR)	9 122	
43 047	28 203	SK INNOVATION CO LTD		
<b>214 517</b>	<b>213 092</b>	<b>Sous-total fonds projet fléchés</b>	<b>9 122</b>	
<b>310 479</b>	<b>311 328</b>	<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>103 019</b>	<b>100 412</b>

## Agriculture durable

### But

Promouvoir et élaborer des solutions intégrées afin de relever les défis liés aux systèmes de production agricole durables et de garantir ainsi la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que la résilience des communautés.

### Principaux produits escomptés en 2025 – fonds projet fléchés

**Programme/Pilier : Agriculture durable**

**Trajectoires : Innovation et recherche ; Capacité et influence**

**KFA du Plan stratégique : 3, 6, 7**

**Principaux produits escomptés :**

**KRA 4 :**

- Renforcement des capacités des pays en matière de surveillance de la santé des végétaux, de planification des interventions d’urgence et de lutte intégrée contre les organismes nuisibles et les maladies
- Renforcement des capacités des pays en matière de surveillance et de prise en charge des maladies animales en s’appuyant sur la formation, la surveillance et l’établissement de réseaux

**KRA 8 :**

- Augmentation du nombre de technologies relatives à la santé des sols et à l’utilisation rationnelle de l’eau mises au point et exploitées
- Augmentation du nombre de pays mettant au point et adoptant des technologies de gestion intégrée des cultures

**Principaux produits escomptés (suite) :**

**KRA 9 :**

- Renforcement des connaissances sur les stratégies de gestion des sols dans le Pacifique grâce à la formation, à la recherche et aux partenariats
- Amélioration de la coordination, de l'intégration et des partenariats à l'échelle régionale en s'appuyant sur l'établissement du réseau du Partenariat océanien sur les sols
- Pilotage et coordination du cadre stratégique pour le Réseau des directeurs des services vétérinaires et des productions animales du Pacifique (PHOVAPS)

Budget rectificatif 2024	2025	AGRICULTURE DURABLE	2026	2027
<b>BUDGET DES DÉPENSES</b>				
<b>134 327</b>	<b>134 347</b>	<b>Fonds non fléchés (ordinaires)</b>	<b>122 219</b>	<b>134 327</b>
<b>Fonds projet fléchés</b>				
248 087	34 223	Australie (ACIAR)	32 846	16 933
23 120	42 722	Conseil d'administration de l'Institut Cawthron		
143 344	55 048	Ministère australien de l'Agriculture, de la Pêche et de la Foresterie		
76 350		Landcare Research New Zealand Ltd		
512 520	437 199	Nouvelle-Zélande (MFAT)	377 107	
		PNUD		
92 038		OMSA		
<b>1 095 459</b>	<b>569 192</b>	<b>Sous-total fonds projet fléchés</b>	<b>409 953</b>	<b>16 933</b>
<b>1 229 786</b>	<b>703 539</b>	<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>532 172</b>	<b>151 260</b>

## Marchés au service des moyens de subsistance

**But**

Favoriser la résilience des exploitations familiales afin de garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle en améliorant l'accès à l'offre alimentaire ainsi que la disponibilité, l'utilisation et la qualité des approvisionnements alimentaires, aussi bien en milieu rural qu'en ville ; et promouvoir la gestion d'exploitation agricole ainsi que les systèmes qui améliorent l'accès aux marchés locaux et d'exportation, notamment les services de biosécurité renforcés.

### Principaux produits escomptés en 2025 – fonds projet fléchés

**Programme/Pilier :** Marchés au service des moyens de subsistance

**Trajectoires :** Capacité et influence ; Innovation et recherche

**KFA du Plan stratégique :** 2, 5, 6, 7

**Principaux produits escomptés :**

**KRA 2 :**

- Promotion du développement de l'agriculture biologique par l'intermédiaire d'un réseau de fermes pédagogiques

**KRA 3 :**

- Renforcement des liens entre les chaînes de valeur afin d'améliorer l'accès au marché et les perspectives économiques pour un large éventail de parties prenantes
- Augmentation du nombre d'agriculteurs pratiquant la gestion durable des terres et utilisant des méthodes agroécologiques

**Principaux produits escomptés :****KRA 4 :**

- Mise en place d'activités de renforcement des capacités et d'une assistance technique afin d'améliorer les services sanitaires et phytosanitaires dans la région
- Mise en place d'activités de renforcement des capacités et d'une assistance technique afin d'améliorer les services sanitaires et phytosanitaires dans la région (plans stratégiques pour la biosécurité)

**KRA 9 :**

- Renforcement des structures de gouvernance, de la durabilité et du financement de la Communauté océanienne pour l'agriculture biologique et le commerce éthique (POETCom) et de l'Organisation pour la protection des végétaux dans le Pacifique (PPPO)

<b>Budget rectificatif 2024</b>	<b>2025</b>	<b>MARCHÉS AU SERVICE DES MOYENS DE SUBSISTANCE</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
<b>BUDGET DES DÉPENSES</b>				
<b>214 717</b>	<b>295 049</b>	<b>Fonds non fléchés (ordinaires)</b>	<b>249 260</b>	<b>289 152</b>
<b>Fonds projet fléchés</b>				
751 616	1 160 582	France (AFD)		
2 278 428	84 335	Union européenne (UE)		
226 645	374 605	Ministère australien de l'Agriculture, de la Pêche et de la Foresterie		
3 988		FAO		
498 058		ITC		
4 043	5 750	Fonds projet – Bailleurs multiples	5 750	6 325
		PNUD		
<b>3 762 778</b>	<b>1 625 272</b>	<b>Sous-total fonds projet fléchés</b>	<b>5 750</b>	<b>6 325</b>
<b>3 977 495</b>	<b>1 920 321</b>	<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>255 010</b>	<b>295 477</b>

# Chapitre 5

## Division santé publique (PHD)

---

Œuvrant en faveur du bien-être des populations du Pacifique, la Division santé publique guide les efforts de la CPS visant à améliorer l'accessibilité à des services de santé de qualité dans les États et Territoires insulaires océaniques. La Division santé publique est composée de cinq équipes techniques bénéficiant de l'appui de l'équipe du-de la Directeur-riche (Communications, Suivi-évaluation et apprentissage [SEA], Finance et Administration) qui travaillent ensemble pour atteindre les six objectifs de la Division :

- **Objectif 1 de la Division** : Améliorer les interventions multisectorielles dans la lutte contre les maladies non transmissibles (MNT) et la réduction de la mortalité prématurée.
- **Objectif 2 de la Division** : Renforcer les capacités en matière de surveillance, de préparation et de réponse dans le domaine de la sécurité sanitaire.
- **Objectif 3 de la Division** : Renforcer les capacités des laboratoires afin d'appuyer les actions prioritaires en matière de surveillance clinique et de surveillance de la santé publique dans le Pacifique.
- **Objectif 4 de la Division** : Renforcer les services cliniques, les services de soins infirmiers et les services de lutte anti-infectieuse dans les États et Territoires insulaires océaniques.
- **Objectif 5 de la Division** : Renforcer les systèmes d'information sanitaire et d'autres composantes des systèmes de santé des États et Territoires insulaires océaniques.
- **Objectif 6 de la Division** : Optimiser les services de soutien de la Division (Administration, SEA et Communications) et améliorer la gestion financière et la gestion des risques afin de permettre des prestations efficaces.

Par l'intermédiaire de ses objectifs 1 à 5, la Division santé publique contribuera à la réalisation de cinq domaines de résultats essentiels (KRA) :

- **KRA 1** : Les États et Territoires insulaires océaniques s'approprient et pilotent le calendrier du changement aux fins de l'amélioration des services de santé dans la région.
- **KRA 2** : Le renforcement des capacités et l'amélioration des connaissances et compétences conduisent à un changement de pratiques et à plus d'efficacité et d'efficience au sein des ministères océaniques de la Santé.
- **KRA 3** : Mettre en œuvre et faire appliquer les législations, les politiques, les directives et les normes dans les États et Territoires insulaires océaniques.
- **KRA 4** : Mettre en place des innovations, la transformation numérique et des technologies afin d'améliorer l'efficacité et l'efficience au sein des ministères de la Santé du Pacifique.
- **KRA 5** : Utiliser les données, les statistiques et les outils de connaissance à l'appui d'une planification et d'une prise de décision stratégique fondées sur des données factuelles.

Par l'intermédiaire de son objectif 6, la Division santé publique contribuera à la réalisation de trois KRA :

- **KRA 6** : Améliorer la visibilité du travail de la Division afin de renforcer la mobilisation des États et Territoires insulaires océaniques et des parties prenantes.
- **KRA 7** : Améliorer le SEA au sein de la Division santé publique, ainsi que dans certains États et Territoires insulaires océaniques et chez certaines parties prenantes.
- **KRA 8** : Améliorer les systèmes et les processus d'assistance financière et administrative.

### Alignement stratégique sur le Plan stratégique 2022–2031 de la CPS

Les services de la Division santé publique concernent les axes prioritaires (KFA) 3, 6 et 7 du Plan stratégique 2022–2031 de la CPS.

**Objectif 1 de la Division.** Améliorer les interventions multisectorielles dans la lutte contre les MNT et la réduction de la mortalité prématurée.

**Alignement sur les KFA 3, 6**

**Domaines de résultats essentiels (KRA) de la Division :**

- **KRA 1 :** Les États et Territoires insulaires océaniques s'approprient et pilotent le calendrier du changement aux fins de l'amélioration des services de santé dans la région.
- **KRA 2 :** Le renforcement des capacités et l'amélioration des connaissances et compétences conduisent à un changement de pratiques et à plus d'efficacité et d'efficience au sein des ministères océaniques de la Santé.
- **KRA 3 :** Mettre en œuvre et faire appliquer les législations, les politiques, les directives et les normes dans les États et Territoires insulaires océaniques.
- **KRA 4 :** Mettre en place des innovations, la transformation numérique et des technologies afin d'améliorer l'efficacité et l'efficience au sein des ministères de la Santé du Pacifique.
- **KRA 5 :** Utiliser les données, les statistiques et les outils de connaissance à l'appui d'une planification et d'une prise de décision stratégique fondées sur des données factuelles.

**Objectif 2 de la Division.** Renforcer les capacités en matière de surveillance, de préparation et de réponse dans le domaine de la sécurité sanitaire.

**Alignement sur le KFA 6**

**KRA de la Division :**

- **KRA 1 :** Les États et Territoires insulaires océaniques s'approprient et pilotent le calendrier du changement aux fins de l'amélioration des services de santé dans la région.
- **KRA 2 :** Le renforcement des capacités et l'amélioration des connaissances et compétences conduisent à un changement de pratiques et à plus d'efficacité et d'efficience au sein des ministères océaniques de la Santé.
- **KRA 3 :** Mettre en œuvre et faire appliquer les législations, les politiques, les directives et les normes dans les États et Territoires insulaires océaniques.
- **KRA 4 :** Mettre en place des innovations, la transformation numérique et des technologies afin d'améliorer l'efficacité et l'efficience au sein des ministères de la Santé du Pacifique.
- **KRA 5 :** Utiliser les données, les statistiques et les outils de connaissance à l'appui d'une planification et d'une prise de décision stratégique fondées sur des données factuelles.

**Objectif 3 de la Division.** Renforcer les capacités des laboratoires afin d'appuyer les actions prioritaires en matière de surveillance clinique et de surveillance de la santé publique dans le Pacifique.

**Alignement sur le KFA 6**

**KRA de la Division :**

- **KRA 1 :** Les États et Territoires insulaires océaniques s'approprient et pilotent le calendrier du changement aux fins de l'amélioration des services de santé dans la région.
- **KRA 2 :** Le renforcement des capacités et l'amélioration des connaissances et compétences conduisent à un changement de pratiques et à plus d'efficacité et d'efficience au sein des ministères océaniques de la Santé.
- **KRA 3 :** Mettre en œuvre et faire appliquer les législations, les politiques, les directives et les normes dans les États et Territoires insulaires océaniques.
- **KRA 4 :** Mettre en place des innovations, la transformation numérique et des technologies afin d'améliorer l'efficacité et l'efficience au sein des ministères de la Santé du Pacifique.
- **KRA 5 :** Utiliser les données, les statistiques et les outils de connaissance à l'appui d'une planification et d'une prise de décision stratégique fondées sur des données factuelles.

**Objectif 4 de la Division.** Renforcer les services cliniques, les services de soins infirmiers et les services de lutte anti-infectieuse dans les États et Territoires insulaires océaniques.

**Alignement sur le KFA 6**

**KRA de la Division :**

- **KRA 1 :** Les États et Territoires insulaires océaniques s'approprient et pilotent le calendrier du changement aux fins de l'amélioration des services de santé dans la région.
- **KRA 2 :** Le renforcement des capacités et l'amélioration des connaissances et compétences conduisent à un changement de pratiques et à plus d'efficacité et d'efficience au sein des ministères océaniques de la Santé.
- **KRA 3 :** Mettre en œuvre et faire appliquer les législations, les politiques, les directives et les normes dans les États et Territoires insulaires océaniques.
- **KRA 4 :** Mettre en place des innovations, la transformation numérique et des technologies afin d'améliorer l'efficacité et l'efficience au sein des ministères de la Santé du Pacifique.
- **KRA 5 :** Utiliser les données, les statistiques et les outils de connaissance à l'appui d'une planification et d'une prise de décision stratégique fondées sur des données factuelles.

**Objectif 5 de la Division.** Renforcer les systèmes d'information sanitaire et d'autres composantes des systèmes de santé des États et Territoires insulaires océaniques.

**Alignement sur le KFA 6**

**KRA de la Division :**

- **KRA 1 :** Les États et Territoires insulaires océaniques s'approprient et pilotent le calendrier du changement aux fins de l'amélioration des services de santé dans la région.
- **KRA 2 :** Le renforcement des capacités et l'amélioration des connaissances et compétences conduisent à un changement de pratiques et à plus d'efficacité et d'efficience au sein des ministères océaniques de la Santé.
- **KRA 3 :** Mettre en œuvre et faire appliquer les législations, les politiques, les directives et les normes dans les États et Territoires insulaires océaniques.
- **KRA 4 :** Mettre en place des innovations, la transformation numérique et des technologies afin d'améliorer l'efficacité et l'efficience au sein des ministères de la Santé du Pacifique.
- **KRA 5 :** Utiliser les données, les statistiques et les outils de connaissance à l'appui d'une planification et d'une prise de décision stratégique fondées sur des données factuelles.

**Objectif 6 de la Division.** Optimiser les services de soutien de la Division (Administration, SEA et Communications) et améliorer la gestion financière et la gestion des risques afin de permettre des prestations efficaces.

**Alignement sur le KFA 7**

**KRA de la Division :**

- **KRA 6 :** Améliorer la visibilité du travail de la Division afin de renforcer la mobilisation des États et Territoires insulaires océaniques et des parties prenantes.
- **KRA 7 :** Améliorer le SEA au sein de la Division santé publique, ainsi que dans certains États et Territoires insulaires océaniques et chez certaines parties prenantes.
- **KRA 8 :** Améliorer les systèmes et les processus d'assistance financière et administrative.



## Principaux produits escomptés en 2025 – fonds programme fléchés

## Programme/Projets : Bureau du-de la Directeur-ric

## Trajectoire : Capacité et influence

KFA du Plan stratégique : 7

## KRA 8 :

- Coordonner les processus de planification du travail et des activités annuelles au sein de la Division santé publique
- Coordonner la compilation des rapports d'étape de la Division destinés à l'équipe Stratégie, performance et apprentissage (SPL), aux organismes de financement et aux partenaires
- Fournir un appui en matière de formation à l'utilisation des outils et tableaux de bord mis au point
- Offrir un appui à l'équipe de la Division santé publique et aux pays océaniques au moyen d'enquêtes et d'analyses
- Organiser les exercices de réflexion à mi-année et en fin d'année de la Division santé publique
- Adopter des stratégies d'amélioration de la fourniture de rapports financiers en temps opportun à l'équipe de la Division
- Traiter les demandes relatives aux achats et aux paiements dans des délais acceptables
- Assurer la formation à Navision et à Jet Reports du personnel chargé des finances et de l'administration

## Trajectoire : Digitalisation et technologie

KFA du Plan stratégique : 7

## KRA 7 :

- Rechercher des solutions en ligne adaptées au suivi des flux de travail
- Élaborer des outils et des modèles de collecte de données, ainsi que des tableaux de bord et des visualisations interactives des données
- Soutenir les équipes de la Division santé publique et les pays océaniques au moyen d'outils de suivi améliorés
- Améliorer les systèmes et les processus permettant le suivi et l'évaluation des activités de renforcement des capacités au sein de la Division santé publique

## Trajectoire : Données, statistiques et connaissances

KFA du Plan stratégique : 7

## KRA 6 :

- Rédiger et diffuser la lettre d'information/les bulletins électroniques de la Division santé publique
- Rédiger et diffuser des articles (par exemple, communiqués de presse, articles en ligne, articles de blog et portraits) ainsi que des publications pour les réseaux sociaux
- Produire et publier des vidéos
- Concevoir et diffuser des supports promotionnels
- Actualiser régulièrement le site Web de la Division santé publique
- Concevoir des notes d'information de haut niveau portant sur les questions de communication et destinées aux bailleurs de fonds et aux partenaires du développement
- Produire des fiches d'information et des fiches techniques par pays
- Présenter chaque trimestre un tableau de bord actualisé en matière de communication
- Assurer la formation du personnel à la communication et aux médias en vue des missions dans les pays

Budget rectificatif 2024	2025	BUREAU DU-DE LA DIRECTEUR-RICE	2026	2027
<b>BUDGET DES DÉPENSES</b>				
<b>1 141 796</b>	<b>1 025 126</b>	<b>Fonds non fléchés (ordinaires)</b>	<b>1 025 125</b>	<b>1 025 126</b>
<b>Fonds programme fléchés</b>				
3 751 341	2 867 079	Australie (DFAT)	1 667 086	1 838 168
414 414	407 752	Nouvelle-Zélande (MFAT)	246 358	245 893
<b>4 165 755</b>	<b>3 274 831</b>	<b>Sous-total fonds programme fléchés</b>	<b>1 913 444</b>	<b>2 084 061</b>
<b>5 307 551</b>	<b>4 299 957</b>	<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>2 938 569</b>	<b>3 109 187</b>

**Programme/Projets : Programme prévention et lutte contre les MNT**

**Trajectoire : Capacité et influence**

**KFA du Plan stratégique : 3, 6**

**KRA 1 :**

- Veiller à ce que la lutte contre les MNT soit à l'ordre du jour des réunions de haut niveau
- Concevoir un plan national multisectoriel de lutte contre les MNT
- Créer un comité national/sous-national multisectoriel chargé des MNT
- Mobiliser les organisations de la société civile et les acteurs non étatiques dans la lutte contre les MNT
- Mobiliser et étoffer les groupes de jeunes luttant contre les MNT
- Intégrer la nutrition et les systèmes alimentaires aux initiatives de lutte contre les MNT
- Intégrer l'égalité de genre et l'inclusion sociale aux initiatives de lutte contre les MNT
- Organiser des réunions de gouvernance relatives à la lutte contre les MNT

**Trajectoire : Capacité et influence**

**KFA du Plan stratégique : 3, 6**

**KRA 2 :**

- Examiner et actualiser les programmes et le plan de formation sur les MNT
- Organiser des formations ciblées sur les MNT
- Appuyer le perfectionnement et les stages professionnels sur les MNT
- Concevoir des ressources de promotion de la santé et d'éducation à la santé traitant des MNT
- Mener des campagnes et des interventions de lutte contre les MNT
- Soutenir l'intégration des services et systèmes de soins primaires des MNT
- Offrir un appui aux pays océaniques dans le cadre des demandes de financement en faveur de la lutte contre les MNT

**Trajectoire : De la stratégie à l'action**

**KFA du Plan stratégique : 3, 6**

**KRA 3 :**

- Examiner, actualiser et élaborer les politiques et législations relatives aux MNT
- Examiner, actualiser et élaborer les directives relatives aux MNT

**Trajectoire : Digitalisation et technologie**

**KFA du Plan stratégique : 3, 6**

**KRA 4 :**

- Mener des interventions innovantes de lutte contre les MNT mettant en œuvre des technologies modernes, afin de favoriser les changements de comportement
- Concevoir une plateforme Moodle ou des applications numériques pour les ressources sur les MNT

**Trajectoire : Innovation et recherche**

**KFA du Plan stratégique : 3, 6**

**KRA 5 :**

- Mener des recherches opérationnelles sur les MNT
- Publier des données et des résultats d'études relatives aux MNT
- Diffuser les résultats fondés sur des données probantes concernant les MNT
- Examiner et évaluer les importations/le commerce de produits néfastes pour la santé

## Trajectoire : Données, statistiques et connaissances

KFA du Plan stratégique : 3, 6

**KRA 5 :**

- Élaborer et actualiser les cadres de suivi et d'évaluation des MNT
- Élaborer et actualiser les tableaux de bord de l'Alliance océanique pour le suivi de la lutte contre les MNT (MANA)
- Diriger l'équipe de coordination MANA pour ce qui est des données relatives aux politiques et législations sur les MNT
- Intégrer les données relatives aux MNT dans des ensembles plus larges de statistiques (par exemple ceux de la Division statistique pour le développement)

Budget rectificatif 2024	2025	PROGRAMME PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES	2026	2027
<b>BUDGET DES DÉPENSES</b>				
<b>Fonds projet fléchés</b>				
		Fonds Pacifique		
141 818		Nouvelle-Zélande (MFAT)	600 000	600 000
492 012	798 108			
<b>633 830</b>	<b>798 108</b>	<b>Sous-total fonds projet fléchés</b>	<b>600 000</b>	<b>600 000</b>
<b>633 830</b>	<b>798 108</b>	<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>600 000</b>	<b>600 000</b>

## Programme/Projets : Programme surveillance, préparation et réponse

## Trajectoire : Capacité et influence

KFA du Plan stratégique : 6

**KRA 1 :**

- Organiser la réunion du Groupe de coordination du Réseau océanique de surveillance de la santé publique (ROSSP)
- Organiser les réunions régionales et les réunions des réseaux de services du ROSSP
- Achever la mission de conseil et diffuser le rapport de l'évaluation externe du ROSSP
- Engager un-e consultant-e pour mettre à jour le plan stratégique 2024–2028 du ROSSP

## Trajectoire : Capacité et influence

KFA du Plan stratégique : 6

**KRA 2 :**

- Organiser les formations du Programme de renforcement des interventions en santé publique dans le Pacifique/Utilisation des données pour la prise de décision (SHIP/DDM)
- Organiser des formations en entomologie
- Appuyer les collaborations avec d'autres programmes de formation à l'épidémiologie de terrain et de diffusion de la recherche
- Apporter un soutien technique en matière de communication des risques et de mobilisation des communautés
- Soutenir les pays océaniques lors de flambées épidémiques ou catastrophes naturelles
- Renforcer les capacités et fournir un appui en matière de surveillance accrue lors des grands rassemblements
- Améliorer les capacités pour ce qui est de l'approche « Une seule santé » appliquée aux menaces actuelles et émergentes
- Former les équipes EpiNet des pays océaniques

## Trajectoire : De la stratégie à l'action

KFA du Plan stratégique : 6

**KRA 3 :**

- Mettre à jour le *Guide pour la prise en charge des épidémies en Océanie*

**Trajectoire : Digitalisation et technologie**

**KFA du Plan stratégique : 6**

**KRA 4 :**

- Soutenir la connexion à Internet et la transformation numérique dans les pays océaniques
- Apporter son concours à des innovations numériques telles que la base de données sur les personnes en situation de handicap à Vanuatu et l'application SPC Regional Health Guidelines
- Créer et maintenir une plateforme en ligne permettant l'échange de supports SHIP-DDM avec les partenaires
- Appuyer la création et le développement de systèmes d'alerte précoce en cas de flambées épidémiques

**Trajectoire : Innovation et recherche**

**KFA du Plan stratégique : 6**

**KRA 5 :**

- Réaliser des enquêtes sur les moustiques et une cartographie des vecteurs
- Appuyer la réalisation d'une enquête de séroprévalence
- Mener une étude de faisabilité sur les insectariums régionaux

**Trajectoire : Données, statistiques et connaissances**

**KFA du Plan stratégique : 6**

**KRA 5 :**

- Produire et publier des rapports annotés et des notes d'information sur PacNet
- Assurer la continuité du travail mené sur le système régional de renseignements épidémiologiques ; produire et diffuser un rapport hebdomadaire sur les alertes relatives aux maladies à potentiel épidémique et aux maladies émergentes, ainsi que des rapports annuels
- Diffuser des conseils sanitaires et des directives techniques dans les pays océaniques, en fonction de leurs demandes
- Publier des données et des résultats d'études relatives aux maladies transmissibles

<b>Budget rectificatif 2024</b>	<b>2025</b>	<b>PROGRAMME SURVEILLANCE, PRÉPARATION ET RÉPONSE</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
<b>BUDGET DES DÉPENSES</b>				
<b>Fonds projet fléchés</b>				
464 840		Australie (DFAT)		
357 199	653 716	Union européenne (UE)		
124 370		Département d'État des États-Unis d'Amérique		
<b>946 409</b>	<b>653 716</b>	<b>Sous-total fonds projet fléchés</b>		
<b>946 409</b>	<b>653 716</b>	<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>		

**Programme/Projets : Programme services cliniques**

**Trajectoire : Capacité et influence**

**KFA du Plan stratégique : 3, 6**

**KRA 1 :**

- Organiser régulièrement les réunions régionales de gouvernance
- Renforcer les réponses des pays océaniques aux urgences sanitaires/épidémies en matière de services cliniques, infirmiers, paramédicaux, biomédicaux et de services de lutte anti-infectieuse
- Renforcer les services et les capacités des pays océaniques en matière de soins cliniques et infirmiers, d'activités paramédicales et biomédicales, et de lutte anti-infectieuse

**Trajectoire : Capacité et influence**

**KFA du Plan stratégique : 3, 6**

**KRA 2 :**

- Renforcer les capacités des réseaux cliniques et infirmiers du Pacifique (y compris les services paramédicaux)
- Promouvoir les questions d'égalité de genre, de handicap et d'inclusion sociale (EGHIS) dans les soins cliniques et infirmiers, les services paramédicaux et biomédicaux, et les services de lutte anti-infectieuse
- Soutenir les initiatives des pays océaniques en matière de renforcement des compétences d'encadrement dans les secteurs des soins cliniques, des soins infirmiers et des services paramédicaux
- Soutenir les pays océaniques au moyen de la formation continue des professionnels de la santé dans des domaines de spécialisation et propres à chaque discipline
- Intégrer les questions d'EGHIS dans la planification des effectifs de santé et les ressources humaines
- Renforcer l'éducation à la lutte anti-infectieuse dans les pays océaniques
- Appuyer les mécanismes de coordination et de travail en réseau à l'échelon régional

**Trajectoire : De la stratégie à l'action**

**KFA du Plan stratégique : 3, 6**

**KRA 3 :**

- Soutenir la mise en œuvre par les pays océaniques du cadre et des normes de spécialisation des soins infirmiers
- Soutenir l'élaboration/l'évaluation par les pays océaniques de compétences, de directives ou de plans, entre autres, en matière de lutte anti-infectieuse
- Aider les pays océaniques à concevoir leurs plans nationaux en matière de chirurgie, d'obstétrique et d'anesthésie

**Trajectoire : Digitalisation et technologie**

**KFA du Plan stratégique : 3, 6**

**KRA 4 :**

- Renforcer les connaissances autour de la numérisation des outils et des ressources ainsi que les capacités d'utilisation de ceux-ci
- Appuyer la numérisation des outils et des ressources aux fins de la fourniture de soins cliniques et infirmiers, de services paramédicaux et biomédicaux, et de services de lutte anti-infectieuse spécialisés

**Trajectoire : Données, statistiques et connaissances**

**KFA du Plan stratégique : 3, 6**

**KRA 5 :**

- Augmenter le volume des données probantes à l'appui de la prise de décisions à l'échelon régional grâce à la recherche

Budget rectificatif 2024	2025	PROGRAMME SERVICES CLINIQUES	2026	2027
<b>BUDGET DES DÉPENSES</b>				
<b>Fonds projet fléchés</b>				
1 708 897	1 141 726	Australie (DFAT)	189 458	
<b>1 708 897</b>	<b>1 141 726</b>	<b>Sous-total fonds projet fléchés</b>	<b>189 458</b>	
<b>1 708 897</b>	<b>1 141 726</b>	<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>189 458</b>	

**Programme/Projets : Programme de renforcement des laboratoires**

**Trajectoire : Capacité et influence**

**KFA du Plan stratégique : 6**

**KRA 1 :**

- Organiser les réunions régionales LabNet
- Veiller à ce que le Programme de renforcement des laboratoires (LSP) soit représenté lors des réunions de haut niveau
- Organiser des formations à l'encadrement en laboratoire

**Trajectoire : Capacité et influence**

**KFA du Plan stratégique : 6**

**KRA 2 :**

- Organiser des formations sur le système de gestion de la qualité en laboratoire à l'intention des pays océaniques
- Assurer la supervision de la formation et de l'amélioration de la qualité
- Former les utilisateurs à la maintenance des enceintes de sécurité biologique
- Contrôler et entretenir les enceintes de sécurité biologique des laboratoires
- Fournir des formations et des équipements aux pathologistes
- Assurer un renforcement des capacités et un mentorat dans les pays

**Trajectoire : De la stratégie à l'action**

**KFA du Plan stratégique : 3, 6**

**KRA 3 :**

- Élaborer un cadre d'accréditation des laboratoires et le soumettre aux pays océaniques pour approbation
- Fournir une formation certifiante aux formateurs et aux expéditeurs dans le domaine du transport de substances infectieuses, conformément aux règles de l'IATA
- Fournir une évaluation de la qualité des laboratoires

**Trajectoire : Digitalisation et technologie**

**KFA du Plan stratégique : 6**

**KRA 4 :**

- Soutenir la fourniture de consommables et de réactifs aux fins du dépistage RT-PCR des maladies dont la surveillance a été définie comme prioritaire par le ROSSP
- Réparer et entretenir les équipements de dépistage RT-PCR fournis par la CPS
- Déployer une base de données de la résistance aux antimicrobiens/des antibiogrammes
- Créer un tableau de bord pour les autres services de laboratoire et l'évaluation du système de management de la qualité (SMQ) en laboratoire
- Assurer un dépistage moléculaire du papillomavirus humain (HPV)
- Fournir des accessoires de SMQ en laboratoire, y compris du matériel informatique

**Trajectoire : Données, statistiques et connaissances**

**KFA du Plan stratégique : 6**

**KRA 5 :**

- Mettre à jour le répertoire des laboratoires et les informations sur les ressources humaines des laboratoires
- Concevoir une base de données standardisée de la résistance aux antimicrobiens/des antibiogrammes pour les laboratoires de niveau 1 des pays océaniques
- Faire un point régulier sur les laboratoires aux référents et lors de forums sur la santé
- Élaborer le rapport d'analyse de la situation sur les tests HPV

**Programme/Projets : Programme de renforcement des systèmes de santé****Trajectoire : Capacité et influence****KFA du Plan stratégique : 6****KRA 1 :**

- Organiser les réunions régionales, les réunions des réseaux et les réunions avec les partenaires du développement du Réseau océanien d'information sanitaire (PHIN)
- Veiller à ce que le renforcement des systèmes d'information sanitaire et le développement de la santé numérique soient à l'ordre du jour des réunions de haut niveau
- Fournir des contributions et des conseils techniques lors des réunions régionales de gouvernance et aux fins de l'élaboration de cadres
- Apporter une assistance technique aux pays océaniques concernant l'évaluation, la rédaction et l'élaboration des plans, des politiques et des calendriers de mise en œuvre relatifs aux systèmes d'information sanitaire/à la santé numérique
- Organiser les réunions régionales et les réunions avec les partenaires du Réseau changement climatique et santé dans le Pacifique
- Apporter un appui technique pour les besoins du renforcement de systèmes de santé climato-résilients par l'intermédiaire de comités nationaux chargés des questions de changement climatique et santé (comité de pilotage, groupe thématique et groupe de travail technique en matière de changement climatique et santé)
- Mettre en œuvre la campagne de sensibilisation à la stratégie relative au changement climatique et à la santé dans les pays et avec les partenaires

**Trajectoire : Capacité et influence****KFA du Plan stratégique : 6****KRA 2 :**

- Renforcer les liens réels avec les pays océaniques et les partenaires pour ce qui a trait aux priorités des systèmes de santé
- Renforcer/développer les partenariats et les collaborations avec les organismes techniques et les partenaires du développement
- Améliorer les capacités de la Division santé publique à appuyer les pays océaniques par une mobilisation continue des ressources
- Améliorer les performances des systèmes d'information sanitaire, la qualité des données et la production de données des pays océaniques
- Aider les pays océaniques à corriger leurs lacunes et leurs faiblesses en matière de systèmes d'information sanitaire/de santé numérique par l'organisation de formations et la mise à disposition des ressources nécessaires
- Renforcer la capacité des pays océaniques à concrétiser de manière prioritaire les engagements qu'ils ont pris lors de la COP 26, par l'intermédiaire de l'Alliance pour une action transformatrice sur le climat et la santé (ATACH)
- Fournir un appui aux pays océaniques et à la Division santé publique au moyen de formations et de réunions sur les questions de changement climatique et santé et de risques sanitaires liés au climat et leurs conséquences
- Intégrer la CPS dans les comités nationaux et de partenaires en matière de changement climatique et santé

**Trajectoire : De la stratégie à l'action****KFA du Plan stratégique : 6****KRA 3 :**

- Les pays océaniques élaborent et évaluent des politiques et plans stratégiques en matière de systèmes d'information sanitaire
- Les pays océaniques évaluent, élaborent et mettent en œuvre des plans stratégiques de santé numérique
- Les pays océaniques élaborent des cadres et des normes de systèmes d'information et systèmes numériques
- Aider les pays océaniques à définir des orientations sur la résilience climatique et la durabilité environnementale des établissements de soins
- Examiner les politiques existantes en matière de changement climatique et santé

**Trajectoire : Digitalisation et technologie**

**KFA du Plan stratégique : 3, 6**

**KRA 4 :**

- Les pays océaniques disposent de bases de données et de plateformes et outils de systèmes d'information sanitaire/de santé numérique améliorés
- L'information sanitaire à l'échelon national est améliorée grâce à la prise en charge de l'intégration de différentes plateformes
- Les pays océaniques disposent de systèmes de mortalité et morbidité, de plateformes et de capacités de codage améliorés
- Des systèmes d'alerte précoce fondés sur le climat sont élaborés pour la dengue (et d'autres maladies liées au climat)

**Trajectoire : Données, statistiques et connaissances**

**KFA du Plan stratégique : 6**

**KRA 5 :**

- Dresser un état des lieux des systèmes d'information sanitaire/de la santé numérique, au moyen d'analyses des lacunes et d'évaluations par exemple
- Encourager les pays océaniques à utiliser les résultats de ces évaluations pour alimenter et renforcer les systèmes d'information sanitaire
- Améliorer la collecte, l'analyse et l'utilisation des données aux fins de la prise de décision en matière de santé
- Travailler en collaboration avec la Division statistique pour le développement sur l'intégration des systèmes d'information sanitaire et d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil, l'objectif étant d'améliorer les données et de suivre les indicateurs sanitaires (par exemple le Cadre de suivi des îles-santé) et les indicateurs mondiaux (par exemple les objectifs de développement durable [ODD])
- Collecter des données pour alimenter les systèmes d'alerte précoce fondés sur le climat pour la dengue (et d'autres maladies liées au climat)

Budget rectificatif 2024	2025	DIVISION SANTÉ PUBLIQUE	2026	2027
<b>BUDGET DES DÉPENSES</b>				
<b>1 141 796</b>	<b>1 025 126</b>	<b>Fonds non fléchés (ordinaires)</b>	<b>1 025 125</b>	<b>1 025 126</b>
<b>Fonds programme fléchés</b>				
3 751 341	2 867 079	Australie (DFAT)	1 667 086	1 838 168
414 414	407 752	Nouvelle-Zélande (MFAT)	246 358	245 893
<b>4 165 755</b>	<b>3 274 831</b>	<b>Sous-total fonds programme fléchés</b>	<b>1 913 444</b>	<b>2 084 061</b>
<b>Fonds projet fléchés</b>				
2 173 737	1 141 726	Australie (DFAT)	189 458	
357 199	653 716	Union européenne (UE)		
141 818		Fonds Pacifique		
492 012	798 108	Nouvelle-Zélande (MFAT)	600 000	600 000
124 370		Département d'État des États-Unis d'Amérique		
<b>3 289 136</b>	<b>2 593 550</b>	<b>Sous-total fonds projet fléchés</b>	<b>789 458</b>	<b>600 000</b>
<b>8 596 687</b>	<b>6 893 507</b>	<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>3 728 027</b>	<b>3 709 187</b>



# Chapitre 6

## Division droits de la personne et développement social (HRSD)

La Division droits de la personne et développement social (HRSD) dirige le programme de travail de la CPS dans les domaines des droits de la personne, de l'égalité de genre, de la jeunesse, du handicap, de la culture au service du développement et de l'inclusion sociale. Nous aspirons à ce que toutes les sociétés océaniques soient justes, équitables, résilientes et durables et nous nous employons à concrétiser cette vision en faisant la promotion des droits de la personne et de la bonne gouvernance, de l'égalité de genre et de l'inclusion sociale, ainsi que des expressions positives de la culture océanique, le tout en nous appuyant sur une approche centrée sur l'humain.

Dans le cadre de son plan d'activité 2021–2026 actualisé (version 1.1), la Division HRSD vise à atteindre les grands objectifs suivants :

- Les pouvoirs publics et les institutions nationales du Pacifique sont robustes, transparents et réactifs, et s'efforcent de défendre et de faire progresser les droits de la personne et la bonne gouvernance, l'égalité de genre, l'inclusion sociale et les expressions positives de la culture océanique.
- La société civile océanique est capable de défendre et de concrétiser les droits de la personne et la bonne gouvernance, l'égalité de genre, l'inclusion sociale et le droit de recourir à des expressions positives de la culture océanique.
- Les expressions positives de la culture océanique sont préservées, mises en avant et intégrées dans l'ensemble de nos travaux à l'appui des droits humains, de l'égalité de genre et de l'inclusion sociale.
- Les programmes et opérations de la CPS appliquent l'approche centrée sur l'humain, et défendent et font progresser les droits de la personne et la bonne gouvernance, l'égalité de genre et l'inclusion sociale, de même que les expressions positives de la culture océanique.
- La Division HRSD travaille de façon collaborative, cohérente et efficace afin d'obtenir des résultats de qualité permettant de défendre et de faire progresser les droits de la personne et la bonne gouvernance, l'égalité de genre et l'inclusion sociale, de même que les expressions positives de la culture océanique.

### Alignement stratégique sur le Plan stratégique 2022–2031 de la CPS

Les interventions de la Division HRSD se rattachent à deux axes prioritaires (KFA) du Plan stratégique de la CPS, à savoir le KFA 4 (Équité, éducation et développement social) et le KFA 7 (Efficacité institutionnelle transformatrice). Des informations détaillées sur la contribution de la Division HRSD à ces KFA sont présentées ci-après.

**Objectif 1 de la Division.** Les pouvoirs publics et les institutions nationales du Pacifique sont robustes, transparents et réactifs, et s'efforcent de défendre et de faire progresser les droits de la personne et la bonne gouvernance, l'égalité de genre, l'inclusion sociale et les expressions positives de la culture océanique.

#### Alignement sur les KFA 1, 4, 6, 7

**Domaine de résultats essentiel (KRA) 1.1 de la Division : Preuves montrant que des lois, des réglementations et des politiques respectant les normes internationales et les meilleures pratiques ont été approuvées, adoptées et mises en application** (indicateur 1 des effets au regard de la trajectoire De la stratégie à l'action dans le Cadre de résultats stratégiques de la CPS)

- Nombre de législations/réglementations/politiques élaborées ou révisées avec la contribution de la Division HRSD (indicateur 1 des produits au regard de la trajectoire De la stratégie à l'action dans le Cadre de résultats stratégiques de la CPS)
- Nombre (ventilé) de garants des droits prenant part à l'élaboration de législations/réglementations/politiques (indicateur 2 des produits au regard de la trajectoire De la stratégie à l'action dans le Cadre de résultats stratégiques de la CPS)

**KRA 1.1 de la Division (suite) :**

- Nombre de mécanismes mis en place et/ou renforcés pour superviser les ressources publiques et la mise en œuvre de la bonne gouvernance ou des droits de la personne (par exemple, mécanismes nationaux de mise en œuvre, de présentation de rapports et de suivi)
- Nombre d'institutions nationales des droits humains définies par la loi
- Nombre d'institutions nationales des droits humains accréditées ou réaccréditées dans le Pacifique

**KRA 1.2 de la Division : Preuves montrant que les ministères ou administrations publiques des pays mettent en application les connaissances et les données pour éclairer la prise de décisions, la présentation de rapports, l'élaboration de programmes, et le suivi de l'impact** (indicateurs 1 et 2 des effets au regard de la trajectoire Capacité et influence, et indicateur 1 des effets au regard de la trajectoire Innovation et recherche dans le Cadre de résultats stratégiques de la CPS)

- Nombre de ministères ou administrations publiques ayant renforcé leurs capacités organisationnelles pour élaborer des politiques, pratiques et programmes relatifs aux droits de la personne et au développement social et en suivre l'impact (par exemple, rapports portant sur les traités) (indicateurs 1 et 2 des effets au regard de la trajectoire Capacité et influence dans le Cadre de résultats stratégiques de la CPS)
- Nombre de stratégies et d'événements régionaux et internationaux en faveur du développement durable ayant permis de faire progresser les priorités relatives aux droits de la personne et au développement social (par exemple, Commission internationale de juristes)
- Preuves montrant que les États et Territoires insulaires océaniques utilisent des données et des statistiques de qualité pour orienter les politiques et les pratiques en matière de droits de la personne, de culture et de développement social (indicateurs 1 et 2 des produits au regard de la trajectoire Données, statistiques et connaissances dans le Cadre de résultats stratégiques de la CPS)

**Objectif 2 de la Division.** La société civile océanique est capable de défendre et de concrétiser les droits de la personne et la bonne gouvernance, l'égalité de genre, l'inclusion sociale et le droit de recourir à des expressions positives de la culture océanique.

**Alignement sur les KFA 1, 4, 6, 7**

**KRA 2.1 de la Division : Preuves de l'augmentation des connaissances et de l'application pratique de l'assistance technique par les acteurs de la société civile** (indicateur 7 des effets au regard de la trajectoire Capacité et influence dans le Cadre de résultats stratégiques de la CPS)

- Nombre de personnes/organisations de la société civile accédant à des activités de renforcement des capacités et mettant en application ces apprentissages par trajectoire, genre, âge, appartenance ou non au groupe des détenteurs des savoirs traditionnels et autres groupes cibles pertinents (indicateur 1 des produits au regard de la trajectoire Capacité et influence dans le Cadre de résultats stratégiques de la CPS)
- Nombre de détenteurs de droits (y compris des femmes, des jeunes et des personnes en situation de handicap) qui participent activement aux instances décisionnelles avec la contribution de la Division HRSD (indicateur 2 des produits au regard de la trajectoire De la stratégie à l'action dans le Cadre de résultats stratégiques de la CPS)

**KRA 2.2 de la Division : Preuves montrant que les groupes marginalisés ont accès à des services spécialisés susceptibles d'influencer la prise de décisions**

- Mécanismes favorisant une participation active à la mise en œuvre des législations/réglementations/ politiques, en fonction du genre ou de l'âge, ou à l'intention des détenteurs des savoirs traditionnels ou d'autres groupes cibles pertinents (indicateur 2 des effets dans le Cadre de résultats stratégiques de la CPS)
- Nombre d'accès aux services destinés aux groupes marginalisés
- Récits témoignant de la participation de groupes marginalisés à la prise de décisions ou de leur influence sur celle-ci
- Récits témoignant de l'évolution des normes sociales reflétant un meilleur appui et une meilleure intégration de l'égalité de genre et des efforts d'inclusion du handicap
- Preuves d'une meilleure prise en compte des questions de genre dans l'accès à la justice
- Nombre d'écoles qui mettent en avant l'éducation à la citoyenneté sociale dans leur programme

**Objectif 3 de la Division.** Les expressions positives de la culture océanienne sont préservées, mises en avant et intégrées dans l'ensemble de nos travaux à l'appui des droits humains, de l'égalité de genre et de l'inclusion sociale.

**Alignement sur les KFA 4, 6, 7**

**KRA 3.1 de la Division : Preuves de l'intégration des cultures et savoirs traditionnels du Pacifique, et promotion d'approches tenant compte de la culture dans les politiques et les programmes** (indicateur 1 des effets au regard de la trajectoire Innovation et recherche dans le Cadre de résultats stratégiques de la CPS)

- Nombre de stratégies régionales et nationales intégrant la culture et les savoirs traditionnels des peuples autochtones et communautés locales du Pacifique, et leur donnant la priorité

**KRA 3.2 de la Division : Preuves montrant que la culture océanienne est mise en avant à différents niveaux**

- Nombre et type d'interventions au cours desquelles la culture océanienne est valorisée, protégée et mise en avant par niveau, organisation ou communauté
- Récits témoignant de la revitalisation de la culture et des changements positifs intervenus en matière de promotion de la culture et des savoirs traditionnels des peuples autochtones et communautés locales du Pacifique

**KRA 3.3 de la Division : Preuves montrant que les industries culturelles et créatives du Pacifique sont appuyées à différents niveaux**

- Récits témoignant du rôle joué par des services culturels, des producteurs culturels et des artistes pour faire progresser les industries culturelles et créatives du Pacifique

**Objectif 4 de la Division.** Les programmes et opérations de la CPS appliquent l'approche centrée sur l'humain, et défendent et font progresser les droits de la personne et la bonne gouvernance, l'égalité de genre et l'inclusion sociale, de même que les expressions positives de la culture océanienne.

**Alignement sur les KFA 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7**

**KRA 4.1 de la Division : Preuves montrant que les approches pilotées par la Division HRSD ont renforcé l'inclusion culturelle et les droits dans l'ensemble des programmes des divisions de la CPS** (indicateur des effets du KFA 7 dans le Cadre de résultats stratégiques de la CPS)

- Nombre et pourcentage d'agents de la CPS prenant part aux activités d'apprentissage mises en place par la Division HRSD ou bénéficiant d'un accompagnement technique, par genre et par âge
- Nombre de demandes auprès du service d'assistance RSE (responsabilité sociale et environnementale)
- Nombre de normes, d'outils et de systèmes de la CPS appuyés par la Division HRSD dans le but d'intégrer les approches reposant sur les meilleures pratiques
- Nombre et pourcentage de divisions de la CPS notifiant une amélioration des capacités à mettre en œuvre l'approche centrée sur l'humain
- Nombre de politiques et de plans d'activité de la CPS intégrant les priorités, les cibles et les ressources en matière d'égalité de genre
- Nombre de stratégies régionales et nationales et de publications de recherche qui sont contextualisées et qui reposent sur des approches des droits de la personne, de l'égalité de genre et de l'inclusion sociale qui font la part belle à la culture

**KRA 4.2 de la Division : Preuves de la collaboration de la CPS avec le Conseil des organisations régionales du Pacifique (CORP) et les dirigeants des États et Territoires insulaires océaniques dans le but de faire progresser le leadership et les droits des femmes, ainsi que l'égalité dans toute l'architecture régionale**

- Appui de la Responsable stratégique principale – Femmes et filles du Pacifique aux mesures stratégiques et catalytiques permettant de faire progresser les actions en faveur de l'égalité de genre au sein de la CPS, du CORP et des États et Territoires insulaires océaniques
- Conception et mise en œuvre du Programme phare sur l'égalité de genre
- Mise en œuvre des procédures opératoires normalisées en matière de violence domestique
- Rôle d'alliés/défenseurs joué par les hommes dans le cadre des activités menées en faveur de l'égalité de genre et de l'accès des femmes au leadership au sein de la CPS et des organisations membres du CORP
- Mise en place d'initiatives et d'activités de sensibilisation concernant le Programme pour l'accès des femmes au leadership

**Objectif 5 de la Division.** La Division HRSD travaille de façon collaborative, cohérente et efficace afin d'obtenir des résultats de qualité permettant de défendre et de faire progresser les droits de la personne et la bonne gouvernance, l'égalité de genre et l'inclusion sociale, de même que les expressions positives de la culture océanique.

**Alignement sur le KFA 7**

**KRA 5.1 de la Division : Part des interventions (projets/programmes) menées à bien en totalité et dans les temps** (mesures au regard du KFA 7 dans le Cadre de résultats stratégiques de la CPS)

- Conclusions positives de l'audit
- Taux d'exécution budgétaire de la Division HRSD
- Respect des exigences de la CPS et des bailleurs de fonds en matière de finances et de présentation de rapports

**KRA 5.2 de la Division : Part des interventions (projets/programmes) menées à bien en totalité et dans les temps** (mesures au regard du KFA 7 dans le Cadre de résultats stratégiques de la CPS)

- Preuves de la préparation et de la mise en place d'un processus de planification stratégique des effectifs

**Principaux produits escomptés en 2025 – fonds non fléchés (ordinaires) et fonds programme fléchés**

**Programme :** Transversalisation de l'approche centrée sur l'humain

**Trajectoire :** Capacité et influence

**KFA du Plan stratégique :** 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7

**Principaux produits escomptés – fonds non fléchés (ordinaires) :**

- Un soutien ciblé est apporté afin de défendre les approches fondées sur les droits auprès des pays participants, en ce qui concerne, notamment, l'offre de conseils techniques et stratégiques aux États et Territoires insulaires océaniques s'agissant du respect, en leur qualité de garants des droits, de leurs obligations en matière de droits de la personne et pour ce qui est d'accroître les moyens à la disposition des prestataires de services et des organismes de soutien, le but étant que les détenteurs des droits (à savoir les individus et les communautés) en tirent parti en définitive
- L'intégration transversale de l'approche centrée sur l'humain est défendue au sein des divisions de la CPS et des autres organisations membres du CORP, afin que des personnes de tous les horizons soient associées et bénéficient des mêmes chances de participer activement à la planification du développement, à la mise en œuvre, au suivi et à l'établissement de rapports sur les résultats

**Principaux produits escomptés – fonds non fléchés (ordinaires) (suite) :**

- L'égalité de genre, l'élimination des violences faites aux femmes et aux filles, la culture au service du développement et les programmes relatifs à la jeunesse et au handicap sont des causes défendues au sein de la CPS et à l'extérieur de l'Organisation à travers le renforcement institutionnel des pouvoirs publics, des organisations de la société civile et des parties prenantes
- Une approche inclusive, coordonnée, cohérente et concordante est appliquée à la prestation de divers services de conseils (techniques, stratégiques, relatifs aux subventions et au renforcement des capacités) afin qu'ils soient fournis de manière efficace et efficiente
- Les principaux produits connexes se rapporteront à l'ensemble des KRA de la Division (du KRA 1.1 au KRA 5.2)

**Projet : Interventions stratégiques en matière de droits de la personne et de développement social**

**Trajectoire : De la stratégie à l'action**

**KFA du Plan stratégique : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7**

**Principaux produits escomptés (fonds fléchés) :**

- Un soutien ciblé est apporté afin de défendre les approches fondées sur les droits auprès des pays participants et des organismes proposant un appui ou des services (à savoir les organisations de la société civile)
- Des actions de gestion ciblées, modulables et stratégiques sont mises en œuvre en vue d'obtenir les effets escomptés par la Division HRSD en matière de développement
- L'approche centrée sur l'humain est appliquée dans le cadre de la prestation de divers services de conseils (techniques, stratégiques, relatifs aux subventions et au renforcement des capacités)
- Diverses parties prenantes (pouvoirs publics, organisations de la société civile et communautés) bénéficient d'un renforcement des capacités sur les questions de droits de la personne, de culture et de climat
- Les principaux produits connexes se rapporteront à l'ensemble des KRA de la Division (du KRA 1.1 au KRA 5.2)

**Projet : Interventions stratégiques en matière de droits de la personne et de développement social**

**Trajectoire : Innovation et recherche**

**KFA du Plan stratégique : 1, 4**

**Principaux produits escomptés (fonds fléchés) :**

- Des services de renforcement des capacités et des services connexes ainsi que des débouchés pour les jeunes et les professionnels en devenir existent
- L'éducation à la citoyenneté sociale est expérimentée et encouragée
- Une collaboration est mise en place entre TokSave et l'Université nationale d'Australie
- Les capacités en matière de données et de statistiques sur le genre, ainsi que de handicap dans le contexte des données sur le genre sont renforcées
- Les capacités des États et Territoires insulaires océaniques sont renforcées et ces pays bénéficient d'un soutien afin d'être en mesure de s'acquitter de leurs obligations au titre des différents traités (par exemple, IMPACT OSS, organes conventionnels) et de mener des actions de plaidoyer sur les questions climatiques à l'échelle internationale par l'intermédiaire de la Cour internationale de justice
- Les principaux produits connexes se rapporteront au KRA 1 à 3 de la Division

Budget rectificatif 2024	2025	DIVISION DROITS DE LA PERSONNE ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL	2026	2027
<b>BUDGET DES DÉPENSES</b>				
<b>1 326 331</b>	<b>645 210</b>	<b>Fonds non fléchés (ordinaires)</b>	<b>645 210</b>	<b>645 210</b>
<b>Fonds programme fléchés</b>				
1 151 386	1 585 788	Australie (DFAT)	150 472	
745 251	330 000	Nouvelle-Zélande (MFAT)	330 000	330 000
1 000 375	1 028 515	Suède		
<b>2 897 012</b>	<b>2 944 303</b>	<b>Sous-total fonds programme fléchés</b>	<b>480 472</b>	<b>330 000</b>
<b>Fonds projet fléchés</b>				
7 409 037	8 357 871	Australie (DFAT)	15 098 076	
684 818	575 128	Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP)		
795 752	332 775	Nouvelle-Zélande (MFAT)		
5 809 056	4 464 504	Agence des États-Unis pour le développement international (USAID)	2 634 430	
687 577		Ambassade des États-Unis		
<b>15 386 240</b>	<b>13 730 278</b>	<b>Sous-total fonds projet fléchés</b>	<b>17 732 506</b>	
<b>19 609 583</b>	<b>17 319 791</b>	<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>18 858 188</b>	<b>975 210</b>

# Chapitre 7

## Division statistique pour le développement (SDD)

---

La Division statistique pour le développement (SDD) est la principale équipe contribuant aux statistiques officielles dans le Pacifique, outre les services nationaux de la statistique des pays membres.

Le Cadre stratégique pour la statistique océanienne 2022–2030 a été approuvé par les directeurs des services planification et statistique en octobre 2023. L'effet escompté du Cadre stratégique correspond à l'objectif stratégique de la Division SDD :

**« Des systèmes statistiques robustes dans les pays insulaires océaniques permettant de répondre aux besoins locaux et mondiaux en matière de politiques, de planification et de suivi fondés sur des bases factuelles. »**

La Division offre des capacités régionales centralisées et un soutien opérationnel direct liés à des aspects essentiels du processus de production de statistiques officielles, en assurant notamment les services suivants :

- questionnaires d'enquête et plan d'échantillonnage ;
- définition océanienne de concepts tels que « profession » et « commerce de marchandises » ; et application de normes et de classifications internationales à ces concepts ;
- hébergement et maintenance de serveurs et logiciels de collecte et diffusion de données ;
- formation des enquêteurs, superviseurs et analystes lors de chaque enquête ou cycle de recensement ;
- traitement des données ;
- analyse et publication de rapports ; et
- archivage et diffusion de données et indicateurs sur PDH.stat (pour les indicateurs régionaux et agrégés) et dans la Bibliothèque de microdonnées du Pacifique (pour les fichiers de données unitaires confidentiels issus d'enquêtes et de recensements).

Ces services permanents de la Division SDD jouent (et continueront de jouer, dans un avenir proche) un rôle essentiel pour les principaux exercices de collecte de données statistiques de la région, notamment, mais pas uniquement, pour les recensements et les enquêtes sur le budget et la consommation des ménages. Ces exercices de collecte sont nécessaires pour permettre aux partenaires du développement, aux bailleurs de fonds et à toute personne portant un intérêt particulier au Pacifique de mieux comprendre les questions relatives à l'évolution de la population et aux changements démographiques, à l'égalité de genre, aux effets du changement climatique, aux enjeux économiques, ainsi qu'à la précarité et à la pauvreté dans la région. Ces statistiques officielles sont indispensables pour mesurer les progrès réalisés au regard des objectifs de développement durable (ODD) et des nombreux autres engagements régionaux et internationaux pris par les gouvernements de la région en matière de publication de résultats.

Il est également reconnu que la Division SDD joue un rôle pilote dans les systèmes statistiques à l'échelle régionale. Elle est la principale instance de coordination de l'assistance technique fournie dans la région en matière de statistique, de gouvernance statistique, de coordination et de stratégie, et apporte une contribution majeure dans ce domaine. La Division assure également des services de renforcement des capacités et de sensibilisation en faveur d'une meilleure utilisation des données aux fins des ODD et du respect des droits de la personne et de l'égalité de genre.

Les activités de la Division statistique pour le développement s’articulent autour de trois programmes de travail :

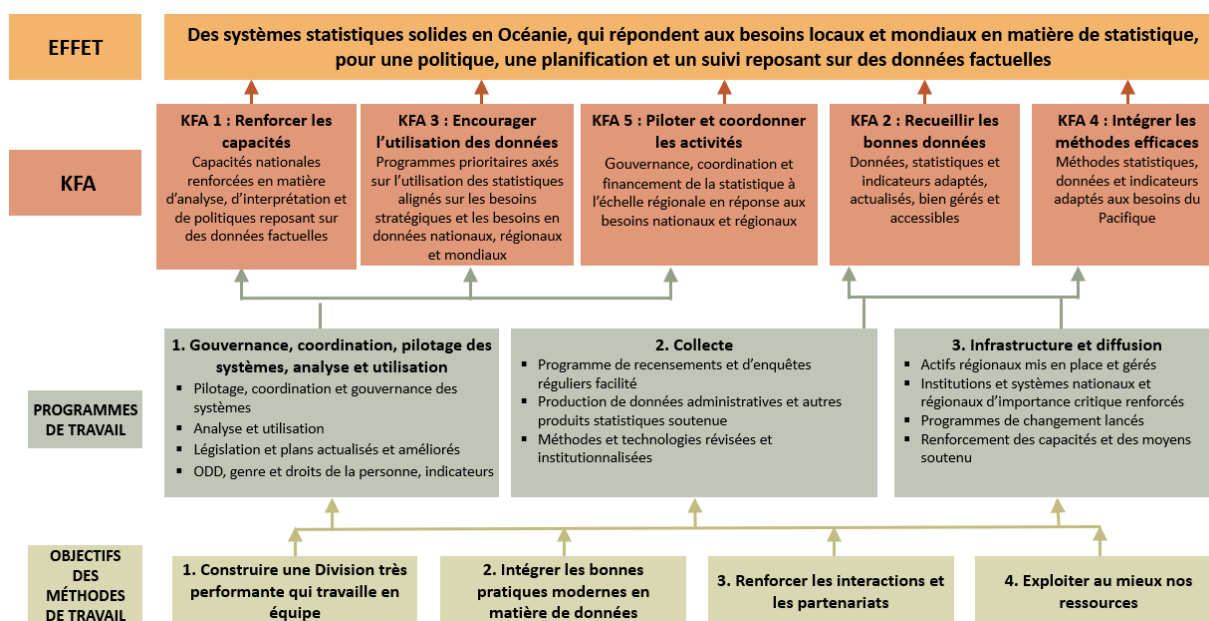
Programme de travail	Principaux produits escomptés (fonds fléchés et non fléchés)
Gouvernance, coordination, pilotage des systèmes, analyse et utilisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pilotage des systèmes et gouvernance</li> <li>• Analyse, diffusion et utilisation</li> <li>• ODD, genre, handicap, droits de la personne et indicateurs nationaux et régionaux</li> </ul>
Collecte	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme d’enquêtes et de recensement réguliers</li> <li>• Données administratives et autres produits</li> <li>• Mise à l’essai et institutionnalisation de méthodes et technologies</li> </ul>
Infrastructure et diffusion	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction et entretien des actifs régionaux</li> <li>• Renforcement des institutions et systèmes nationaux et régionaux d’importance critique</li> <li>• Lancement de programmes de changement et appui à ces programmes tout au long de leur mise en œuvre</li> <li>• Appui au renforcement des capacités et des compétences</li> </ul>

La Division compte également 17 objectifs organisationnels (liés aux « méthodes de travail »), qui se déclinent comme suit :

- **Méthode de travail** : 1. Construire une Division très performante, qui travaille en équipe.
- **Méthode de travail** : 2. Intégrer les bonnes pratiques modernes en matière de données.
- **Méthode de travail** : 3. Renforcer les interactions.
- **Méthode de travail** : 4. Exploiter au mieux nos ressources.

Le plan d’activité de la Division (voir la **figure 3**) montre comment les trois programmes de travail et les quatre méthodes de travail contribuent aux cinq axes prioritaires (KFA) définis dans le Cadre stratégique pour la statistique océanienne 2022–2030 et, à terme, à l’effet escompté du Cadre stratégique, à savoir l’objectif stratégique de la Division.

**Figure 3 : Contribution des programmes de travail de la Division SDD aux KFA du plan d’activité de la Division**

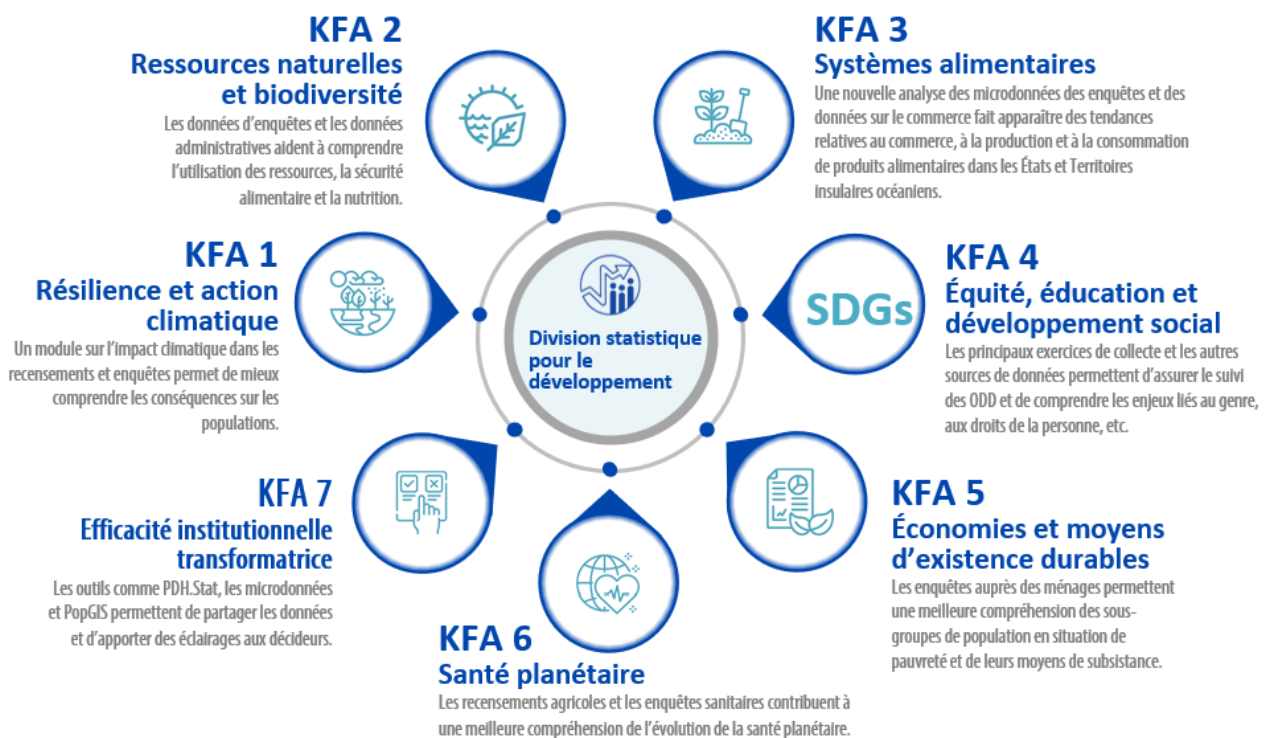




## Alignement stratégique sur le Plan stratégique 2022–2031 de la CPS

Par son travail, la Division SDD contribue directement à la mise en œuvre de la trajectoire 2 du Plan stratégique 2022–2031 de la CPS : Données, statistiques et connaissances. Par son soutien aux systèmes statistiques nationaux et aux principaux exercices de collecte, comme les recensements et enquêtes auprès des ménages, la Division contribue à chacun des axes prioritaires (KFA) de la CPS en facilitant l'accès à des informations essentielles comme la taille, les caractéristiques et la localisation des populations. Dans le même temps, les données produites par les États et Territoires insulaires océaniques, avec l'appui de la Division SDD, apportent une contribution plus spécifique à chaque KFA, comme en témoignent les exemples présentés à la figure 4.

**Figure 4 : Exemples de contribution de la Division SDD aux différents KFA par l'intermédiaire de la trajectoire Données, statistiques et connaissances**



La Division SDD contribue dans une large mesure au KFA 7 de la CPS, Efficacité institutionnelle transformatrice, au travers de multiples trajectoires, notamment De la stratégie à l'action et Données, statistiques et connaissances. À titre d'exemple, la Division coordonne la Conférence biennale des directeurs des services planification et statistique, et soutient l'amélioration des systèmes statistiques nationaux et l'intégration des données, des informations et de la planification.

Si la Division statistique pour le développement concentre son action sur la trajectoire Données, statistiques et connaissances, les quatre autres trajectoires du plan stratégique de la CPS sont tout aussi importantes. La Division pilote et favorise l'innovation et la recherche appliquées aux méthodes de collecte de données. Elle joue un rôle important sur le plan de la transformation numérique et de la technologie. Ainsi, ces dix dernières années, les entretiens avec formulaires remplis à la main ont progressivement été remplacés par des entretiens individuels assistés par informatique, dans le cadre d'un programme de réforme qui continue d'être piloté et soutenu par la Division SDD. La trajectoire Capacité et influence est essentielle à l'ensemble des activités de la Division. Ainsi, le soutien apporté aux services nationaux de la statistique en vue du traitement et de l'analyse des données issues des principaux exercices de collecte s'accompagne systématiquement d'actions de formation et de renforcement des capacités.

## Principaux produits escomptés en 2025 – fonds non fléchés (ordinaires) et fonds programme fléchés

Aucune distinction n'est faite ici entre la source de financement (fonds ordinaires et fléchés), chaque activité ci-dessous devant être considérée comme financée partiellement par ces deux sources.

La **figure 3** montre comment les programmes de travail contribuent tous aux KFA de la Division relatifs aux statistiques dans la région. Pour des raisons de cohérence terminologique, les domaines de résultats essentiels (KRA) figurant dans le plan d'activité de SDD sont calqués sur ces cinq KFA. Le tableau ci-dessous présente de manière plus détaillée les différents KRA du plan d'activité de la Division sur lesquels chacun des principaux produits escomptés a le plus d'impact.

### Programme de travail de la Division : 1. Gouvernance, coordination, pilotage des systèmes, analyse et utilisation

Trajectoire la plus pertinente :  
Données, statistiques et connaissances

KFA du Plan stratégique : 1, 3, 4, 5, 6, 7

#### Principaux produits escomptés :

##### 1.1. Pilotage des systèmes et gouvernance

**1.1.1 :** Pilotage, coordination et administration du cadre régional de gouvernance de la statistique (Conférence des directeurs des services planification et statistique, Comité régional de pilotage de la statistique, Comité océanien des méthodes statistiques, Groupe des bailleurs de fonds et des partenaires du développement et Groupe d'entente de Brisbane, conformément aux orientations générales de la Conférence des ministres de l'Économie des pays membres du Forum), notamment en fournissant un appui technique et des services de secrétariat pour chacune de ces cinq structures, en pilotant la rédaction des ordres du jour et documents connexes ou en formulant des conseils à cette fin, et en assurant l'organisation de réunions ou la communication entre les réunions. KRA 5

**1.1.2 :** Présentation annuelle à la Conférence des ministres de l'Économie des pays membres du Forum de questions statistiques d'importance stratégique. KRA 5

**1.1.3 :** Conduite de l'élaboration ou de l'actualisation de la stratégie nationale de développement de la statistique (ou plan de statistique équivalent) dans les pays océaniques intéressés. KRA 3

**1.1.4 :** Coordination des activités d'assistance technique et de renforcement des capacités menées par les partenaires. KRA 5

**1.1.5 :** Promotion du recours à l'assistance technique mutuelle entre les pays, en vue d'améliorer la collecte de données, la documentation, la présentation, l'analyse, la compilation, la diffusion et l'accessibilité des données. KRA 5

##### 1.2. Analyse et utilisation

**1.2.1 :** Production d'outils d'analyse et de connaissances portant sur des questions d'actualité ou répondant aux besoins et aux demandes des utilisateurs, sur la base des données disponibles, en particulier lorsque la Division a participé à leur collecte. KRA 1

**1.2.2 :** Organisation, à titre principal ou en partenariat, de formations, d'ateliers, d'actions de conseil et d'autres activités de renforcement des capacités d'analyse, d'interprétation et d'utilisation des statistiques officielles et des données en général, à l'intention des agents des services nationaux de la statistique, des organismes de systèmes statistiques, des organismes stratégiques et de planification, ainsi que d'autres utilisateurs de données. KRA 1

**1.2.3 :** Présentation des produits et services de la Division axés sur les données au moyen d'actions de sensibilisation ciblant les administrations nationales et les analystes stratégiques, les universités, les groupes de réflexion, les participants à des réunions régionales et les autres composantes de la CPS ; et promotion d'une utilisation accrue des données, y compris des microdonnées, à des fins stratégiques et de recherche. KRA 1

**1.2.4 :** *Omission volontaire faute de financements.*

**Principaux produits escomptés (suite) :**

**1.2.5 :** Mise à profit du projet axé sur les utilisateurs (User Focus Project) mené en 2017 pour élaborer et mettre en œuvre un plan permettant de recueillir régulièrement les retours des utilisateurs sur la diffusion des statistiques, et susceptible de contribuer à l'amélioration de PDH.stat, de la Bibliothèque de microdonnées, du site Web de SDD et d'autres canaux. Les « utilisateurs » et les « besoins des utilisateurs » doivent ici être définis au sens large et ne pas se limiter à ceux existant actuellement. KRA 3

**1.2.6 :** Encadrement des travaux ayant trait à la mise en œuvre d'une approche centrée sur l'humain afin de suivre les progrès réalisés au regard de la trajectoire Données, statistiques et connaissances définie dans le Plan stratégique de la CPS, et appui aux autres trajectoires le cas échéant. KRA 3

**1.3. ODD, genre et droits de la personne, changement climatique et indicateurs**

**1.3.1 :** Pilotage de la compilation et de la diffusion des données auprès du Groupe régional océanien sur les objectifs de développement durable et d'autres organismes régionaux chargés du suivi des progrès réalisés au regard des engagements régionaux. KRA 3

**1.3.2 :** Collaboration avec le Secrétariat général du Forum des Îles du Pacifique (FIP) et les membres du groupe de travail sur les ODD afin d'aider les pays membres dans le cadre de leurs examens nationaux volontaires, du Rapport mondial sur le développement durable publié tous les quatre ans, et d'autres rapports régionaux. KRA 2

**1.3.3 :** Recueil auprès de sources nationales et autres, en tant que de besoin, de données sur les indicateurs de suivi des ODD et d'autres indicateurs régionaux/internationaux dans le but de les intégrer à des produits accessibles en rapport avec les ODD, notamment un tableau de bord sur les ODD, des tableaux de progression et les bases de données régionales/internationales. KRA 2

**1.3.4 :** Création, alimentation et mise à jour sur la Plateforme de données océaniques d'un flux de données et d'un ou plusieurs tableaux de bord relatifs aux indicateurs sur le genre et les droits de la personne, donnant une vue d'ensemble des statistiques dans ces domaines. KRA 4

**1.3.5 :** Appui aux États et Territoires insulaires océaniques membres pour ce qui est de la production de statistiques relatives au changement climatique et à l'environnement, ainsi que de la définition, l'adaptation aux réalités locales et la compilation de ces statistiques. L'accent sera mis en premier lieu sur la mesure des incidences sociales du changement climatique et de la vulnérabilité à ce changement, au moyen de données tirées d'enquêtes auprès des ménages. KRA 3

**1.3.6 :** Collaboration avec d'autres divisions de la CPS travaillant sur des sujets transversaux et sur des trajectoires du Plan stratégique, notamment le genre, la sécurité alimentaire, la santé, la nutrition, le changement climatique, l'environnement et l'éducation ; et offre d'aide technique, afin de diffuser des données utiles et de soutenir l'approche programme et centrée sur l'humain de la CPS. KRA 2

**Programme de travail de la Division : 2. Collecte et méthode**

**Trajectoire la plus pertinente :**  
Données, statistiques et connaissances

**KFA du Plan stratégique : 1, 3, 4, 5, 6, 7**

**Principaux produits escomptés :****2.1. Programme d'enquêtes et de recensement réguliers**

**2.1.1 :** Supervision et coordination d'un plan quinquennal continu de collecte, présentation des résultats à la Conférence régionale des directeurs des services planification et statistique et au Comité permanent océanien des statistiques, et utilisation du plan pour éclairer le programme de travail du Comité et d'autres exercices régionaux de planification. KRA 5

**Principaux produits escomptés (suite) :**

**2.1.2 :** Assistance technique continue à l'appui des principaux exercices de collecte, en accordant la priorité aux petits États et Territoires insulaires membres. Cette assistance technique comprend notamment les activités suivantes : planification et budgétisation, cartographie, échantillonnage, élaboration de questionnaires, conception et mise à l'essai, formation des enquêteurs et de leurs superviseurs, traitement et préparation des données à des fins d'analyse, de documentation, de présentation, de diffusion, et de communication des résultats. Les principaux exercices de collecte bénéficiant de ce soutien sont les suivants :

- les enquêtes sur le budget et la consommation des ménages, en partenariat avec la Banque mondiale, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation internationale du Travail (OIT) et d'autres organisations ; et
- les recensements, en partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) et d'autres organisations. KRA 2

**2.1.3 :** Assistance technique ciblée pour d'autres enquêtes (enquêtes en grappes à indicateurs multiples, enquêtes sur le handicap, enquêtes démographiques et sanitaires, enquêtes sur la population active, recensements agricoles, enquêtes d'évaluation rapide et enquêtes par téléphone), selon le principe du recouvrement intégral des coûts, dans la mesure du possible. KRA 2

**2.1.4 :** Appui technique à la conduite d'enquêtes sur le changement climatique auprès des ménages. KRA 2

**2.1.5 :** Appui technique pour répondre aux besoins de collecte de données sur le changement climatique par un moyen autre que les enquêtes auprès des ménages. KRA 2

**2.1.6 :** Pilotage de la modernisation en cours du traitement et de l'analyse des enquêtes, notamment grâce à l'automatisation et à une meilleure intégration à PDH.stat. KRA 4

**2.1.7 :** Organisation, à titre principal ou en partenariat, de programmes de formation statistique sur tous les aspects liés au recensement et aux enquêtes, ainsi qu'à la documentation, au traitement, à l'analyse et à la diffusion des données. KRA 4

**2.2. Données administratives et autres produits**

**2.2.1 :** Collaboration avec le Centre pour la coopération technique et financière dans le Pacifique (PFTAC) et d'autres organismes chargés des statistiques économiques afin de veiller à la bonne coordination du programme de soutien technique sur les statistiques économiques. KRA 2

**2.2.2 :** Soutien technique permanent, organisation de formations, d'activités de présentation et d'analyses à l'appui des efforts nationaux visant à améliorer et à maintenir la qualité des statistiques économiques, en particulier celles sur le commerce et les prix. KRA 2

**2.2.3 :** Poursuite de la collaboration avec les partenaires du Groupe d'entente de Brisbane afin de veiller à la bonne coordination de l'appui technique dans le domaine des registres et statistiques d'état civil. KRA 5

**2.2.4 :** Soutien technique permanent, organisation de formations, d'activités de présentation et d'analyse à l'appui des efforts nationaux visant à améliorer et à maintenir la qualité des registres et statistiques d'état civil. KRA 2

**2.3. Révision et institutionnalisation des méthodes et technologies**

**2.3.1 :** Pilotage de la contribution technique au programme de travail du Comité océanien des méthodes statistiques et échanges avec des partenaires techniques compétents afin qu'ils adoptent les méthodes, systèmes et processus normalisés convenus. KRA 4

**2.3.2 :** Gestion ou mise en œuvre, en suivant les orientations fixées par le Comité océanien des méthodes statistiques, d'expérimentations en matière d'échantillonnage, de questionnaires, de traitement, d'analyse ou de méthodes applicables aux données administratives. KRA 4

**2.3.3 :** Maintenance et mise à jour, selon les besoins, des classifications régionales océaniques pour les produits de base, les professions, les branches d'activité et la consommation individuelle, en veillant à ce qu'elles soient adaptées à l'usage et aux besoins océaniques, notamment dans les petits pays insulaires. KRA 4

**2.3.4 :** Mise en œuvre d'innovations et d'expérimentations en matière d'utilisation de sources de données administratives non tirées d'enquêtes dans le contexte des statistiques officielles ou de la collecte de données plus générales, comme les recensements fondés sur des registres, les téléphones mobiles, les transactions électroniques et l'imagerie satellitaire. KRA 4

## Programme de travail de la Division : 3. Infrastructure statistique et diffusion

Trajectoire la plus pertinente :  
Données, statistiques et connaissances

KFA du Plan stratégique : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7

### Principaux produits escomptés :

#### 3.1. Systèmes critiques

**3.1.1 :** Hébergement, gestion, promotion et extension de la base de données PDH.stat sur la Plateforme de données océaniques, en veillant à ce qu'elle regroupe l'ensemble des indicateurs clés des enquêtes auprès des ménages et des recensements réalisés par les services nationaux de la statistique, et en y intégrant davantage d'estimations et bases de données de tiers (projections de population et de revenus établies par différents organismes, ensembles d'indicateurs de suivi des engagements régionaux et internationaux en matière de publication de résultats, par exemple). KRA 4

**3.1.2 :** Hébergement de serveurs Survey Solutions (logiciel de collecte de données pour les entretiens assistés par informatique) et fourniture d'assistance, selon les besoins, pour leur programmation et leur utilisation afin d'aider les pays membres réalisant des recensements et des enquêtes. KRA 4

**3.1.3 :** Hébergement, gestion et extension de la Bibliothèque de microdonnées du Pacifique ; promotion et gestion de son utilisation, notamment grâce à des applications et à la simplification des procédures et de l'octroi de licences ; conservation de la documentation relative aux métadonnées conformément aux normes internationales ; mise en conformité des politiques et protocoles avec le nouveau cadre de gouvernance des données de la CPS ; et intégration de l'ensemble des enquêtes réalisées avec l'appui de la Division. KRA 4

**3.1.4 :** Mise en place, hébergement et gestion de bases de données régionales dans PDH.stat à des fins de traitement et d'analyse des statistiques officielles (base de données régionale sur le commerce contenant des données sur le commerce des marchandises et des données douanières, par exemple). KRA 4

**3.1.5 :** Hébergement et gestion d'un système d'information géographique appliqué à la démographie (PopGIS), mise au point et application de solutions permettant de le moderniser et de l'améliorer (migration vers la Plateforme de données océaniques, intégration à Digital Earth Pacific, ou autres solutions). KRA 4

#### 3.2. Programmes de changement

**3.2.1 :** Collaboration avec d'autres organisations (Banque mondiale et organismes des Nations Unies, Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique [CESAP], par exemple), afin de recenser les domaines nécessitant une mise en conformité, des échanges d'informations et un soutien technique pour la diffusion des statistiques relatives au Pacifique. KRA 4

**3.2.2 :** Aide aux pays membres en vue de l'amélioration de la diffusion de données et informations nationales sur leurs sites Web. KRA 2

**3.2.3 :** Offre permanente de soutien technique et organisation de formations en vue de soutenir les efforts nationaux visant à entreprendre une cartographie géospatiale des données de recensements et d'enquêtes. KRA 2

**3.2.4 :** Organisation, à titre principal ou en partenariat, de programmes de formation statistique sur la compilation et la diffusion des données, notamment la modernisation des méthodes de traitement, d'analyse et de visualisation. KRA 2

**3.2.5 :** Appui à la normalisation des données au fil du temps et des séries de données des pays membres. KRA 2

**3.2.6 :** Collaboration avec les services et systèmes nationaux de la statistique pour recenser les possibilités de modernisation des données. KRA 2

**3.2.7 :** Appui à la mise en œuvre d'une stratégie régionale de diffusion des statistiques en collaboration avec d'autres partenaires du développement, notamment en aidant les pays membres à élaborer des stratégies nationales de diffusion, le cas échéant, et en actualisant la Stratégie régionale océanique de diffusion des données en temps opportun. KRA 4

Budget rectificatif 2024	2025	DIVISION STATISTIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT	2026	2027
<b>BUDGET DES DÉPENSES</b>				
<b>1 268 900</b>	<b>1 172 695</b>	<b>Fonds non fléchés (ordinaires)</b>	<b>1 268 035</b>	<b>1 268 035</b>
<b>Fonds programme fléchés</b>				
1 068 184	1 483 972	Australie (DFAT)	1 704 193	1 894 726
323 308	269 277	Nouvelle-Zélande (MFAT)	280 712	291 940
<b>1 391 492</b>	<b>1 753 249</b>	<b>Sous-total fonds programme fléchés</b>	<b>1 984 905</b>	<b>2 186 666</b>
<b>Fonds projet fléchés</b>				
14 935		Plan International Australie		
25 073		Fonds projet – Bailleurs multiples		
61 019	154 296	Université de Wollongong	18 856	
83 887		Vital Strategies		
1 319 438	1 442 437	Banque mondiale		
<b>1 504 352</b>	<b>1 596 733</b>	<b>Sous-total fonds projet fléchés</b>	<b>18 856</b>	
<b>4 164 744</b>	<b>4 522 677</b>	<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>3 271 796</b>	<b>3 454 701</b>

# Chapitre 8

## Division changement climatique et durabilité environnementale (CCES)

La Division CCES est à la fois un programme intersectoriel et un centre de service destiné aux membres et aux divisions, qui traite des questions du changement climatique et du premier axe prioritaire (Résilience et action climatique). Ses objectifs généraux sont les suivants :

- assurer la coordination institutionnelle, la direction et la supervision technique des programmes et des activités que mène la Communauté du Pacifique (CPS) sur le dossier climatique ;
- être force de proposition dans les domaines connexes au changement climatique et à la durabilité environnementale et sociale ; et
- assurer la gestion de projets intégrés de renforcement de la résilience, et fournir une aide pour améliorer l'accès aux financements climatiques.

La CPS est déterminée à combiner, au sein de programmes intégrés, ses compétences de pointe dans différents secteurs, ses capacités de recherche, son réseau et son expérience dans la mise en œuvre de projets. Ces programmes phares nous permettent d'apporter plus rapidement des réponses aux enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle dans le Pacifique bleu et de saisir plus activement les possibilités qui se présentent. Ils facilitent la collaboration avec nos membres et l'obtention de résultats pour les peuples du Pacifique.

La menace que représente le changement climatique exige de la CPS qu'elle se mobilise tout entière afin de relever ce défi de taille pour la région. L'Organisation a adopté une approche plus stratégique et intégrée du changement climatique au travers du déploiement du Programme phare sur le changement climatique (CCFP), qui vise à améliorer les services et les capacités liés au changement climatique de façon plus globale, stratégique et cohérente.

La Division CCES œuvre actuellement à faciliter l'élaboration et la mise en œuvre du CCFP. Elle cherche à renforcer la mise en œuvre d'initiatives dans ce domaine par les pays membres en améliorant la mise en place d'une action climatique dans les trois dimensions de la lutte contre le changement climatique (adaptation et résilience ; atténuation et transition juste ; pertes et préjudices, et sécurité climatique ; financements climatiques) en s'appuyant sur quatre facteurs indispensables (mobilisation de financements climatiques supplémentaires ; soutien stratégique, plaidoyer et leadership ; climatologie et modélisation du climat ; science, information et rapports de suivi, et vérification, mobilisation de ressources et collaboration). Ces travaux permettent aux pays océaniques Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) d'obtenir des informations, des contributions et des conseils techniques. Ils fournissent également un argumentaire solide sur le changement climatique qui permet de mettre sur pied des propositions de financement pour concevoir une action climatique pertinente à l'interne, mais également avec les partenaires externes.

### Domaines de résultats essentiels (KRA) du plan d'activité de la Division CCES

**KRA 1 :** Preuve d'une résilience intégrée.

**KRA 2 :** Amélioration de l'accès aux financements climatiques et de l'appui à la préparation pour les pays.

**KRA 3 :** Établissement et mise en œuvre de garanties environnementales et sociales à la CPS.

**KRA 4 :** Appui technique aux divisions au regard des problématiques liées au changement climatique et à la durabilité environnementale.

**KRA 5 :** Visibilité du soutien stratégique et de la coordination des actions menées par la CPS sur le front du changement climatique et de la durabilité environnementale.

**KRA 6 :** Contributions aux initiatives régionales menées par les partenaires et les pays sur les questions liées au changement climatique et à la durabilité environnementale.

## Alignement stratégique sur le Plan stratégique 2022–2031 de la CPS

Dans la mesure où la Division CCES met actuellement sur pied une approche intégrée du changement climatique à l'échelle de la CPS par l'intermédiaire du CCFP, les objectifs de la Division et les KRA indiqués ci-dessous sont en cours de redéfinition. L'objectif du CCFP est de mieux faire connaître l'action climatique de la CPS et ses travaux connexes sur la résilience, d'avancer dans ce domaine en accord avec l'ambition et le soutien souhaités par les membres, ainsi que de mobiliser les ressources nécessaires à l'appui de ces actions. En s'appuyant sur une analyse documentaire poussée, un rapport de synthèse régional et une consultation à l'échelle de l'Organisation et des membres, la CPS a structuré les travaux qu'elle mènera dorénavant en lien avec le changement climatique au sein du projet de document de conception du Programme phare sur le changement climatique. Ce document est actuellement mis en commun dans le cadre de consultations sous-régionales et diffusé aux autres organisations membres du CORP. Cela s'inscrit dans le droit fil de la mise en œuvre du premier axe prioritaire, qui est au cœur du Plan stratégique de la CPS. Les actions menées dans ce cadre devraient également permettre de définir plus clairement la valeur ajoutée de la CPS pour la région, ainsi que la complémentarité de l'Organisation avec les capacités et les services proposés aux membres par d'autres entités de l'architecture régionale.

**Objectif 1 de la Division. Améliorer la capacité des États et Territoires à faire face au changement climatique et à renforcer la résilience.**

### Alignement sur les axes prioritaires (KFA)

**1, 2, 3, 5 KRA 1 :** Preuve d'une résilience intégrée.

**1, 7 KRA 2 :** Amélioration de l'accès aux financements climatiques et de l'appui à la préparation pour les pays.

**Objectif 2 de la Division. Améliorer la responsabilité climatique et environnementale de la CPS.**

### Alignement sur les KFA

**1, 2, 4, 7 KRA 3 :** Établissement et mise en œuvre de garanties environnementales et sociales à la CPS.

**1, 4, 7 KRA 4 :** Amélioration de l'accès aux financements climatiques et de l'appui à la préparation pour les pays.

**1, 2, 7 KRA 5 :** Visibilité du soutien stratégique et de la coordination des actions menées par la CPS sur le front du changement climatique et de la durabilité environnementale.

**Objectif 3 de la Division. Renforcer la contribution de la CPS aux efforts concertés de lutte contre le changement climatique déployés aux échelons national et international.**

### Alignement sur les KFA

**1, 7 KRA 6 :** Contributions aux initiatives régionales menées par les partenaires et les pays sur les questions liées au changement climatique et à la durabilité environnementale.



## Principaux produits escomptés en 2025 – sélection de fonds projet fléchés

**Pilier/Section/Programme : Plateforme des contributions déterminées au niveau national (CDN) dans le Pacifique** (en lien avec l'Agence allemande de coopération internationale [GIZ], le ministère des Affaires étrangères du Commonwealth et du Développement du Royaume-Uni et le ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce [MFAT])

**KRA du plan d'activité : 6**

**Trajectoires : De la stratégie à l'action ; Capacité et influence**

**KFA du Plan stratégique : 1, 7**

- Hébergement de l'unité chargée de la mise en œuvre de la Plateforme des CDN dans le Pacifique et mise en place des conventions de financement
- Transfert réussi de la direction de la Plateforme des CDN, désormais assurée par la CPS
- Appui à la réalisation d'activités à la demande des pays membres, qui peuvent aller de l'intégration de mesures d'atténuation au changement climatique et d'adaptation à ses effets à la révision future de leurs CDN, la dimension de genre étant également prise en compte
- Mise en œuvre de projets et renforcement des capacités à Kiribati, à Palau, aux Îles Marshall, à Niue et en Papouasie-Nouvelle-Guinée en 2024, ainsi que de projets supplémentaires déterminés au début de la phase 4 (septembre 2024)
- Appuyer la participation des pays océaniques à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) grâce au partage d'informations et à des conseils techniques

**Pilier/Section/Programme : Fonds programme de la Nouvelle-Zélande (2020–2024)**

**KRA du plan d'activité : 4, 5, 6**

**Trajectoires : De la stratégie à l'action ; Données, statistiques et connaissances ; Capacité et influence ; Innovation et recherche**

**KFA du Plan stratégique : 1**

- Appui à l'intégration des activités de la Division CCES dans toutes les divisions de la CPS et contribution à la mise en œuvre adéquate des programmes menés par la CPS en matière de changement climatique
- Élaboration d'interventions multisectorielles concernant le changement climatique grâce à la coordination de projets et d'initiatives (par exemple la Plateforme de données océaniques et l'Initiative Kiwa)
- Renforcement des connaissances techniques et scientifiques
- Contribution à l'élaboration d'un programme phare sur le changement climatique, intégré à l'échelle de la CPS

**Pilier/Section/Programme : Initiative Kiwa**

**KRA du plan d'activité : 6**

**Trajectoires : Capacité et influence ; Innovation et recherche ; De la stratégie à l'action ; Données, statistiques et connaissances**

**KFA du Plan stratégique : 1, 2, 7**

- Renforcer la capacité des États et Territoires insulaires océaniques et des divisions de la CPS à accéder aux financements de l'Initiative Kiwa par des formations et un soutien ciblés
- Déterminer, élaborer et mettre en œuvre des projets régionaux portant sur l'adaptation au changement climatique par l'intermédiaire de solutions fondées sur la nature (SfN)
- Établir et renforcer les capacités des États et Territoires insulaires océaniques remplissant les conditions requises à élaborer, à gérer et à suivre des projets de SfN, et à généraliser le recours à ces solutions comme outil pour l'adaptation au changement climatique et le développement
- Coordonner efficacement la composante d'assistance technique et diffuser les résultats et les enseignements tirés

**Pilier/Section/Programme : Promotion des solutions fondées sur la nature dans les îles du Pacifique (PPIN)**

**KRA du plan d'activité : 6**

**Trajectoires : Capacité et influence ; Innovation et recherche ; De la stratégie à l'action ; Données, statistiques et connaissances**

**KFA du Plan stratégique : 1, 2, 7**

- Mener une évaluation des capacités et des besoins des principales parties prenantes, ce qui comprend la conception technique d'interventions efficaces reposant sur les SfN, l'application des normes mondiales à ces solutions, ou l'élaboration de politiques applicables aux SfN
- Concevoir et déployer des formations contextualisées, ainsi que de la documentation et des cours visant à renforcer les capacités, notamment en ce qui a trait à l'application des normes mondiales relatives aux SfN, en se fondant sur les besoins déterminés
- Mettre en place des communautés de pratique propres à chaque secteur aux fins de coordination et de collaboration, dans le but de permettre la diffusion des informations, des meilleures pratiques et des enseignements tirés

**Pilier/Section/Programme : Programme phare sur le changement climatique (investissement d'ancrage du MFAT)**

**KRA du plan d'activité : 1, 2, 3, 4, 5, 6**

**Trajectoires : Capacité et influence ; Innovation et recherche ; De la stratégie à l'action ; Données, statistiques et connaissances ; Digitalisation et technologie**

**KFA du Plan stratégique : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7**

- Élaboration et mise en œuvre du Programme phare sur le changement climatique
- Augmentation des activités et renforcement des capacités d'adaptation et de résilience
- Augmentation des activités et renforcement des capacités d'atténuation
- Meilleure compréhension et prise en compte des pertes et préjudices propres au Pacifique
- Augmentation des financements climatiques et liés à la résilience, et renforcement de la capacité à les mobiliser
- Renforcement des environnements favorables : négociations internationales liées au changement climatique, et formations et préparation à ce sujet ; surveillance, rapports et vérification ; et données climatiques aux fins de la prise de décision

**Pilier/Section/Programme : Améliorer l'accès au financement climatique en Océanie (MFAT)**

**KRA du plan d'activité : 2**

**Trajectoires : De la stratégie à l'action ; Capacité et influence**

**KFA du Plan stratégique : 1**

- Accroissement des ressources de l'Unité financements climatiques
- Élaboration de projets de demande de financement
- Coopération avec le Fonds vert pour le climat (FVC) et d'autres sources de financement climatique
- Collaboration avec d'autres entités accréditées, partenaires d'exécution ou entités de mise en œuvre

**Pilier/Section/Programme : Préparation régionale au FVC**

**KRA du plan d'activité : 2**

**Trajectoires : De la stratégie à l'action ; Capacité et influence**

**KFA du Plan stratégique : 1**

- Le personnel des autorités nationales désignées est formé à l'élaboration des demandes de soutien préparatoire au FVC
- Les documents au titre du FVC concernant les garanties environnementales et sociales (GES), l'équité de genre et inclusion sociale (EGIS) et le suivi-évaluation et apprentissage (SEA) sont de bonne qualité
- Les documents d'orientation et procédures liées aux GES, à l'EGIS et au SEA sont fonctionnels et permettent d'orienter la formation des futurs projets et de servir de référence pour les nouveaux membres du personnel ou consultants recrutés une fois le processus de subvention de préparation régionale achevé
- Une assistance technique est fournie aux entités candidates au programme d'accès direct en matière de demandes d'accréditation et de demandes de soutien préparatoire
- Des demandes de financement de qualité et rigoureuses sur le plan technique sont fournies, accompagnées des documents et études nécessaires

**Pilier/Section/Programme : Phase 3 du Projet d'appui à la préparation au titre du FVC aux États fédérés de Micronésie**

**KRA du plan d'activité : 2**

**Trajectoires : De la stratégie à l'action ; Capacité et influence**

**KFA du Plan stratégique : 1**

- Les capacités de l'autorité nationale désignée sont maintenues et renforcées de manière à garantir l'efficacité de la mise en œuvre et du suivi du programme-pays
- Le Conseil du développement durable et les correspondants du FVC dans le pays supervisent la mise en œuvre du programme-pays et connaissent les politiques et exigences les plus récentes du FVC
- Les cadres stratégiques et réglementaires qui orientent l'action climatique sont améliorés
- Des forums consacrés au partage de connaissances sont créés en vue de renforcer la capacité des entités d'accès direct à mettre au point des projets et à respecter les normes d'accréditation
- Une base de données centralisée sur le climat est mise en œuvre. Elle est partagée par le service de la statistique du ministère de l'Environnement, du Changement climatique et de la Gestion des situations d'urgence, l'autorité nationale désignée et les entités d'accès direct
- Des notes d'orientation de qualité sont mises au point conformément au programme-pays

**Pilier/Section/Programme : Préparation au Cadre de gestion intégrée des résultats du FVC**

**KRA du plan d'activité : 2**

**Trajectoires : De la stratégie à l'action ; Capacité et influence**

**KFA du Plan stratégique : 1**

- Une évaluation des capacités requises est menée et les formations utiles sont dispensées aux fins du suivi et de l'établissement de rapports en fonction des nouveaux indicateurs du Cadre de gestion intégrée des résultats du FVC

**Pilier/Section/Programme : Programme d'accès direct amélioré – États fédérés de Micronésie (part versée aux entités accréditées)**

**KRA du plan d'activité : 2**

**Trajectoires : De la stratégie à l'action ; Capacité et influence**

**KFA du Plan stratégique : 1**

- Contrôle, gestion, supervision et mise en œuvre du Programme d'accès direct amélioré des États fédérés de Micronésie
- Finalisation et évaluation du Programme d'accès direct amélioré des États fédérés de Micronésie
- Établissement de rapports concernant le Programme d'accès direct amélioré des États fédérés de Micronésie

**Pilier/Section/Programme : Activités dans le cadre du Fonds pour l'adaptation (FA) en Papouasie-Nouvelle-Guinée**

**KRA du plan d'activité : 2**

**Trajectoires : De la stratégie à l'action ; Capacité et influence**

**KFA du Plan stratégique : 1**

- Production agricole à petite échelle protégée des effets du changement climatique
- Accès aux marchés résilient au changement climatique
- Renforcement des capacités et gestion des connaissances dans le but de transposer à plus grande échelle les pratiques agricoles climato-résilientes

**Pilier/Section/Programme : Frais encourus par l'organisme d'exécution dans le cadre du FA en Papouasie-Nouvelle-Guinée**

**KRA du plan d'activité : 2**

**Trajectoires : De la stratégie à l'action ; Capacité et influence**

**KFA du Plan stratégique : 1**

- Soutien stratégique, gestion de portefeuille, établissement de rapports, coopération et partage de connaissances pour le projet financé par le FA en Papouasie-Nouvelle-Guinée
- Supervision de la préparation et de la gestion du projet, des rapports de mise en œuvre, ainsi que de la réalisation et de l'évaluation du projet financé par le FA en Papouasie-Nouvelle-Guinée

**Pilier/Section/Programme : Activités dans le cadre du FA à Nauru**

**KRA du plan d'activité : 2**

**Trajectoires : De la stratégie à l'action ; Capacité et influence**

**KFA du Plan stratégique : 1**

- Renforcement des structures institutionnelles, de l'échelon national à l'échelon communautaire, afin de permettre une mise en œuvre intégrée de la climato-résilience dans les secteurs des pêches côtières et de l'aquaculture
- Amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition grâce à, d'une part, une hausse de l'approvisionnement en poissons d'élevage, des capacités d'adaptation et des revenus des opérateurs aquacoles, et, d'autre part, à une baisse de la pression sur les écosystèmes côtiers et récifaux vulnérables face aux changements climatiques
- Renforcement de la résilience des écosystèmes et des capacités d'adaptation des communautés grâce à la disponibilité de mécanismes de partage des données et des connaissances aux fins de planification de l'adaptation et de protection environnementale

**Pilier/Section/Programme : Frais encourus par l'organisme d'exécution dans le cadre du FA à Nauru**

**KRA du plan d'activité : 2**

**Trajectoires : De la stratégie à l'action ; Capacité et influence**

**KFA du Plan stratégique : 1**

- Soutien stratégique, gestion de portefeuille, établissement de rapports, coopération et partage de connaissances pour le projet financé par le FA à Nauru
- Supervision de la préparation et de la gestion du projet, des rapports de mise en œuvre, ainsi que de la réalisation et de l'évaluation du projet financé par le FA à Nauru

**Pilier/Section/Programme : Projet d'adaptation au changement climatique et de renforcement de la résilience en Océanie (PACRES)**

**KRA du plan d'activité : 1**

**Trajectoire : De la stratégie à l'action**

**KFA du Plan stratégique : 1**

- Clôture des projets financés dans le cadre du mécanisme d'octroi de subventions du PACRES
- Assistance aux autres bénéficiaires pour la clôture au cas par cas

**Pilier/Section/Programme : PROTEGE**

**KRA du plan d'activité : 1**

**Trajectoires : Capacité et influence ; Innovation et recherche ; De la stratégie à l'action ; Données, statistiques et connaissances ; Digitalisation et technologie**

**KFA du Plan stratégique : 1**

- Des systèmes agroécologiques viables sont techniquement validés et transférés, et les freins au développement de l'agriculture biologique sont levés
- Une politique de gestion intégrée des forêts, de l'agroforesterie et des cocoteraies est définie et mise en œuvre
- Les produits issus de l'agroécologie, de la forêt et de la cocoteraie sont valorisés
- Les activités d'élevage durablement intégrées dans le milieu naturel et adaptées aux économies insulaires sont expérimentées et mises en œuvre à des échelles pilotes et transférées dans le Pacifique
- Les initiatives de gestion participative et de planification intégrée des ressources halieutiques sont poursuivies et renforcées
- Les produits de la pêche et de l'aquaculture sont valorisés dans une démarche de développement durable
- L'eau et les milieux aquatiques sont préservés, gérés et restaurés
- La résilience face aux risques naturels et anthropiques liés à l'eau est renforcée
- La coopération entre les pays et territoires d'outre-mer et les pays de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique est renforcée par des outils opérationnels, de coordination et d'accompagnement

**Pilier/Section/Programme : Projet du Fonds pour les pertes et préjudice (Danemark)**

**KRA du plan d'activité : 2, 5, 6**

**Trajectoires : Données, statistiques et connaissances ; Digitalisation et technologie**

**KFA du Plan stratégique : 1**

- Recrutement de l'équipe du projet, y compris du/de la coordonnateur-riche du projet, de l'assistant-e de projet, du/de la chargé-e des finances (services partagés), ainsi que du/de la chargé-e des enquêtes (SDD)

## Principaux produits escomptés en 2025 – fonds projet non fléchés

<b>Pilier/Section/Programme : fonds ordinaires</b>	
Responsabilité sociale et environnementale (RSE) de la CPS	
<b>KRA du plan d'activité : 3</b>	
<b>Trajectoires : De la stratégie à l'action ; Innovation et recherche ; Capacité et influence</b>	<b>KFA du Plan stratégique : 1, 2, 4, 7</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordination supervisée de la mise en œuvre du plan d'action pour la RSE reposant sur trois piliers : les agents, les activités et les programmes dans l'ensemble des divisions de la CPS</li> </ul>	
<b>Pilier/Section/Programme : fonds ordinaires</b>	
Appui à l'équipe dirigeante et aux postes clés de la Division CCES	
<b>KRA du plan d'activité : 6</b>	
<b>Trajectoire : Capacité et influence</b>	<b>KFA du Plan stratégique : 1</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apporter un soutien et une assistance technique aux membres de la CPS afin qu'ils soient en mesure de respecter leurs obligations en vertu de la CCNUCC et d'autres conventions des Nations Unies, en coordination avec d'autres organismes concernés, en particulier le Programme régional océanique de l'environnement (PROE), le Forum des Îles du Pacifique (FIP), l'Université du Pacifique Sud (USP), l'Agence des pêches du Forum (FFA) et le Programme de développement des Îles du Pacifique</li> <li>• Soutien à la participation de la CPS aux manifestations internationales en 2025</li> </ul>	
<b>Pilier/Section/Programme : fonds ordinaires</b>	
Appui aux postes clés de la Division CCES	
<b>KRA du plan d'activité : 4</b>	
<b>Trajectoire : Innovation et recherche</b>	<b>KFA du Plan stratégique : 1</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apporter un soutien total aux divisions de la CPS et aux pays membres en ce qui a trait à leurs engagements en matière de lutte contre le changement climatique</li> <li>• Élaboration et exécution de nouveaux projets</li> </ul>	

Budget rectificatif 2024	2025	DIVISION CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE	2026	2027
<b>BUDGET DES DÉPENSES</b>				
<b>737 623</b>	<b>905 576</b>	<b>Fonds non fléchés (ordinaires)</b>	<b>931 579</b>	<b>997 316</b>
<b>Fonds programme fléchés</b>				
5 273 549	6 316 749	Nouvelle-Zélande (MFAT)	4 665 290	569 793
<b>5 273 549</b>	<b>6 316 749</b>	<b>Sous-total fonds programme fléchés</b>	<b>4 665 290</b>	<b>569 793</b>
<b>Fonds projet fléchés</b>				
228 053	230 442	France (AFD)		
501 740	1 683 925	Ministère danois des Affaires étrangères	1 493 179	1 329 846
5 889 290	160 747	Union européenne (UE)		
530 604		GIZ (Allemagne)		
145 846	350 627	Fonds vert pour le climat (FVC)	200 787	228 761
53 121	207 834	Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)	124 845	
594 987	104 879	Nouvelle-Zélande (MFAT)	13 247	10 349
819 626		Rocky Mountain Institute (RMI)		
382 415	1 063 704	Conseil du Fonds pour l'adaptation	1 578 125	1 731 297
688 779	1 699 178	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) – FVC		
<b>9 834 461</b>	<b>5 501 336</b>	<b>Sous-total fonds projet fléchés</b>	<b>3 410 183</b>	<b>3 300 253</b>
<b>15 845 633</b>	<b>12 723 661</b>	<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>9 007 052</b>	<b>4 867 362</b>

# Chapitre 9.1

## Bureau du·de la Directeur·rice général·e et directeurs généraux adjoints

### Composante : Bureau du·de la Directeur·rice général·e

Le·La Directeur·rice général·e assume l'entière responsabilité de la direction et de la gestion de la CPS, conformément aux principes directeurs et aux politiques générales établis par la Conférence de la Communauté du Pacifique et le Comité des représentants des gouvernements et administrations (CRGA), et il·elle détient l'autorité nécessaire à cet effet. Son rôle est d'aider à la réalisation de la mission de la CPS :

**Faire progresser les droits et le bien-être de tous les peuples du Pacifique grâce à la science et aux savoirs, tout en étant guidés par notre compréhension fine des contextes et des cultures du Pacifique bleu.**

### Buts et objectifs

Le·La Directeur·rice général·e rend compte à la Conférence et au CRGA et a pour mission de faire progresser la concrétisation de la vision et du Plan stratégique de la CPS. Il·Elle est chargé·e de faire en sorte que l'Organisation concentre son action sur ses objectifs à long terme, tout en composant avec les questions complexes et les perspectives de croissance qui se présentent.

### Alignement stratégique sur le Plan stratégique 2022–2031 de la CPS

Le·La Directeur·rice général·e assure la supervision stratégique de tous les efforts déployés par l'Organisation pour la mise en œuvre et le suivi du Plan stratégique ainsi que pour l'établissement des rapports y afférent. Il·Elle joue un rôle essentiel dans l'orientation de la programmation intégrée et de la mobilisation de ressources pérennes pour l'Organisation. Le·La Directeur·rice général·e travaille en étroite collaboration avec l'équipe de la haute direction afin de promouvoir l'approche Une seule CPS à l'appui de la vision définie dans la Stratégie pour le Pacifique bleu à l'horizon 2050, à savoir celle d'une région où règnent la paix, l'harmonie et la prospérité, et où l'ensemble des peuples océaniques peuvent vivre libres et en bonne santé tout en étant productifs.

### Principaux produits escomptés en 2025 – fonds non fléchés (ordinaires)

Trajectoire : De la stratégie à l'action

Axe prioritaire (KFA) du Plan stratégique : 7

#### Principaux produits escomptés :

- Vision claire et leadership affirmé de la CPS
- Efficacité des politiques, de la structure et du développement de l'Organisation
- Sécurité financière et sécurité des biens de l'Organisation
- Gestion des réunions des organes directeurs et des rapports annuels
- Appui et conseils pour la concertation sur les politiques à l'échelle nationale, régionale et internationale, en particulier concernant le Cadre pour le régionalisme dans le Pacifique, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et la Stratégie pour le Pacifique bleu à l'horizon 2050
- Adoption de mesures visant à limiter l'exposition de l'Organisation au risque financier



Trajectoire : Capacité et influence

KFA du Plan stratégique : 7

**Principaux produits escomptés :**

- Gestion efficace des effectifs de l'Organisation, notamment par la supervision du recrutement et de la gestion du personnel
- Renforcement des relations avec les pays membres et les partenaires du développement
- Renforcement de la collaboration et de la coordination dans l'architecture régionale
- Direction de l'Organisation dans les efforts qu'elle déploie pour renforcer son engagement envers les pays membres et le développement régional et consolider sa contribution à l'offre de services connexes
- Promotion d'un Secrétariat efficace et efficient
- Adoption des mesures requises pour que l'Organisation puisse satisfaire les attentes des pays membres
- Gestion de la relation avec les principaux bailleurs de fonds

Budget rectificatif 2024	2025	DIRECTEUR-RICE GÉNÉRAL-E	2026	2027
<b>BUDGET DES DÉPENSES</b>				
1 450 330	1 616 633	Fonds non fléchés (ordinaires)	1 434 796	1 434 796
<b>Fonds projet fléchés</b>				
482 014	378 382	Australie (DFAT)	203 704	
482 014	378 382	Sous-total fonds projet fléchés	203 704	
1 932 344	1 995 015	<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>	1 638 500	1 434 796

# Chapitre 9.1.1

## Bureau du·de la Directeur·rice général·e et directeurs généraux adjoints

### Composante : Service d'audit interne et des risques

Le service d'audit interne et des risques fait partie intégrante du cadre de gouvernance institutionnelle qui a été mis en place au Secrétariat. Il vise à aborder de façon indépendante, systématique et objective l'évaluation et l'amélioration de l'efficacité des contrôles internes de l'Organisation, la gestion des risques et les mécanismes de gouvernance.

### Alignement stratégique sur le Plan stratégique 2022–2031 de la CPS

Le service d'audit interne et des risques contribue à la réalisation des objectifs stratégiques de la CPS en assurant l'efficacité des systèmes et des processus qui sous-tendent l'utilisation des ressources et la mise en œuvre des programmes.

### Principaux produits escomptés en 2025 – fonds non fléchés (ordinaires)

Trajectoire : Capacité et influence

Axe prioritaire (KFA) du Plan stratégique : 7

#### Principaux produits escomptés :

- Poursuite de la mise en œuvre d'un plan évolutif d'assurance et d'audit fondé sur les risques ces trois prochaines années
- Pilotage et animation des initiatives de gestion des risques de la CPS
- Détection des problèmes d'audit et des domaines de risque et, en fonction de ces derniers, fourniture de conseils au Comité d'audit et des risques et à la direction
- Communication des problèmes d'audit, des domaines de risque et des plans de résolution de ces problèmes et risques aux services de l'Organisation concernés
- Coordination, au moins trois fois par an, des réunions et rapports du Comité d'audit et des risques, et gestion de la prestation de services de secrétariat auprès du Comité

Budget rectificatif 2024	2025	AUDIT INTERNE	2026	2027
<b>BUDGET DES DÉPENSES</b>				
417 923	423 908	Fonds non fléchés (ordinaires)	454 205	458 902
417 923	423 908	<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>454 205</b>	<b>458 902</b>

# Chapitre 9.2

## Bureau du·de la Directeur·rice général·e et directeurs généraux adjoints

### Composante : Directeur·rice général·e adjoint·e – Opérations et intégration

Le·La Directeur·rice général·e adjoint·e – Opérations et intégration (DGA OI) assume la gestion et l'encadrement de niveau supérieur des services multisites de la Direction opérations et gestion, des bureaux régionaux de la CPS situés en dehors du siège de Nouméa et de l'antenne de Suva, ainsi que du Bureau Partenariat, intégration et mobilisation de ressources (PIRMO).

Il·Elle a pour fonction essentielle de veiller à ce que l'action de la Direction opérations et gestion se concentre sur l'amélioration de l'efficacité des systèmes, des politiques et de la gestion, de manière à fournir des services généraux et d'appui de qualité centrés sur le client, à garantir la conformité opérationnelle et à appuyer le travail du personnel de la CPS. Au titre de sa mission de conseil juridique auprès du Secrétariat, le·la DGA OI assure également la supervision des fonctions juridiques internes de la CPS, et appuie les processus juridiques et de gouvernance de l'Organisation.

Responsable des fonctions de partenariat, d'intégration et de mobilisation des ressources de la CPS, le·la DGA OI dirige l'établissement, la gestion et le suivi des partenariats pluriannuels conclus avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la France. En outre, en collaboration étroite avec le·la Directeur·rice général·e, le·la Directeur·rice général·e adjoint·e – Sciences et capacités (DGA SC) et les divisions de la CPS, le·la DGA OI coordonne la stratégie de mobilisation des ressources de l'Organisation et les relations actuelles et nouvelles avec les partenaires du développement, afin d'accroître le rayonnement de l'Organisation, de diversifier sa base de soutien financier et de mobiliser des ressources, l'objectif étant d'assurer la pertinence de la CPS, sa viabilité financière et l'efficacité de ses actions de développement. Au sein de la direction, le·la DGA OI est le point de contact des membres francophones de la CPS (France, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis et Futuna), des États-Unis d'Amérique et du bureau des pays et territoires d'outre-mer de l'Union européenne (UE).

Il·Elle veille à l'élaboration de programmes-pays et de programmes intégrés coordonnés dans l'ensemble de la CPS, en appuyant la conception de programmes et projets transversaux et intégrés visant à répondre aux besoins de la région et, en étroite collaboration avec le·la DGA SC et les divisions, il·elle s'assure que les capacités scientifiques de l'Organisation sont utilisées de façon à optimiser l'impact pour les membres et les partenaires du développement.

Pour épauler le·la Directeur·rice général·e, le·la DGA OI, de concert avec le·la DGA SC, assume la charge importante de représenter la CPS, tout en veillant à la coordination de tous les services de l'Organisation, à la promotion de l'approche « Une seule CPS » et de la culture associée, et au pilotage du changement et des réformes.

#### Buts

- Amélioration des systèmes et processus organisationnels qui contribuent à renforcer l'engagement du personnel ; optimisation des services de soutien internes ; et amélioration de la gestion des risques et des finances, ainsi que de la prestation de services.
- Collaboration et coordination de tous les programmes dans l'ensemble de l'Organisation afin d'atteindre les objectifs stratégiques de la CPS.
- Renforcement de la collaboration avec les pays et de la programmation par pays pour répondre aux besoins de ceux-ci de manière coordonnée et, s'il y a lieu, selon une approche intégrée.
- Renforcement et gestion efficace des partenariats existants, mise en place de nouveaux partenariats et accroissement des financements afin de favoriser la réalisation des objectifs stratégiques de la CPS.

### Objectifs (alignement sur l'axe prioritaire [KFA] 7) :

- **Domaine de résultats essentiels (KRA) D** : Collaboration étroite avec l'équipe de direction et la haute direction en vue de contribuer à la réalisation des objectifs stratégiques de la CPS.
- **KRA D** : Gestion et encadrement de niveau supérieur et définition de la vision de la Direction opérations et gestion, des bureaux régionaux de la CPS (Mélanésie, Micronésie, Polynésie et personnel détaché à Paris) et des fonctions du PIRMO dans toute l'Organisation.
- **KRA D** : Maintien et renforcement d'excellentes relations avec les parties prenantes, en particulier les États et Territoires membres de la CPS, les partenaires du développement et d'autres acteurs, notamment les institutions régionales et internationales, les entités philanthropiques et les fonds multilatéraux.
- **KRA D** : Représentation efficace de la CPS dans les enceintes nationales, régionales et internationales.
- **KRA D** : Élaboration et mise en œuvre de programmes intégrés et de programmes-pays de qualité.
- **KRA C et F** : Amélioration continue des services fournis par la Direction opérations et gestion afin d'optimiser l'efficacité, la coordination et l'efficience du travail et des prestations de services de la CPS.
- **KRA D et G** : Diversification de la base de soutien financier et renforcement de la viabilité financière de la CPS.
- **KRA H** : Mission de conseil juridique auprès du Secrétariat, amélioration de la gouvernance interne et conformité aux politiques opérationnelles et aux dispositions juridiques.

## Alignement stratégique sur le Plan stratégique 2022–2031 de la CPS

### Principaux produits escomptés en 2025 – fonds non fléchés (ordinaires)

Trajectoire : Capacité et influence	KFA du Plan stratégique : 7
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>KRA D</b> : Démonstration d'une capacité d'impulsion stratégique au sein de la direction, notamment par la promotion d'une culture organisationnelle commune sur les différents sites de la CPS et l'intégration de la nouvelle structure fonctionnelle au sein de la direction générale adjointe.</li> <li>• <b>KRA D</b> : Maintien de solides relations de partenariat avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la France et l'Union européenne, grâce notamment à la fourniture de services de conseil et de prospective stratégiques.</li> <li>• <b>KRA D</b> : Consolidation de partenariats existants avec des membres et des partenaires du développement clés, et établissement de nouveaux partenariats servant les intérêts de l'Organisation.</li> <li>• <b>KRA D</b> : Maintien de solides relations avec les pays accueillant le siège de la CPS (la France et la Nouvelle-Calédonie) ; les pays hôtes des bureaux régionaux pour la Mélanésie, la Micronésie et la Polynésie (Vanuatu, les États fédérés de Micronésie et les Tonga) ; et suivi des accords de siège et des privilèges et immunités accordés par tous les pays hôtes.</li> <li>• <b>KRA D</b> : Renforcement de la visibilité et promotion des priorités et résultats de la CPS, ainsi que des problématiques et enjeux de développement dans le Pacifique.</li> <li>• <b>KRA H</b> : Supervision et suivi des questions juridiques et services d'appui juridique dans l'ensemble du Secrétariat et, s'il y a lieu, au profit des membres et des partenaires concernés.</li> </ul>	

Trajectoire : De la stratégie à l'action

KFA du Plan stratégique : 7

- **KRA D et F** : Définition de la structure d'une fonction professionnelle de mobilisation de ressources dont le but serait d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie permettant d'attirer de nouvelles sources de financement, de sorte à renforcer les programmes et la viabilité financière de la CPS, conformément aux objectifs énoncés dans le Plan stratégique de l'Organisation et aux besoins exprimés par les membres.
- **KRA D** : Mise en place d'une nouvelle fonction d'intégration à travers la CPS – en coopération étroite avec le-la DGA SC, l'équipe Stratégie, performance et apprentissage (SPL) et les divisions – pour diriger et coordonner l'élaboration et la mise en œuvre des programmes intégrés existants (Centre de la Communauté du Pacifique pour les sciences océaniques, Plateforme de données océaniques, Systèmes alimentaires), répertorier les possibilités de création de nouveaux programmes intégrés et développer et renforcer l'engagement auprès des pays dans le cadre d'une approche concertée de programmation par pays.
- **KRA F** : Amélioration de la gestion des connaissances et des systèmes opérationnels.
- **KRA H** : Gestion des opérations de la CPS conformément aux règlements, règles et procédures de l'Organisation et aux exigences prescrites par les évaluations institutionnelles effectuées par des tiers.
- **KRA G** : Amélioration de la viabilité et de la gestion financières.

Budget rectificatif 2024	2025	DIRECTEUR-RICE GÉNÉRAL-E ADJOINT-E – OPÉRATIONS ET INTÉGRATION	2026	2027
<b>BUDGET DES DÉPENSES</b>				
843 017	698 873	Fonds non fléchés (ordinaires)	529 421	540 969
<b>Fonds projet fléchés</b>				
26 017		Fonds Pacifique		
26 017		Sous-total fonds projet fléchés		
869 034	698 873	<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>	529 421	540 969

Budget rectificatif 2024	2025	PARTENARIAT, INTÉGRATION ET MOBILISATION DE RESSOURCES	2026	2027
<b>BUDGET DES DÉPENSES</b>				
825 209	848 475	Fonds non fléchés (ordinaires)	849 416	868 826
825 209	848 475	<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>	849 416	868 826

Budget rectificatif 2024	2025	AFFAIRES JURIDIQUES ET GOUVERNANCE	2026	2027
<b>BUDGET DES DÉPENSES</b>				
822 771	933 489	Fonds non fléchés (ordinaires)	909 768	945 925
822 771	933 489	<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>	909 768	945 925

Budget rectificatif 2024	2025	BUREAU DE LIAISON EUROPÉEN	2026	2027
<b>BUDGET DES DÉPENSES</b>				
165 782	168 298	Fonds non fléchés (ordinaires)	168 298	168 298
165 782	168 298	<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>	168 298	168 298

# Chapitre 9.2.1

## Bureau du de la Directeur·rice général·e et directeurs généraux adjoints

### Composante : Achats et voyages

L'équipe des voyages et des achats veille à l'efficacité et à l'efficience des fonctions voyages et achats de la CPS. L'équipe appuie les activités de l'ensemble des divisions et programmes.

#### But

Offrir des services intégrés, adaptés aux objectifs et centrés sur l'utilisateur en matière de gestion des achats et des voyages, appuyer l'exécution des projets et programmes par les divisions, et créer un environnement favorable à l'obtention de résultats par les divisions, tout en s'acquittant des responsabilités fiduciaires et en conservant la confiance des bailleurs et des membres.

### Alignement stratégique sur le Plan stratégique 2022–2031 de la CPS

#### Principaux produits escomptés en 2025

Pilier/Section/Programme : Achats

Trajectoires : De la stratégie à l'action ;  
Capacité et influence

Axe prioritaire (KFA) du Plan stratégique : 7

#### Domaines de résultats essentiels (KRA) : A, B, C, D, E, F, G, H, I

- Services d'achats plus efficaces et efficients
- Efficacité et productivité accrues grâce à l'amélioration de la collaboration, des procédures, des systèmes, de l'accès à l'information et de la recherche de documents
- Conformité accrue et exposition réduite en matière d'audit, grâce à l'amélioration et à l'évolution des pratiques organisationnelles
- Communauté de pratique renforcée et meilleure compréhension des responsabilités, grâce à une approche « Une seule OMD »/« Une seule CPS »

Budget rectificatif 2024	2025	ACHATS	2026	2027
<b>BUDGET DES DÉPENSES</b>				
584 271	736 075	Fonds non fléchés (ordinaires)	629 225	269 666
584 271	736 075	<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>629 225</b>	<b>269 666</b>

**Pilier/Section/Programme : Voyages**

**Trajectoires : De la stratégie à l'action ; Capacité et influence**

**KFA du Plan stratégique : 7**

**KRA : A, B, C, D, E, F, G, H, I**

- Services de voyages plus efficaces
- Productivité accrue grâce à l'amélioration de la collaboration, des procédures, des systèmes, de l'accès à l'information et de la recherche de documents
- Conformité accrue et exposition réduite en matière d'audit grâce à l'amélioration et à l'évolution des pratiques organisationnelles
- Communauté de pratique renforcée et meilleure compréhension des responsabilités, grâce à une approche « Une seule OMD »/« Une seule CPS »

Budget rectificatif 2024	2025	VOYAGES	2026	2027
<b>BUDGET DES DÉPENSES</b>				
606 506	635 905	Budget	641 541	647 177
(606 506)	(635 905)	Recouvrements	(641 541)	(647 177)
<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>				

# Chapitre 9.2.2

## Bureau du·de la Directeur·rice général·e et directeurs généraux adjoints

### Composante : Subventions et collaboration

L'équipe des subventions et de la collaboration veille à l'efficacité et à l'efficience des fonctions subventions et collaboration de la CPS. L'équipe appuie les activités de l'ensemble des divisions et programmes.

#### But

Offrir des services intégrés, adaptés aux objectifs et centrés sur l'utilisateur en matière de gestion des subventions et de la collaboration, appuyer l'exécution des projets et programmes par les divisions, et créer un environnement favorable à l'obtention de résultats par les divisions, tout en s'acquittant des responsabilités fiduciaires et en conservant la confiance des bailleurs et des membres.

### Alignement stratégique sur le Plan stratégique 2022–2031 de la CPS

#### Alignement sur l'axe prioritaire (KFA) 7

##### Objectif :

- Améliorer la gestion des subventions et des collaborations au sein de la CPS au moyen de systèmes et procédures plus efficaces.

### Principaux produits escomptés en 2025

Pilier/Section/Programme : Subventions et collaboration

Trajectoires : De la stratégie à l'action ; Capacité et influence

KFA du Plan stratégique : 7

##### Domaines de résultats essentiels (KRA) : A, B, D, E, F, G, H, I

- Services de subvention et de collaboration plus efficaces et efficients
- Efficacité et productivité accrues grâce à l'amélioration de la collaboration, des procédures, des systèmes, de l'accès à l'information et de la recherche de documents
- Conformité accrue et exposition réduite en matière d'audit grâce à l'amélioration et à l'évolution des pratiques organisationnelles
- Communauté de pratique renforcée et meilleure compréhension des responsabilités, grâce à une approche « Une seule OMD »/« Une seule CPS »

Budget rectificatif 2024	2025	SUBVENTIONS	2026	2027
<b>BUDGET DES DÉPENSES</b>				
270 314	561 416	Fonds non fléchés (ordinaires)	461 560	197 812
270 314	561 416	<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>461 560</b>	<b>197 812</b>



## Chapitre 9.2.3

### Bureau du de la Directeur·rice général·e et directeurs généraux adjoints

#### Composante : Bureau régional pour la Micronésie

Le Bureau régional pour la Micronésie (MRO), situé à Pohnpei (États fédérés de Micronésie), a pour objectif d'aider la CPS à mieux comprendre les priorités, les valeurs, les cultures et les circonstances prévalant au sein de ses pays membres micronésiens, tout en répondant aux priorités qui leur sont propres et qui évoluent.

Le MRO est chargé de la collaboration avec les membres suivants : Guam, Kiribati, Îles Mariannes du Nord, Îles Marshall, États fédérés de Micronésie, Nauru et Palau.

Composé d'un·e Directeur·rice et d'une petite équipe de services généraux, le Bureau accueille des projets et du personnel de plusieurs divisions techniques de la CPS. Il fournit des services administratifs, financiers, logistiques et de voyage, et il apporte son concours aux divisions et aux projets, l'objectif étant d'optimiser la prestation de services de la CPS à travers la région. Le Bureau apporte également soutien et assistance aux agents de la CPS travaillant à distance au sein de ministères d'exécution d'États et Territoires insulaires océaniques situés en Micronésie.

Le MRO fait le lien entre les membres micronésiens et l'ensemble des équipes de la CPS implantées en Nouvelle-Calédonie et aux Fidji et contribue à l'ensemble des sept axes prioritaires (KFA). Il œuvre en particulier en faveur du KFA 7 – Efficacité institutionnelle transformatrice – en développant des partenariats fructueux et en permettant à l'Organisation de mieux mettre en œuvre son Plan stratégique, de réaliser l'objectif « Une seule CPS » et de mobiliser des ressources.

#### Domaines de résultats essentiels (KRA) du MRO :

1. Nouer des liens avec les partenaires et les parties prenantes et favoriser ces relations.
2. Cultiver et renforcer la collaboration avec les pays membres.
3. Faciliter et améliorer la mise en œuvre des activités et la prestation des services de la CPS conformément aux besoins et aux priorités des membres, en se fondant sur le Plan stratégique.
4. Veiller à ce que les programmes et les services de la CPS répondent aux besoins et aux priorités des États et Territoires insulaires océaniques.

#### Principaux produits escomptés en 2025 – fonds non fléchés (ordinaires)

##### Trajectoire : De la stratégie à l'action

KFA du Plan stratégique : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7

##### Principaux produits escomptés :

- **KRA D** : Contribuer à une programmation intégrée et par pays qui réponde aux besoins des membres micronésiens et qui soit en phase avec le Plan stratégique de la CPS.

##### Trajectoire : Capacité et influence

KFA du Plan stratégique : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7

##### Principaux produits escomptés :

- **KRA D** : Explorer les possibilités de conception et d'adaptation de projets et mobiliser des ressources adaptées aux besoins et aux contextes propres aux membres micronésiens.
- **KRA D** : Améliorer la compréhension des besoins et de l'environnement de la Micronésie, ainsi que des difficultés et perspectives qui lui sont propres.
- **KRA D** : Faciliter les relations avec les partenaires et les parties prenantes qui travaillent en Micronésie.
- **KRA J** : Donner la priorité au bien-être des membres de l'équipe du MRO.

<b>Budget rectificatif 2024</b>	<b>2025</b>	<b>BUREAU RÉGIONAL POUR LA MICRONÉSIE</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
<b>BUDGET DES DÉPENSES</b>				
<b>617 465</b>	<b>547 548</b>	<b>Fonds non fléchés (ordinaires)</b>	<b>501 218</b>	<b>509 788</b>
<b>Fonds projet fléchés</b>				
505 411	937 595	Fonds vert pour le climat (FVC)	7 017 389	7 041 995
<b>505 411</b>	<b>937 595</b>	<b>Sous-total fonds projet fléchés</b>	<b>7 017 389</b>	<b>7 041 995</b>
<b>1 122 876</b>	<b>1 485 143</b>	<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>7 518 607</b>	<b>7 551 783</b>

# Chapitre 9.2.4

## Bureau du·de la Directeur·rice général·e et directeurs généraux adjoints

### Composante : Bureau régional pour la Mélanésie

Tout comme les deux autres bureaux régionaux, le Bureau régional pour la Mélanésie (MERO), situé à Port-Vila (Vanuatu), fait partie intégrante de l'écosystème de services et programmes régionaux mis en œuvre par la CPS pour promouvoir les priorités des membres en matière de développement, conformément au Plan stratégique de l'Organisation et aux plans nationaux de développement durable. Le MERO est chargé de la collaboration stratégique avec les pays suivants : Papouasie-Nouvelle-Guinée, Îles Salomon et Vanuatu.

Composé d'un·e Directeur·rice régional·e, d'un·e Coordonnateur·rice des programmes, d'un·e Assistant·e achats et d'un·e Assistant·e administratif·ve, le Bureau accueille des projets et du personnel de plusieurs divisions techniques de la CPS. Le MERO fournit des services administratifs, financiers, logistiques et de voyage, et il apporte son concours aux divisions et aux projets techniques, l'objectif étant d'optimiser la prestation de services pour les livrables fournis par la CPS dans toute la sous-région mélanésienne. Le Bureau apporte aussi un soutien et une assistance au personnel de la CPS détaché dans les ministères compétents des États et Territoires insulaires océaniques.

Le MERO fait le lien entre les membres mélanésiens et l'ensemble des capacités techniques et opérationnelles de la CPS. Il contribue à l'ensemble des sept axes prioritaires (KFA). Il œuvre en particulier en faveur du KFA 7 – Efficacité institutionnelle transformatrice – dans toute l'Organisation en développant des partenariats fructueux et en permettant à la CPS de mieux mettre en œuvre son Plan stratégique, de réaliser l'objectif « Une seule CPS » et de mobiliser des ressources.

#### Domaines de résultats essentiels (KRA) du MERO :

1. Nouer des liens avec les partenaires et les parties prenantes et favoriser ces relations.
2. Cultiver et renforcer la collaboration avec les pays membres.
3. Permettre et améliorer la mise en œuvre et la prestation des services de la CPS conformément aux besoins et priorités des membres, par l'intermédiaire du Plan stratégique de la CPS.
4. Veiller à ce que les programmes et les services de la CPS répondent aux besoins et aux priorités des États et Territoires insulaires océaniques.

#### Principaux produits escomptés en 2025 – fonds non fléchés (ordinaires) et fonds programme fléchés

##### Trajectoire : De la stratégie à l'action

KFA du Plan stratégique : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7

- **KRA D** : Contribuer à une programmation intégrée et par pays qui réponde aux besoins des membres mélanésiens et qui soit en phase avec le Plan stratégique de la CPS.

##### Trajectoire : Capacité et influence

KFA du Plan stratégique : 7

##### Principaux produits escomptés :

- **KRA D** : Explorer les possibilités de conception et d'adaptation de projets et mobiliser des ressources adaptées aux besoins et aux contextes propres aux membres mélanésiens.
- **KRA D** : Améliorer la compréhension des besoins et de l'environnement de la Mélanésie, ainsi que des difficultés et perspectives qui lui sont propres.
- **KRA D** : Faciliter les relations avec les partenaires et les parties prenantes qui travaillent en Mélanésie.
- **KRA J** : Donner la priorité au bien-être des membres de l'équipe du MERO.

<b>Budget rectificatif 2024</b>	<b>2025</b>	<b>BUREAU RÉGIONAL POUR LA MÉLANÉSIE</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
<b>BUDGET DES DÉPENSES</b>				
<b>426 302</b>	<b>434 899</b>	<b>Fonds non fléchés (ordinaires)</b>	<b>440 325</b>	<b>430 582</b>
<b>426 302</b>	<b>434 899</b>	<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>440 325</b>	<b>430 582</b>

## Chapitre 9.2.5

### Bureau du·de la Directeur·rice général·e et directeurs généraux adjoints

#### Composante : Bureau régional pour la Polynésie

Dernier-né des bureaux régionaux de la CPS, le Bureau régional pour la Polynésie (PRO) a ouvert ses portes le 27 avril 2023 à Nuku'alofa (Tonga). Les bureaux régionaux de la CPS font partie intégrante de l'écosystème des services et programmes mis en œuvre pour promouvoir les priorités des membres en matière de développement, conformément au Plan stratégique de l'Organisation et aux plans nationaux de développement durable.

Le PRO englobe 10 États et Territoires insulaires océaniques membres de la CPS, à savoir les Îles Cook, Niue, Pitcairn, la Polynésie française, le Samoa, les Samoa américaines, Tokelau, les Tonga, Tuvalu et Wallis et Futuna.

Le PRO a pour but de favoriser et de renforcer la collaboration entre la CPS et tous les pays membres polynésiens. Les objectifs clés fixés pour remplir cette mission sont les suivants :

- Faire en sorte que les services et programmes de la CPS soient adaptés aux besoins de ses membres en renforçant la collaboration et en établissant des relations de confiance ;
- Améliorer la compréhension des cultures, des contextes et des priorités des pays membres polynésiens en tenant compte des priorités et objectifs nationaux de développement ; et
- Appuyer la coordination et la mise en œuvre des services et programmes au profit des pays membres polynésiens.

Les domaines de résultats essentiels (KRA) suivants ont été établis sur la base de ces objectifs clés :

- Instituer le PRO conformément aux décisions du Comité des représentants des gouvernements et administrations (CRGA).
- Piloter les interactions et la gestion des relations au sein des pays membres polynésiens.
- Piloter les interactions et les échanges entre les parties prenantes et les organisations régionales et internationales en Polynésie, en vue de veiller à l'adéquation avec le Plan stratégique de la CPS et avec la Stratégie pour le Pacifique bleu à l'horizon 2050 (Stratégie 2050).
- Assurer la coordination et favoriser l'intégration et la collaboration intersectorielle s'agissant des différents programmes et programmes phares de la CPS, notamment au moyen de l'élaboration de stratégies de coopération nationales au profit des pays membres polynésiens.

#### Principaux produits escomptés en 2025 – fonds non fléchés (ordinaires) et fonds programme fléchés

Trajectoire : De la stratégie à l'action

Axe prioritaire (KFA) du Plan stratégique : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7

- KRA D** : Participation aux programmes phares de la CPS et promotion de programmes de collaboration avec les pays membres polynésiens, conformément au Plan stratégique de la CPS et à la Stratégie 2050.
- KRA E** : Mise en œuvre de la Stratégie Lali de communication et d'engagement du PRO.
- KRA F** : Promotion collective et mise en œuvre du Cadre opérationnel Fa'atonutonu Folau du PRO.
- KRA K** : Leadership en faveur de la diversité et de l'application d'approches centrées sur l'humain dans tous les pays membres polynésiens.

## Trajectoire : Capacité et influence

KFA du Plan stratégique : 7

- **KRA D** : Échanges de qualité avec les parties prenantes et les partenaires dans le cadre des initiatives stratégiques du PRO.
- **KRA D** : Étude des possibilités de conceptualisation et de conception de projets, notamment en ce qui concerne la mobilisation des ressources pour les membres polynésiens en réponse à leurs besoins et priorités.
- **KRA D** : Leadership dans le cadre des actions de plaidoyer axées sur la compréhension des besoins, du contexte ainsi que des défis et possibilités propres à la Polynésie, et visant à améliorer cette compréhension.
- **KRA F** : Mise à l'épreuve des procédures opératoires normalisées du PRO, notamment de tous les processus et systèmes opérationnels.
- **KRA I** : Recrutement, fidélisation et perfectionnement d'agents talentueux, conformément au modèle du PRO en la matière.
- **KRA J** : Soutien aux agents du PRO, auxquels sont offertes des possibilités de perfectionnement professionnel afin qu'ils puissent atteindre leurs objectifs en tant qu'agents de la CPS au service des pays membres polynésiens.

Budget rectificatif 2024	2025	BUREAU RÉGIONAL POUR LA POLYNÉSIE	2026	2027
<b>BUDGET DES DÉPENSES</b>				
388 941	420 339	Fonds non fléchés (ordinaires)	403 136	414 041
<b>Fonds projet fléchés</b>				
33 006	94 285	Australie (DFAT)	109 311	
33 006	94 285	Sous-total fonds projet fléchés	109 311	
421 947	514 624	<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>	512 447	414 041

# Chapitre 9.3

## Bureau du·de la Directeur·rice général·e et directeurs généraux adjoints

### Composante : Directeur·rice général·e adjoint·e – Science et capacités

Tous les programmes et divisions techniques relèvent du·de la Directeur·rice général·e adjoint·e – Sciences et capacités, indépendamment de leur lieu d’implantation. Une étroite collaboration avec le·la Directeur·rice général·e adjoint·e – Opérations et intégration permet de renforcer la coordination et la collaboration au titre de l’approche unifiée « une seule CPS ». La gestion et la supervision générales des bureaux de la CPS à Nouméa et à Suva sont, pour l’essentiel, confiées aux directeurs généraux adjoints du site concerné. Les personnes occupant ces postes jouent également un rôle important de représentation et de liaison auprès des autorités des pays hôtes et d’autres institutions sises aux Fidji et en Nouvelle-Calédonie.

#### **Buts :**

- Amélioration des systèmes et processus organisationnels qui contribuent à renforcer l’engagement du personnel ; optimisation des services de soutien internes ; et amélioration de la gestion des risques et des finances, ainsi que de la prestation de services.
- Collaboration, coordination et intégration à travers tous les programmes afin que les objectifs stratégiques de la CPS soient atteints.
- Gestion efficace et renforcement des partenariats existants, et création de nouveaux partenariats à l’appui des objectifs stratégiques de la CPS.

#### **Objectifs (alignement sur les axes prioritaires [KFA] 1 à 7) :**

- Collaboration étroite avec l’équipe de direction et la haute direction en vue de contribuer à la réalisation des objectifs stratégiques de la CPS.
- Gestion et encadrement de niveau supérieur et définition de la vision de tous les programmes et divisions techniques.
- Maintien et renforcement de relations stratégiques et durables avec les parties prenantes concernées, les membres de la CPS, les partenaires du développement et d’autres acteurs, notamment les institutions régionales et internationales, les entités philanthropiques et les fonds multilatéraux.
- Représentation efficace de la CPS dans les enceintes nationales, régionales et internationales.
- Co-conception et mise en place d’initiatives régionales évolutives et intégrées, et de la collaboration avec les pays.
- Amélioration continue de l’exécution des programmes afin d’optimiser l’efficacité, la coordination et l’efficience du travail et des prestations de services de la CPS.
- Diversification de la base de soutien financier et renforcement de la viabilité financière de la CPS.

## Principaux produits escomptés en 2025 – fonds non fléchés (ordinaires)

Trajectoire : Capacité et influence	KFA du Plan stratégique : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démonstration d'une capacité d'impulsion stratégique au sein de la direction, y compris par la préservation d'une culture « Une seule CPS » dans les différents pays où la CPS est implantée</li> <li>• Renforcement de la direction technique, du pilotage des programmes et des effets intégrés au profit des membres</li> <li>• Renforcement des fonctions de mobilisation de ressources et création de possibilités d'action dans les domaines des sciences et de l'innovation</li> <li>• Encadrement des processus de priorisation et de gestion du changement, dont la priorisation stratégique</li> <li>• Pilotage et promotion du développement du leadership et des priorités et actions stratégiques en matière d'égalité de genre à la CPS</li> <li>• Soutien et supervision de l'élaboration et de la mise en œuvre des quatre programmes phares : changement climatique, systèmes alimentaires, égalité de genre et océan</li> <li>• Mise en œuvre de plans de développement de l'infrastructure en vue d'améliorer les installations et de rationaliser l'offre de services</li> <li>• Interactions avec les parties prenantes externes, dont les bailleurs de fonds, les membres et les organisations régionales et internationales</li> <li>• Établissement et renforcement de relations et de partenariats avec le Gouvernement fidjien dans le cadre de l'accord de siège</li> <li>• Apport de réponses aux acteurs internes concernant des problématiques relatives aux ressources humaines, à la gestion financière et à d'autres questions institutionnelles, assorti d'un travail visant à garantir l'application uniforme des politiques conformément à la CPS et aux autres priorités et aspirations de la région</li> <li>• Soutien à la gestion du changement et à la réalisation d'évaluations menées à l'échelon des divisions et de l'Organisation</li> <li>• Suivi de la conformité avec les processus et politiques internes</li> <li>• Adoption des dispositions requises pour l'application de mesures de santé et de sécurité au travail pour le personnel en poste à Suva</li> <li>• Renforcement des politiques et mécanismes de promotion et de maintien du bien-être du personnel</li> </ul>	

Budget rectificatif 2024	2025	DIRECTEUR-RICE GÉNÉRAL-E ADJOINT-E – SCIENCES ET CAPACITÉS	2026	2027
<b>BUDGET DES DÉPENSES</b>				
499 053	437 427	Fonds non fléchés (ordinaires)	437 071	437 071
499 053	437 427	<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>437 071</b>	<b>437 071</b>



# Chapitre 9.4

## Bureau du·de la Directeur·rice général·e et directeurs généraux adjoints

### Composante : Équipe Stratégie, performance et apprentissage

L'équipe Stratégie, performance et apprentissage (SPL) est un service spécialisé du Bureau du·de la Directeur·rice général·e. L'équipe SPL joue un rôle central visant à guider l'orientation stratégique, l'ambition, les priorités, et la performance de la CPS, conformément à l'engagement pris dans le Plan stratégique 2022–2031, selon lequel son travail doit être pertinent, répondre aux besoins des membres et promouvoir une culture d'innovation et d'apprentissage centrée sur l'Océanie.

La Politique planification, évaluation, responsabilité, réflexion et apprentissage (PEARL) définit le mandat et le plan de travail annuel pour l'équipe SPL dans le cadre des services qu'elle rend à l'Organisation, aux pays membres et à la région.

Par l'intermédiaire de son Bureau du·de la Directeur·rice et en s'appuyant sur ses piliers relatifs à l'impact en matière de stratégie, d'innovation, de qualité et d'impact, l'équipe fait office de point de coordination stratégique centré sur l'humain, au service d'Une seule CPS, des États et Territoires membres et leurs habitants, ainsi que des bailleurs de fonds et des partenaires du développement. Ses objectifs sont les suivants :

- (i) définir des orientations stratégiques au moyen de l'élaboration du Plan stratégique de la CPS et de l'animation des travaux du Sous-comité du Comité des représentants des gouvernements et administrations (CRGA) pour le Plan stratégique, afin de favoriser l'analyse, l'anticipation, la planification et l'innovation pour l'avenir ;
- (ii) définir l'impact stratégique en élaborant et en gérant le Cadre de résultats stratégiques qui accompagne le Plan stratégique de la CPS, notamment les méthodes, approches et pratiques appliquées en matière de suivi-évaluation, apprentissage et planification de la qualité ;
- (iii) renforcer l'efficacité du développement durable par les moyens suivants :
  - a. pilotage de l'élaboration d'outils de visualisation de données et de tableaux de bord, de la production et de l'intégration de savoirs issus de l'évaluation et de la recherche stratégiques, de l'analyse de l'ensemble du portefeuille, ainsi que de l'analyse par thème et trajectoire en milieu et en fin d'année ;
  - b. pilotage de la production et de l'intégration de savoirs issus de la recherche stratégique, de l'analyse, de l'anticipation et de la réflexion prospective, le but étant d'être toujours capable de s'adapter aux besoins des membres, à l'évolution du contexte, ainsi qu'à l'émergence de tendances et de priorités communes ; et
- (iv) cultiver et renforcer les capacités de l'ensemble de l'Organisation dans les domaines suivants :
  - a. suivi-évaluation, apprentissage et planification ; et
  - b. stratégie, prospective, innovation et conception intégrée, l'objectif étant de faire en sorte que les activités scientifiques et techniques de la CPS soient adaptées et efficaces, et répondent aux besoins de développement des pays membres.

## Alignement stratégique sur le Plan stratégique 2022–2031 de la CPS

### Alignement sur l'axe prioritaire (KFA) 7

#### Domaines de résultats essentiels (KRA) de la Division :

- **KRA 1 :** Co-crée, améliorer et perfectionner des outils et processus de prospection, de programmation innovante et intégrée, de planification et de suivi-évaluation et apprentissage (SEA), afin de contribuer efficacement à la mise en œuvre du Plan stratégique de la CPS.
- **KRA 2 :** Élaborer et diffuser des produits du savoir stratégiques pour favoriser l'innovation et accompagner la performance de l'Organisation et sa capacité d'adaptation et d'amélioration continue.
- **KRA 3 :** Améliorer les communautés de pratique et le renforcement des capacités centrés sur l'Océanie en matière de planification, de SEA, de prospective, d'innovation et de programmation innovante et intégrée, dans une optique d'amélioration de la collaboration régionale et du développement durable.
- **KRA 4 :** Mettre en œuvre une collaboration centrée sur l'humain et une prestation de services par Une seule CPS, tout en garantissant l'utilisation efficiente des ressources et en promouvant l'innovation et la prospective au sein de l'équipe.

### Principaux produits escomptés en 2025 – fonds non fléchés (ordinaires) et fonds programme et projet fléchés

#### Pilier/Section/Programme : Tous les piliers de la CPS

**KRA 1 :** Co-crée, améliorer et perfectionner des outils et processus de prospection, de programmation intégrée, de planification et de SEA, afin de contribuer efficacement à la mise en œuvre du Plan stratégique de la CPS

#### Trajectoire : De la stratégie à l'action

**KFA du Plan stratégique : 7**

- Piloter la promotion collective du Plan stratégique, l'orientation de la planification des activités et la contribution à la Stratégie pour le Pacifique bleu à l'horizon 2050 et à d'autres engagements régionaux
- Les preuves factuelles tirées des processus de réflexion et d'apprentissage servent à guider les plans d'activités, les programmes phares et les conceptions de projets
- Faciliter, cultiver et maintenir une programmation intégrée et innovante, la collaboration stratégique avec les pays et les partenariats, ainsi que les programmes phares de la CPS

#### Trajectoire : Données, statistiques et connaissances

**KFA du Plan stratégique : 7**

- Assurer l'exécution du Cadre de résultats stratégiques afin de mesurer l'avancement de la mise en œuvre du Plan stratégique. Un soutien technique est apporté à l'élaboration et à la mise en œuvre des cadres de résultats des divisions et des cadres de résultats des programmes phares afin de veiller à ce qu'ils soient cohérents et harmonisés sur le Cadre de résultats stratégiques
- Mettre davantage l'accent sur la cohérence des activités, la planification institutionnelle et la qualité de la programmation intégrée dans toute la CPS

**Trajectoire : Capacité et influence** **KFA du Plan stratégique : 7**

- Fournir un appui en faveur d'une Organisation apprenante utilisant les plateformes de partage de connaissances, ainsi que des initiatives visant à promouvoir la collaboration et l'apprentissage de manière novatrice
- Infléchir les grandes transformations de l'Organisation à travers l'analyse des preuves et la facilitation des initiatives fondées sur le concept « Une seule CPS »
- Appuyer le système pilote de données relatives au SEA de sorte que la CPS puisse favoriser l'établissement de rapports de grande qualité au titre du Cadre de résultats stratégiques
- Participer à la co-création en cours de la boîte à outils de la CPS pour le SEA, la planification, la réflexion prospective et la programmation
- Élaborer des programmes de travail intégrés et des programmes phares, en lien avec les KFA de la CPS

**KRA 2 : Élaborer et diffuser des produits du savoir stratégiques pour favoriser l'innovation et accompagner la performance de l'Organisation et sa capacité d'adaptation et d'amélioration continue**

**Trajectoire : Données, statistiques et connaissances** **KFA du Plan stratégique : 7**

- Réaliser et faire réaliser des activités d'évaluation stratégique afin d'accroître le volume de données factuelles disponibles, à l'appui de la prise de décision et de l'amélioration de la performance
- Gérer la présentation annuelle des résultats à l'échelle de la CPS pour 2024, notamment grâce à la diffusion en ligne des résultats et données dans l'explorateur de résultats
- Co-créer et mettre à l'essai des tableaux de bord à l'appui de la prise de décision et de la collaboration

**Trajectoire : Capacité et influence** **KFA du Plan stratégique : 7**

- Faire intervenir des facteurs contextuels et sociaux et des savoirs et savoir-faire océaniques dans la conception, la planification, le SEA, la prospective et l'innovation

**Trajectoire : Innovation et recherche** **KFA du Plan stratégique : 7**

- Intégrer la conception de produits du savoir, d'innovations et de perspectives de recherche, et communiquer à cet égard

**KRA 3 : Améliorer les communautés de pratique et le renforcement des capacités centrés sur l'Océanie en matière de planification, de SEA, de prospective et de programmation innovante et intégrée, dans une optique d'amélioration de la collaboration régionale et du développement durable**

**Trajectoire : Capacité et influence** **KFA du Plan stratégique : 7**

- Gérer les communautés de pratiques et les réseaux en tant que vecteurs d'apprentissage entre pairs et de renforcement des capacités dans tous les domaines touchant à la stratégie, à la prospective, à la programmation, à la planification et au SEA
- Le réseau MELnet continue d'appuyer le suivi de la performance et l'établissement de rapports par la CPS grâce à une plus large adhésion des membres et à des théories et pratiques de SEA renforcées au sein de la CPS

**Trajectoire : Innovation et recherche** **KFA du Plan stratégique : 7**

- Fournir des services de secrétariat aux communautés de pratique des programmes phares et aux groupes collaboratifs

**Trajectoire : Données, statistiques et connaissances** **KFA du Plan stratégique : 7**

- Appuyer les planificateurs et les spécialistes de la prospective dans toute l'architecture régionale

**KRA 4 : Mettre en œuvre une collaboration centrée sur l’humain et une prestation de services par Une seule CPS, tout en garantissant l’utilisation efficiente des ressources et en promouvant l’innovation et la prospective au sein de l’équipe**

**Trajectoire : Capacité et influence**

**KFA du Plan stratégique : 7**

- Les membres de l’équipe PL ont accès à des possibilités de perfectionnement professionnel leur permettant de renforcer leurs capacités existantes et d’en acquérir de nouvelles afin d’accompagner la CPS (le Secrétariat et les membres) dans la mise en œuvre du Plan stratégique
- La priorité est donnée au bien-être des membres de l’équipe SPL grâce à de bonnes conditions de travail

**Trajectoire : De la stratégie à l’action**

**KFA du Plan stratégique : 7**

- Appuyer l’élaboration et la mise en œuvre du plan de travail du groupe spécial chargé du KFA 7
- Appuyer l’approche « Un seul CORP » et l’exécution du Plan de mise en œuvre 2023–2030 de la Stratégie 2050

Budget rectificatif 2024	2025	ÉQUIPE STRATÉGIE, PERFORMANCE ET APPRENTISSAGE	2026	2027
<b>BUDGET DES DÉPENSES</b>				
<b>1 436 150</b>	<b>1 575 801</b>	<b>Fonds non fléchés (ordinaires)</b>	<b>1 623 227</b>	<b>1 644 690</b>
<b>Fonds programme fléchés</b>				
488 160	640 000	Nouvelle-Zélande (MFAT)	640 000	640 000
<b>488 160</b>	<b>640 000</b>	<b>Sous-total fonds programme fléchés</b>	<b>640 000</b>	<b>640 000</b>
<b>Fonds projet fléchés</b>				
782 995		Nouvelle-Zélande (MFAT)		
<b>782 995</b>		<b>Sous-total fonds projet fléchés</b>		
<b>2 707 305</b>	<b>2 215 801</b>	<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>2 263 227</b>	<b>2 284 690</b>

# Chapitre 9.5

## Bureau du·de la Directeur·rice général·e et directeurs généraux adjoints

---

### Composante : Pôle communication stratégique

Le Pôle communication institutionnelle a fait l'objet d'un processus de transformation ces 12 derniers mois sous l'impulsion d'une nouvelle direction. Dans ce cadre, un travail de recrutement et de restructuration de son équipe a été engagé pour faire en sorte que le Pôle soit plus en phase avec le Plan stratégique 2022–2031 et pour renforcer les approches de mobilisation et de sensibilisation, à l'intention de nos membres et avec eux.

L'équipe fournit des services de mobilisation et sensibilisation stratégiques, de communication de crise, de mobilisation interne, de communication stratégique et conseils en la matière, de création et maintenance de systèmes et processus de communication institutionnelle, ainsi que de formation, appui et analyse auprès du personnel et des pays membres.

En outre, la nouvelle structure de l'équipe favorise l'amélioration des récits portés par et pour les Océaniens, permet une mobilisation et une sensibilisation conscientes et sincères des membres, des jeunes et des partenaires, et offre des moyens spécialement adaptés aux besoins de communication interne. L'équipe œuvre également en faveur de la collaboration stratégique, notamment en produisant des contenus, des récits fondés sur les données et des approches intégrées pour assurer la compréhension des travaux scientifiques et techniques de la CPS, à l'intention de nos membres et avec eux.

L'équipe pilote l'élaboration et la mise à l'essai d'une nouvelle structure de présentation des résultats, l'objectif étant que les données soient adaptées à un suivi efficace et que les méthodes de travail performantes soient mieux comprises (mise en service courant 2024). Une théorie du changement et un cadre de résultats, dont l'élaboration est presque terminée et qui doivent être présentés aux membres de la CPS en 2025, permettront de définir le rôle des activités essentielles menées à l'échelle de l'Organisation en matière de communication, de sensibilisation et de mobilisation stratégiques, les priorités dans ce domaine et les modes d'évaluation de la valeur de ces activités.

Le travail est façonné et dicté par les priorités et les activités de la CPS et de nos membres. Ainsi, toutes les activités mises en œuvre par le Pôle visent à appuyer les priorités organisationnelles définies dans le Plan stratégique, la vision globale à long terme de l'Organisation, sa mission et sa proposition de valeur, ainsi que la vision des dirigeants telles qu'énoncée dans la Stratégie 2050.

## Alignement stratégique sur le Plan stratégique 2022– 2031 de la CPS et priorités 2025

**Vision des dirigeants pour 2050 :** Leadership politique et régionalisme ; technologie et connectivité

**Trajectoire :** Capacité et influence

**Axe prioritaire (KFA) du Plan stratégique :** 7

**Objectif 1 :** Efficientes et efficaces, la sensibilisation, la mobilisation et la communication intégrées sont dotées de ressources stratégiques

*Résultat :* La CPS dispose d'outils, de ressources, d'orientations et de systèmes adaptés permettant d'assurer de manière efficace et durable une sensibilisation, une mobilisation et une communication stratégiques intégrées auprès du personnel, des pays membres, des partenaires et des parties prenantes.

Travaux s'articulant autour de deux domaines de résultats essentiels (KRA), à savoir le **KRA 1.1** (systèmes et processus) et le **KRA 1.2** (mobilisation, sensibilisation et communication internes à la CPS).

### **Priorités 2025 :**

- Instauration, à l'échelle de l'Organisation, de systèmes de présentation de résultats en matière de communication, de mobilisation et de sensibilisation qui soient pertinents pour les partenaires, les pays membres et les bailleurs de fonds
- Obtention d'un financement aux fins de la mise en place d'un système d'archivage numérique adapté assurant la pérennisation des connaissances traditionnelles et servant de référentiel centralisé pour l'ensemble des contenus numériques audiovisuels destinés à nos membres
- Instauration de capacités, de systèmes et de processus de communication interne à l'appui de la programmation intégrée et de la gestion du changement à l'échelle de la CPS
- Mise en place de la coordination interne de la communauté de pratique de la communication, à l'appui du renforcement collectif de la communication, de la mobilisation et de la sensibilisation au sein de l'Organisation, conjointement avec les membres
- Examen des processus et approbations de recouvrement intégral des coûts (FCR), prise en charge efficace des coûts opérationnels nécessaires en interne, et examen par différents services des dépenses inscrites aux budgets de communication
- Prélancement du site Web centralisé pour toute la CPS d'ici à décembre 2025

**Vision des dirigeants pour 2050 :** Développement centré sur l'humain ; Paix et sécurité ; Ressources et développement économique ; Changement climatique et catastrophes ; Technologie et connectivité

**Trajectoires :** Capacité et influence ; Digitalisation et technologie ; De la stratégie à l'action

**KFA du Plan stratégique :** 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7

**Objectif 2 :** Les produits et connaissances intégrés fournis par la CPS en matière scientifique, de données et techniques sont accessibles et pertinents pour tous les pays membres océaniques, les médias océaniques et internationaux, les détenteurs de savoir et les experts reconnus

*Résultat :* Le travail de la CPS est amplifié et véritablement pertinent pour nos membres, parties prenantes médiatiques, partenaires et bailleurs de fonds, qui peuvent l'utiliser dans des domaines stratégiques tels que les négociations internationales ou la mobilisation des communautés, tandis que les voix océaniques, notamment celles des jeunes, des femmes et des filles, sont davantage entendues.

**KRA 2.1 :** Accessibilité de la visualisation scientifique et de la visualisation des données, ainsi que des récits mettant en avant les résultats obtenus.

**KRA 2.2 :** Mobilisation et sensibilisation, notamment des médias, des membres et des partenaires.

**Priorités 2025 :**

- Des données scientifiques et des connaissances propres au Pacifique éclairent les négociations des traités internationaux et bilatéraux, les meilleures pratiques de communication étant mises en œuvre à cet effet (Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et Sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum des Îles du Pacifique)
- La mobilisation et l'établissement de relations avec les médias océaniques et internationaux vise délibérément à promouvoir la visibilité des membres, des scientifiques océaniques et des responsables techniques chargés de questions importantes dans le Pacifique bleu
- Des politiques et orientations en matière de communication, de sensibilisation et de mobilisation sont élaborées en commun, ainsi qu'un guide éditorial, afin de remettre les récits autochtones océaniques au cœur de *The Pacific Way* et de faire de la CPS une mémoire institutionnelle de la région Pacifique

**Vision des dirigeants pour 2050 :** Développement centré sur l'humain ; Technologie et connectivité

**Trajectoires :** Capacité et influence ; Digitalisation et technologie

**KFA du Plan stratégique :** 7

**Objectif 3 :** La mobilisation, la sensibilisation et la communication stratégiques interviennent dès le début et tout au long du travail de coordination de l'ensemble des priorités stratégiques intégrées à l'échelle de l'Organisation

*Résultat :* Les pratiques et processus en matière de communication stratégique, de sensibilisation et de mobilisation éclairent l'ensemble du travail de mobilisation des membres, partenaires, parties prenantes et collègues, et les professionnels prennent part dès le début à l'élaboration des stratégies.

**KRA 3.1 :** Sensibilisation, mobilisation et communication stratégiques.

**Priorités 2025 :**

- Appui à la programmation intégrée et aux programmes phares au moyen de la coordination stratégique (interne et externe)
- Les événements de sensibilisation et de mobilisation et les tournées promotionnelles (« roadshows ») sont soigneusement planifiés et conçus dans l'optique d'améliorer la compréhension de la CPS, de son travail, de ses membres et de sa valeur
- Appui aux équipes internes de la CPS pour ce qui est de la prise en compte des priorités et des stratégies efficaces de sensibilisation, de mobilisation et d'instauration d'un climat de confiance, à des fins de traduction de notre travail et de mobilisation de nos membres (par exemple, conférences ministérielles, axes de travail prioritaires et Comité des représentants des gouvernements et administrations [CRGA])

**Vision des dirigeants pour 2050 : Leadership politique et régionalisme ; Technologie et connectivité**

Trajectoire : Capacité et influence

KFA du Plan stratégique : 7

**Objectif 4 :** Le personnel et les équipes de la CPS chargés de la mobilisation stratégique et de la sensibilisation, de la communication et de la gestion des connaissances bénéficient, comme les professionnels des pays membres, de formations, d'évolutions de carrière et de perspectives professionnelles

*Résultat :* La CPS est l'employeur de prédilection pour les professionnels dynamiques et innovants de la communication, de la sensibilisation et de la mobilisation stratégiques, et nos équipes sont dotées des compétences et de la formation nécessaires pour appuyer ce travail de manière durable, notamment grâce à des parcours professionnels bien conçus permettant de répondre aux besoins des membres et de les accompagner.

**KRA 4.1 :** Perfectionnement professionnel du personnel de la CPS et des membres.

**Priorités 2025 :**

- Formation interne et application systématique des systèmes, processus et meilleures pratiques qui ont été établis en matière de communication, de mobilisation et de sensibilisation, et lancement de la mise en œuvre
- Mise en place d'une réunion éditoriale et application par tous les professionnels de la communication, de la sensibilisation et de la mobilisation de l'Organisation de KRA harmonisés et de comptes rendus centralisés
- Formation organisée à l'intention des équipes de mobilisation médiatique (cadres) pour que les données scientifiques soient mieux traduites à l'intention des décideurs
- Création d'un programme de jeunes « ambassadeurs » de la CPS visant à favoriser une participation renforcée aux travaux de la CPS et aux priorités régionales des membres

Budget rectificatif 2024	2025	PÔLE COMMUNICATION STRATÉGIQUE	2026	2027
<b>BUDGET DES DÉPENSES</b>				
914 101	879 192	Fonds non fléchés (ordinaires)	976 933	992 962
914 101	879 192	<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>976 933</b>	<b>992 962</b>



# Chapitre 10.1

## Direction opérations et gestion

### Composante : Département des finances, gestion de programmes et provisions

Le Département des finances fournit des services opérationnels et financiers dans le cadre de l'exécution des programmes. Il est également chargé de veiller à la responsabilité fiduciaire de la CPS à l'égard de ses bailleurs de fonds et de ses partenaires du développement en vue de garantir la viabilité financière de l'Organisation à plus long terme. Divers éléments d'information financière et rapports sur l'avancement des projets sont communiqués régulièrement aux parties prenantes externes et internes afin de les tenir pleinement informées de l'état d'avancement des projets et de la santé financière de l'Organisation.

Le Département soutient les travaux de l'ensemble des divisions et programmes en créant un environnement favorable. Dans cette optique, il se charge de la gestion des ressources, tous financements confondus (budget ordinaire, fonds programme et fonds projet).

#### But

Élaborer des processus et systèmes robustes et performants qui permettent à la CPS de fournir des programmes de manière efficiente et efficace à l'ensemble des bénéficiaires, d'assurer sa viabilité financière à plus long terme, de faire respecter l'obligation de rendre des comptes, de se conformer aux obligations financières et d'accroître le retour sur les investissements tant financiers que matériels.

#### Objectifs (alignement sur l'axe prioritaire [KFA] 7) :

- Amélioration de la gestion financière dans l'ensemble de la CPS grâce à des politiques, processus, systèmes et structure performants, qui bénéficient de la mise en commun des services.
- Gestion et conservation optimales des biens et des avoirs de la CPS.

#### Principaux produits escomptés en 2025 – fonds non fléchés (ordinaires)

Trajectoire : De la stratégie à l'action

KFA du Plan stratégique : 7

##### Principaux produits escomptés :

- **Produit D** : Poursuite des travaux menés en collaboration avec le groupe de travail du Comité des représentants des gouvernements et administrations (CRGA) sur l'examen des contributions statutaires et des subventions spéciales des pays hôtes
- **Produit F** : Poursuite de l'amélioration des processus opérationnels et des flux de travail, et révision et actualisation des politiques, procédures et directives financières
- **Produit G** : Poursuite de l'objectif de durabilité financière grâce à un financement adapté à tous types de coûts, à des investissements adéquats et à un renforcement du service de planification financière
- **Produit G** : Exécution du budget 2025 et établissement du budget 2026-2027 pour approbation par le CRGA
- **Produit G** : Audit des états financiers annuels dans les délais prescrits et obtention de l'approbation sans réserve des auditeurs
- **Produit H** : Mobilisation du service d'audit interne en vue du renforcement des dispositifs de contrôle interne de la CPS
- **Produit J** : Mise en œuvre d'un plan de gestion des installations, axé notamment sur la maintenance préventive

Trajectoire : Digitalisation et technologie

KFA du Plan stratégique : 7

**Principaux produits escomptés :**

- **Produit F** : Développement de nouveaux outils de TIC en vue de renforcer l'efficacité, l'exactitude et l'efficacité de la prestation des services fournis aux divisions assurant la mise en œuvre des projets

Trajectoire : Capacité et influence

KFA du Plan stratégique : 7

**Principaux produits escomptés :**

- **Produits A et F** : Harmonisation des meilleures pratiques au sein du Département afin d'assurer une prestation de services financiers efficace et efficiente à toutes les divisions
- **Produit D** : Poursuite de l'examen et de la mise en œuvre de services partagés dans l'ensemble des divisions et des bureaux de la CPS
- **Produit H** : Nouvelle structure du Département des finances axée sur les principaux processus et les investissements en faveur du renforcement des capacités humaines appuyant la mise en œuvre des activités

Budget rectificatif 2024	2025	FINANCES	2026	2027
<b>BUDGET DES DÉPENSES</b>				
2 185 478	2 585 614	Fonds non fléchés (ordinaires)	2 632 693	2 638 710
2 185 478	2 585 614	<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>2 632 693</b>	<b>2 638 710</b>

Budget rectificatif 2024	2025	UNITÉ GESTION DE PROGRAMMES	2026	2027
<b>BUDGET DES DÉPENSES</b>				
143 959	120 036	Fonds non fléchés (ordinaires)	123 725	128 714
143 959	120 036	<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>123 725</b>	<b>128 714</b>

# Chapitre 10.2

## Direction opérations et gestion

### Composante : Département des ressources humaines (RH)

Le Département des ressources humaines (RH) appuie le capital humain de l'ensemble des divisions et programmes en menant des interventions contribuant à attirer et à fidéliser des effectifs diversifiés et motivés, ainsi qu'à assurer leur perfectionnement, l'objectif étant de conforter la position de la CPS en tant qu'employeur de prédilection dans la région océanienne. La structure du Département RH s'articule autour de trois axes de capacités : Relations avec le personnel, opérations et conseil ; Recrutement ; et Rémunération, systèmes, santé et sécurité.

#### But

Affirmer l'identité culturelle de la Communauté du Pacifique au moyen de processus de gestion des ressources humaines améliorés, d'une transparence accrue et d'une plus grande égalité.

#### Objectifs (alignement sur l'axe prioritaire [KFA] 7) :

- Les membres du personnel accomplissent leur travail de manière efficace et efficiente grâce au soutien apporté par l'équipe RH (planification, politiques, procédures et questions liées au personnel).
- La CPS atteint ses objectifs stratégiques grâce à des procédures efficaces et efficientes de recrutement et d'intégration d'agents dûment qualifiés.

#### Principaux produits escomptés en 2025 – fonds non fléchés (ordinaires) et fonds projet fléchés

Trajectoire : Capacité et influence

KFA du Plan stratégique : 7

##### Principaux produits escomptés :

- **Domaine de résultats essentiels (KRA) J** : Face aux troubles à l'ordre public en Nouvelle-Calédonie, élaboration d'initiatives globales en faveur de la sécurité, de l'accompagnement psychosocial et du bien-être des agents, le but étant de favoriser leur bien-être et leur santé mentale.
- **KRA A et E** : Création d'un fonds de formation reposant sur le budget salarial de la CPS afin d'aider toutes les divisions à mettre en place un programme approfondi de formation. Renforcement des capacités d'apprentissage et de perfectionnement au sein de l'équipe RH afin d'organiser et de dispenser des formations à l'échelle de l'Organisation. Renforcement des capacités de gestion des ressources humaines grâce à des possibilités d'apprentissage et de formation spécifiques offertes par des sources externes.
- **KRA B** : Poursuite du renforcement et de l'amélioration des capacités des ressources humaines afin que des services de grande qualité puissent être fournis.
- **KRA J** : Poursuite de la mise en œuvre du programme de santé et de sécurité. Renforcement des capacités de l'Organisation afin de garantir la présence, sur les principaux sites, d'un-e représentant-e santé et sécurité.

Trajectoire : Digitalisation et technologie

KFA du Plan stratégique : 7

##### Principaux produits escomptés :

- **KRA F** : Poursuite de la mise en œuvre de processus et de systèmes de gestion des ressources humaines plus performants, notamment un système de gestion de la formation en ligne.

Trajectoire : De la stratégie à l'action

KFA du Plan stratégique : 7

**Principaux produits escomptés :**

- **KRA B :** Uniformisation, dans la mesure du possible, des processus de gestion des ressources humaines sur l'ensemble des sites.
- **KRA D :** Données d'analyse – communication à l'Organisation d'informations pertinentes en matière de ressources humaines, afin d'améliorer la prise de décisions relatives au personnel et de renforcer l'intégration de la fonction RH aux activités de l'Organisation.
- **KRA E :** Amélioration des procédures d'intégration et d'entrée en fonction des nouveaux membres du personnel pour plus d'efficacité et une meilleure expérience utilisateur.
- **KRA E et J :** Renforcement de la culture institutionnelle au sein de la CPS, notamment grâce à une plus forte implication dans l'enquête sur l'engagement du personnel, dans les prix du Directeur général et dans d'autres initiatives visant à saluer le travail des agents.
- **KRA I :** Suivi continu des régimes appliqués en matière de rémunération, d'avantages et de rétribution des performances, l'objectif étant de s'assurer de leur pertinence et de leur adéquation avec les stratégies d'attraction et de fidélisation du personnel.
- **KRA I :** Élaboration de stratégies de repérage de talents et amélioration des processus pour attirer des candidatures de meilleure qualité et rationaliser la procédure de recrutement, le but étant de réduire les délais de recrutement.

Budget rectificatif 2024	2025	RESSOURCES HUMAINES	2026	2027
<b>BUDGET DES DÉPENSES</b>				
2 067 343	1 814 151	Fonds non fléchés (ordinaires)	1 645 801	1 605 610
2 067 343	1 814 151	<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>1 645 801</b>	<b>1 605 610</b>

# Chapitre 10.3

## Direction opérations et gestion

---

### Composante : Services d'information

Les Services d'information offrent des solutions bilingues de grande qualité aux divisions techniques et scientifiques de la CPS et, ce faisant, ils sont un partenaire de confiance de l'Organisation dans la mise en œuvre de ses projets et programmes. Les Services d'information se composent des équipes suivantes : gestion des événements, administration générale, technologies de l'information et de la communication (TIC), gestion des connaissances, interprétation, services de bibliothèque, publication et traduction. La section contribue à l'ensemble des axes prioritaires (KFA), et elle a notamment pour responsabilité de mettre en œuvre le septième axe prioritaire (KFA 7) : Efficacité institutionnelle transformatrice.

### Alignement stratégique sur le Plan stratégique 2022–2031 de la CPS

#### Alignement sur le KFA 7

---

##### **Objectif 1 – Excellence opérationnelle**

**Effet 1.1** : Les agents de la CPS ont accès à des fonctions opérationnelles efficaces et de qualité, exécutées grâce à une approche unifiée à l'échelle de la Direction opérations et gestion (« Une seule Direction »)

**Effet 1.2** : Grâce à des agents compétents et aux améliorations apportées aux systèmes, la Direction parvient à augmenter de manière mesurable la performance opérationnelle

##### **Objectif 2 – Excellence stratégique**

**Effet 2.1** : La Direction est un partenaire stratégique de choix pour les divisions, offrant son soutien et des conseils spécialisés en vue de la réalisation des effets escomptés des projets et des activités opérationnelles

**Effet 2.2** : La Direction communique des renseignements opérationnels à l'échelle de la CPS, lesquels sont utilisés pour piloter des initiatives opérationnelles transversales

##### **Objectif 3 – Environnement porteur**

**Effet 3.1** : La confiance des membres et des partenaires du développement est confortée grâce à la viabilité financière, à la responsabilité et à la transparence de l'Organisation

**Effet 3.2** : La CPS est un lieu où il fait bon travailler, où les personnes sont hautement performantes et où la culture organisationnelle est façonnée par les valeurs de l'Organisation

---

## Principaux produits escomptés en 2025 – fonds non fléchés (ordinaires)

**Pilier/Section/Programme :** Toutes les sections des Services d'information

**Trajectoire :** Capacité et influence

**KFA du Plan stratégique :** 7

**Gestion des événements (recouvrement partiel des coûts) ; TIC (recouvrement des coûts) ; administration générale, services de bibliothèque, publication, traduction et interprétation (relevant tous des fonds ordinaires)**

- Mise en place de mécanismes de mesure de la performance et de retour d'information de la part des usagers
- Amélioration des points d'entrée utilisateur et des ressources afin de favoriser le libre-service
- Amélioration des systèmes et des procédures liés aux achats
- Participation, sensibilisation et éducation du personnel de la CPS
- Systèmes et processus opérationnels, efficaces et simples d'utilisation
- Viabilité financière de la CPS
- Gouvernance et responsabilité internes renforcées

**Publications (fonds ordinaires) ; traduction et interprétation (fonds ordinaires)**

- Respect par la CPS de son engagement en faveur de la diversité et du bilinguisme

**Trajectoire :** Digitalisation et technologie

**KFA du Plan stratégique :** 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7

**Gestion des connaissances (fonds ordinaires)**

- Services de gestion des connaissances fournis aux divisions de la CPS
- Élaboration et intégration de solides pratiques de gestion des connaissances
- Instauration d'une communauté de pratique de la gestion des connaissances, laquelle est active et contribue à améliorer la gestion des connaissances dans toute la CPS
- Bonne gestion et amélioration des systèmes de gestion des connaissances
- Protection accrue des documents papier et des actifs de connaissances

**Plateforme de données océaniques (fonds programme)**

- Données plus accessibles aux décideurs régionaux, qui peuvent ainsi prendre des décisions fondées sur des données factuelles
- Gestion plus cohérente des données par la CPS

**Trajectoire :** Digitalisation et technologie

**KFA du Plan stratégique :** 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7

**Plateforme de données océaniques (fonds programme)**

- Bonne participation des parties prenantes aux initiatives stratégiques (conseils et groupes d'utilisateurs)

**TIC (recouvrement des coûts)**

- Hébergement par les divisions d'applications et de services destinés aux membres sur une infrastructure numérique fiable

## Principaux produits escomptés en 2025 – fonds non fléchés (ordinaires), régime d'autofinancement et de recouvrement des coûts

**Pilier/Section/Programme :** Toutes les sections des Services d'information

**Trajectoire :** Capacité et influence

**KFA du Plan stratégique :** 7

- Maintien d'un modèle d'activité viable financièrement pour toutes les équipes des Services d'information
- Définition, mise en œuvre, financement durable et pérennisation des améliorations à apporter aux systèmes opérationnels de présentation des résultats, de diffusion des données et de gestion du contenu d'entreprise
- Gestion et exécution efficaces des services linguistique et de publication/bibliothèque
- Amélioration de la qualité et de la portée des publications techniques et scientifiques de la CPS, ainsi que de la gestion des documents internes, et assurance de la qualité et de l'exactitude des documents se rapportant à la gouvernance
- Appui au renforcement de l'identité institutionnelle unifiée de la CPS
- Fourniture de services de gestion d'événements de grande qualité à des clients internes et externes

Budget rectificatif 2024	2025	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	2026	2027
<b>BUDGET DES DÉPENSES</b>				
965 854	825 876	Fonds non fléchés (ordinaires)	845 043	864 393
965 854	825 876	<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>845 043</b>	<b>864 393</b>

Budget rectificatif 2024	2025	BIBLIOTHÈQUE	2026	2027
<b>BUDGET DES DÉPENSES</b>				
405 479	239 846	Fonds non fléchés (ordinaires)	258 880	242 627
405 479	239 846	<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>258 880</b>	<b>242 627</b>

Budget rectificatif 2024	2025	ASSURANCE GÉNÉRALE	2026	2027
<b>BUDGET DES DÉPENSES</b>				
210 250	241 625	Fonds non fléchés (ordinaires)	242 833	244 047
210 250	241 625	<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>242 833</b>	<b>244 047</b>

Budget rectificatif 2024	2025	GESTION D'ÉVÉNEMENTS	2026	2027
<b>BUDGET DES DÉPENSES</b>				
67 123	118 224	Fonds non fléchés (ordinaires)	106 200	111 945
67 123	118 224	<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>106 200</b>	<b>111 945</b>

Budget rectificatif 2024	2025	PUBLICATIONS	2026	2027
<b>BUDGET DES DÉPENSES</b>				
969 442	815 967	Fonds non fléchés (ordinaires)	864 871	887 518
969 442	815 967	<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>864 871</b>	<b>887 518</b>

Budget rectificatif 2024	2025	TRADUCTION ET INTERPRÉTATION	2026	2027
<b>BUDGET DES DÉPENSES</b>				
957 447	796 659	Fonds non fléchés (ordinaires)	767 514	830 184
957 447	796 659	<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>767 514</b>	<b>830 184</b>

# Chapitre 11

## Unités autofinancées

Budget rectificatif 2024	2025	TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	2026	2027
<b>BUDGET DES DÉPENSES</b>				
4 800 166 (4 800 166)	4 866 283 (4 866 283)	Budget	5 088 571 (5 088 571)	5 292 360 (5 292 360)
		Recouvrements		
<b>Sous-total fonds non fléchés (ordinaires)</b>				
<b>Fonds projet fléchés</b>				
3 028 741	4 782 083	Nouvelle-Zélande (MFAT)	4 220 438	1 935 205
<b>3 028 741</b>	<b>4 782 083</b>	<b>Sous-total fonds projet fléchés</b>	<b>4 220 438</b>	<b>1 935 205</b>
<b>3 028 741</b>	<b>4 782 083</b>	<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>4 220 438</b>	<b>1 935 205</b>

Budget rectificatif 2024	2025	INSTALLATIONS	2026	2027
<b>BUDGET DES DÉPENSES</b>				
3 557 805 (3 059 053)	3 945 801 (992 180)	Budget	4 057 503 (952 833)	4 105 104 (994 121)
		Recouvrements		
<b>498 752</b>	<b>2 953 621</b>	<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>3 104 670</b>	<b>3 110 983</b>

Budget rectificatif 2024	2025	SERVICE DE GESTION IMMOBILIÈRE	2026	2027
<b>RECETTES</b>				
2 759 700	2 800 146	Loyers	2 840 772	2 881 722
<b>2 759 700</b>	<b>2 800 146</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>2 840 772</b>	<b>2 881 722</b>
<b>DÉPENSES</b>				
226 771	284 048	Personnel	293 782	254 402
588 052	523 969	Fonctionnement et maintenance	519 686	568 589
371 635	388 761	Amortissements	393 166	393 166
50 280	50 280	Intérêts sur emprunt	50 280	50 280
1 495 962	1 524 739	Loyers versés (externes)	1 554 091	1 584 030
27 000	28 350	Assurances	29 768	31 256
<b>2 759 700</b>	<b>2 800 146</b>	<b>DÉPENSES TOTALES</b>	<b>2 840 772</b>	<b>2 881 722</b>

Budget rectificatif 2024	2025	ÉCONOMAT	2026	2027
<b>RECETTES</b>				
640 000 (419 640)	645 000 (416 754)	Ventes	645 000 (416 754)	645 000 (416 754)
		Moins coût des marchandises vendues		
<b>220 360</b>	<b>228 246</b>	<b>MARGE BRUTE</b>	<b>228 246</b>	<b>228 246</b>
<b>DÉPENSES</b>				
126 545	130 662	Personnel	134 778	138 895
40 072	40 072	Loyer versé au budget ordinaire de la CPS	40 072	40 072
53 743	57 513	Dépenses générales et de fonctionnement	53 396	49 279
<b>220 360</b>	<b>228 246</b>	<b>DÉPENSES TOTALES</b>	<b>228 246</b>	<b>228 246</b>



# Chapitre 12

## Dépenses d'investissement

Budget rectificatif 2024	2025	DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	2026	2027
<b>BUDGET DES DÉPENSES</b>				
<b>Installations – Suva</b>				
242 659		Construction de passerelles couvertes – Narere		
87 219		Nouveau groupe électrogène 500 kVA (étape 2) – Nabua		
67 500	67 500	Rénovation des fonos		
22 500	22 500	Passerelle menant au bâtiment Teuila – Narere		
100 000	100 000	Système d'alarme incendie – Nabua		
30 000		Système de surveillance vidéo – Nabua		
50 000		Rénovation des bâtiments et de la toiture – Nabua		
		Passerelle du bât. NDC Hub, toiture du bât.des finances		
245 700	54 300	Proposition de nouveau bureau		
33 600	78 400	Parking et entrée principale (DAV)		
100 000		Extension du parking – Narere		
694 556	4 727 725	Nouveau bâtiment de trois étages – Nabua	558 135	568 310
	300 000	Système d'alarme incendie – Narere		
	80 000	Bureau de l'administration générale : rénovation		
	36 000	Parcelle des manguiers		
	300 000	Proposition de nouveau bureau et rénovation		
	112 500	Rénovation du transformateur – Narere		
	94 500	Rénovation de l'infrastructure électrique – Narere	220 500	
45 000	45 000	Raccordement au service de l'eau des Fidji – Nabua		
<b>1 718 734</b>	<b>6 018 425</b>	<b>Sous-total – Installations – Suva</b>	<b>778 635</b>	<b>568 310</b>
<b>Installations – Nouméa</b>				
	119 415	Système anti-intrusion et caméras	6 285	
	79 610	Caméras de sécurité et capteur de luminosité	4 190	
35 750	107 250	Remplacement du contrôle d'accès		
55 727	2 933	Désenfumage réglementaire dans un établissement recevant du public (ERP)		
25 140	100 560	Remplacement des clôtures de la CPS côté mer		
	31 844	Remplacement des clôtures de la CPS côté ouest	1 676	
	40 224	Rénovation des blocs sanitaires du siège (13 toilettes)	50 280	40 224
	16 760	Toiture de la cage d'escalier (bât. 9 et bât. 2)	67 040	
	29 330	Parking vélo (20 places, couvert et éclairé)		
6 365		Remplacement des cellules du tableau général basse tension		
146 650	10 475	Transformateur de tension – fourniture et installation		
30 168		Cuves enterrées de récupération d'eau		
52 794	58 660	Remplacement des unités de climatisation – extérieur	5 866	
13 408	50 280	Séparation des réseaux de climatisation – salle Moana-réserve-bibliothèque	3 352	
	31 844	Ajout de filtres anti-boue sur le réseau d'eau froide – bât. 12	1 676	
	93 856	Remplacement de la moquette – bât. 11 (escaliers/bibliothèque/cabines)		
40 224		Remplacement du véhicule électrique de la maintenance		
118 421	157 895	Réfection de tous les revêtements de sol des bureaux	39 474	
62 850	41 900	Réfection de tous les revêtements de sol des salles de réunion		
20 000	20 000	Cloisons de séparation en plâtre		
38 615	38 615	Faux plafonds		
32 000	32 000	Isolation phonique de la toiture		

Suite

Budget rectificatif 2024	2025	DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	2026	2027
		Cabines pour les appels	102 236	
		Rénovation du Social Club	142 460	
<b>678 112</b>	<b>1 063 451</b>	<b>Sous-total – Installations – Nouméa</b>	<b>424 535</b>	<b>40 224</b>
		<b>Parc immobilier – Nouméa</b>		
16 760	16 760	Rénovation des salles de bain, remplacement des baignoires Bâtiments 22/24 Luneau (12 appartements)	16 760	16 760
26 816	26 816	Rénovation des cuisines – bâtiments 22/24 Luneau – 12 appartements	26 816	26 816
13 333		Remplacement de l'alimentation en eau potable (système de distribution et coupure d'eau)		
	250 000	Rénovation des façades		
	150 000	Peinture anti-UV de la toiture		
		Construction d'un local poubelles	12 570	
10 894		9 LUX – rénovation des salles de bain		
		Terrasses (4 appartements)	135 000	
5 028	5 028	Rénovation des sols (6 appartements)	2 514	
60 600		Clôtures et portail automatique		
15 000		Remplacement des revêtements de sol – escaliers du bâtiment de Val Plaisance		
		Garde-corps et revêtements de sol des balcons (x6)	30 168	
3 143	5 028	Systèmes de détection des incendies à installer dans toutes les résidences de la CPS	3 771	
60 336	60 336	Système de climatisation à installer dans toutes les chambres de la CPS		
<b>211 910</b>	<b>513 968</b>	<b>Sous-total – Parc immobilier – Nouméa</b>	<b>227 599</b>	<b>43 576</b>
		<b>Autres</b>		
45 000		Équipements mobiles d'interprétation simultanée (bidules)		
150 000	250 000	Refonte du site Web et de l'intranet de la CPS		
	930 000	Adoption de Business Central		
250 000		Wi-Fi d'entreprise		
300 000		Pare-feu de nouvelle génération		
200 000		PABX		
100 000		Équipement HPC		
200 000	400 000	ServiceNow		
	40 000	Creusement de tranchées à Nabua		
	200 000	Migration de PayGlobal sur le cloud		
	250 000	Appel d'offres – Internet		
	250 000	Matériel de conférence – Salle de réunion principale		
	100 000	Équipement de conférence pour les salles de réunion		
<b>1 245 000</b>	<b>2 420 000</b>	<b>Sous-total – Autres</b>		
<b>3 853 757</b>	<b>10 015 844</b>	<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>1 430 768</b>	<b>652 110</b>

# Annexe 1

## Contributions statutaires et contributions des pays hôtes pour l'exercice 2025

PAYS MEMBRES	MONTANT EN EUROS	POURCENTAGE
Australie	2 681 600	27,16 %
France	2 095 000	21,22 %
Nouvelle-Zélande	1 717 900	17,40 %
Royaume-Uni	417 900	4,23 %
États-Unis d'Amérique	1 188 000	12,03 %
<b>Total membres métropolitains</b>	<b>8 100 400</b>	<b>82,06 %</b>
Samoa américaines	52 800	0,53 %
Îles Cook	43 600	0,44 %
États fédérés de Micronésie	52 800	0,53 %
Fidji	128 700	1,30 %
Polynésie française	108 800	1,10 %
Guam	57 800	0,59 %
Kiribati	58 100	0,59 %
Îles Marshall	43 600	0,44 %
Nauru	46 200	0,47 %
Nouvelle-Calédonie	301 600	3,06 %
Niue	35 200	0,36 %
Îles Mariannes du Nord	52 800	0,53 %
Palau	43 600	0,44 %
Papouasie-Nouvelle-Guinée	301 600	3,06 %
Pitcairn	35 200	0,36 %
Samoa	72 600	0,74 %
Îles Salomon	72 600	0,74 %
Tokelau	46 200	0,47 %
Tonga	63 400	0,64 %
Tuvalu	46 200	0,47 %
Vanuatu	72 600	0,74 %
Wallis et Futuna	35 200	0,36 %
<b>Total membres insulaires</b>	<b>1 771 200</b>	<b>17,94 %</b>
<b>TOTAL CONTRIBUTIONS STATUTAIRES</b>	<b>9 871 600</b>	<b>100,00 %</b>
<b>Contributions des pays hôtes</b>		
Fidji	33 500	
Nouvelle-Calédonie	183 400	
Vanuatu	58 700	
États fédérés de Micronésie	15 000	
<b>Total contributions des pays hôtes</b>	<b>290 600</b>	
<b>TOTAL CONTRIBUTIONS STATUTAIRES ET CONTRIBUTIONS DES PAYS HÔTES</b>	<b>10 162 200</b>	

# Annexe 2

## Affectation des fonds ordinaires pour l'exercice 2025

2025							
	Cont. stat. et cont. pays hôtes, recettes gén.	Australie – DFAT (fonds programme fléchés)	ACIAR (fonds programme fléchés)	Nouvelle- Zélande (fonds programme fléchés)	Haut- Commissariat du Royaume- Uni (fonds programme fléchés)	Suède (fonds programme fléchés)	Total fonds ordinaires / fonds programme
Contributions statutaires	9 871 600						9 871 600
Fonds programme	6 623 400						6 623 400
Contributions des pays hôtes	290 600						290 600
Contributions des observateurs	28 160						28 160
Autres recettes	1 959 941						1 959 941
Fonds fléchés		14 287 242	271 841	11 254 799	853 436	1 028 515	27 695 833
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>18 773 701</b>	<b>14 287 242</b>	<b>271 841</b>	<b>11 254 799</b>	<b>853 436</b>	<b>1 028 515</b>	<b>46 469 534</b>
<b>DÉPENSES PAR PROGRAMME</b>							
<b>ACTIVITÉS DES PROGRAMMES</b>							
<b>CHAPITRE 1 – PROGRAMME POUR L'ÉVALUATION ET LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT</b>							
Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement	432 404	4 919 720		1 091 137			6 443 261
<b>TOTAL CHAPITRE 1</b>	<b>432 404</b>	<b>4 919 720</b>		<b>1 091 137</b>			<b>6 443 261</b>
<b>CHAPITRE 2 – DIVISION PÊCHE, AQUACULTURE ET ÉCOSYSTÈMES MARINS</b>							
Bureau du/de la Directeur-ric(e)	1 091 429	1 506 189		233 566			2 831 184
Programme pêches côtières et aquaculture	510 884	861 566	105 047	353 331			1 830 828
Programme pêche hauturière	1 030 361	539 049		208 988			1 778 398
<b>TOTAL CHAPITRE 2</b>	<b>2 632 674</b>	<b>2 906 804</b>	<b>105 047</b>	<b>795 885</b>			<b>6 440 410</b>
<b>CHAPITRE 3 – DIVISION GÉOSCIENCES, ÉNERGIE ET SERVICES MARITIMES</b>							
Bureau du/de la Directeur-ric(e)	729 000			900 000			1 629 000
Programme résilience aux catastrophes et résilience des communautés	489 500						489 500
Programme géoressources et énergie	344 600						344 600
Programme océans et services maritimes	275 396	523 876			853 436		1 652 708
<b>TOTAL CHAPITRE 3</b>	<b>1 838 496</b>	<b>523 876</b>		<b>900 000</b>	<b>853 436</b>		<b>4 115 808</b>
<b>CHAPITRE 4 – DIVISION RESSOURCES TERRESTRES</b>							
Bureau du/de la Directeur-ric(e)	1 116 788		166 794	504 000			1 787 582
Ressources génétiques	286 414						286 414
Gestion durable des forêts et des paysages	98 236						98 236
Agriculture durable	134 347						134 347
Marchés au service des moyens de subsistance	295 049						295 049
<b>TOTAL CHAPITRE 4</b>	<b>1 930 834</b>		<b>166 794</b>	<b>504 000</b>			<b>2 601 628</b>
<b>CHAPITRE 5 – DIVISION SANTÉ PUBLIQUE</b>							
Bureau du/de la Directeur-ric(e)	1 025 126	2 867 079		407 752			4 299 957
Programme prévention et lutte contre les maladies non transmissibles							
Programme surveillance, préparation et réponse							
Programme services cliniques							
<b>TOTAL CHAPITRE 5</b>	<b>1 025 126</b>	<b>2 867 079</b>		<b>407 752</b>			<b>4 299 957</b>
<b>CHAPITRE 6 – DIVISION DROITS DE LA PERSONNE ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL</b>							
Division droits de la personne et développement social	645 210	1 585 788		330 000		1 028 515	3 589 513
<b>TOTAL CHAPITRE 6</b>	<b>645 210</b>	<b>1 585 788</b>		<b>330 000</b>		<b>1 028 515</b>	<b>3 589 513</b>

Suite

2025							
	Cont. stat. et cont. pays hôtes, recettes gén.	Australie – DFAT (fonds programme fléchés)	ACIAR (fonds programme fléchés)	Nouvelle- Zélande (fonds programme fléchés)	Haut- Commissariat du Royaume- Uni (fonds programme fléchés)	Suède (fonds programme fléchés)	Total fonds ordinaires / fonds programme
<b>CHAPITRE 7 – DIVISION STATISTIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT</b>							
Division statistique pour le développement	1 172 695	1 483 975		269 277			2 925 944
<b>TOTAL CHAPITRE 7</b>	<b>1 172 695</b>	<b>1 483 975</b>		<b>269 277</b>			<b>2 925 944</b>
<b>CHAPITRE 8 – DIVISION CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE</b>							
Division changement climatique et durabilité environnementale	905 576			6 316 749			7 222 325
<b>TOTAL CHAPITRE 8</b>	<b>905 576</b>			<b>6 316 749</b>			<b>7 222 325</b>
<b>TOTAL DÉPENSES PROGRAMMES</b>	<b>10 583 015</b>	<b>14 287 242</b>	<b>271 841</b>	<b>10 614 799</b>	<b>853 436</b>	<b>1 028 515</b>	<b>37 638 844</b>
<b>ADMINISTRATION</b>							
<b>CHAPITRE 9 – BUREAU DU-DE LA DIRECTEUR-RICE GÉNÉRAL-E ET DIRECTEURS GÉNÉRAUX ADJOINTS</b>							
Bureau du-de la Directeur-riche général-e	1 616 633						1 616 633
- Audit interne et risques	423 908						423 908
Directeur-riche général-e adjoint-e – Opérations et intégration	698 873						698 873
- Partenariat, intégration et mobilisation de ressources	848 475						848 475
- Affaires juridiques et gouvernance	933 489						933 489
- Bureau de liaison européen	168 298						168 298
- Achats	920 092						920 092
moins recouvrements	(184 017)						(184 017)
- Voyages	635 905						635 905
moins recouvrements	(635 905)						(635 905)
- Subventions	701 770						701 770
moins recouvrements	(140 354)						(140 354)
- Bureau régional pour la Micronésie	547 548						547 548
- Bureau régional pour la Mélanésie	434 899						434 899
- Bureau régional pour la Polynésie	420 339						420 339
Directeur-riche général-e adjoint-e – Science et capacités	437 427						437 427
Équipe Stratégie, performance et apprentissage	1 575 801			640 000			2 215 801
Pôle communication stratégique	879 192						879 192
<b>TOTAL CHAPITRE 9</b>	<b>10 282 373</b>			<b>640 000</b>			<b>10 922 373</b>
<b>CHAPITRE 10 – DIRECTION OPÉRATIONS ET GESTION</b>							
<b>Département des finances, gestion de programmes et provisions</b>							
Finances	2 585 614						2 585 614
Unité gestion de programmes	202 536						202 536
moins recouvrements	(82 500)						(82 500)
Provisions et recouvrements de la Direction opérations et gestion	176 060						176 060
<b>Sous-total</b>	<b>2 881 710</b>						<b>2 881 710</b>
<b>Ressources humaines</b>							
Ressources humaines	2 217 574						2 217 574
moins recouvrements	(403 423)						(403 423)
<b>Sous-total</b>	<b>1 814 151</b>						<b>1 814 151</b>

Suite

2025							
	Cont. stat. et cont. pays hôtes, recettes gén.	Australie – DFAT (fonds programme fléchés)	ACIAR (fonds programme fléchés)	Nouvelle- Zélande (fonds programme fléchés)	Haut- Commissariat du Royaume- Uni (fonds programme fléchés)	Suède (fonds programme fléchés)	Total fonds ordinaires / fonds programme
<b>Services d'information</b>							
Administration générale	825 876						825 876
Bibliothèque	239 846						239 846
Assurance générale	241 625						241 625
Gestion d'événements	158 224						158 224
moins recouvrements	(40 000)						(40 000)
Publications	944 060						944 060
moins recouvrements	(128 093)						(128 093)
Traduction et interprétation	1 593 318						1 593 318
moins recouvrements	(796 659)						(796 659)
<b>Sous-total</b>	<b>3 038 197</b>						<b>3 038 197</b>
<b>TOTAL CHAPITRE 10</b>	<b>7 734 058</b>						<b>7 734 058</b>
<b>TOTAL DÉPENSES ADMINISTRATION</b>	<b>18 016 431</b>			<b>640 000</b>			<b>18 656 431</b>
<b>MOINS : REDEVANCES POUR GESTION DE PROJET RECOUVRÉES</b>	<b>(11 777 808)</b>						<b>(11 777 808)</b>
<b>DÉPENSES NETTES ADMINISTRATION</b>	<b>6 238 623</b>			<b>640 000</b>			<b>6 878 623</b>
<b>CHAPITRE 11 – UNITÉS AUTOFINANCÉES</b>							
Technologies de l'information et de la communication	4 866 283						4 866 283
moins recouvrements	(4 866 283)						(4 866 283)
Installations	3 945 801						3 945 801
moins recouvrements	(992 180)						(992 180)
Gestion immobilière	2 800 146						2 800 146
moins recouvrements	(2 800 146)						(2 800 146)
Économat	640 000						640 000
moins recouvrements	(640 000)						(640 000)
<b>TOTAL CHAPITRE 11</b>	<b>2 953 621</b>						<b>2 953 621</b>
<b>BUDGET TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>19 775 259</b>	<b>14 287 242</b>	<b>271 841</b>	<b>11 254 799</b>	<b>853 436</b>	<b>1 028 515</b>	<b>47 471 088</b>

# Annexe 3.1

## Recettes par type et par source de financement (par pays ou organisation d'aide au développement) (en euros)

	Budget rectificatif 2024				2025			
	Fonds ordinaires	Fonds programme	Fonds projet	Total	Fonds ordinaires	Fonds programme	Fonds projet	Total
<b>MEMBRES MÉTROPOLITAINS</b>								
Australie - DFAT	8 154 828	11 376 802	12 487 265	32 018 896	9 000 000	14 287 242	11 593 012	34 880 254
- ACIAR		275 038	1 079 087	1 354 125		271 841	323 269	595 110
<b>Australie</b>	<b>8 154 828</b>	<b>11 651 840</b>	<b>13 566 352</b>	<b>33 373 020</b>	<b>9 000 000</b>	<b>14 559 083</b>	<b>11 916 281</b>	<b>35 475 364</b>
France <sup>1</sup>	2 400 000		979 669	3 379 669	2 400 000		1 590 334	3 990 334
<b>France</b>	<b>2 400 000</b>		<b>979 669</b>	<b>3 379 669</b>	<b>2 400 000</b>		<b>1 590 334</b>	<b>3 990 334</b>
Nouvelle-Zélande	1 717 900	10 933 472	22 482 415	35 133 787	1 717 900	11 254 799	22 564 842	35 537 541
<b>Nouvelle-Zélande</b>	<b>1 717 900</b>	<b>10 933 472</b>	<b>22 482 415</b>	<b>35 133 787</b>	<b>1 717 900</b>	<b>11 254 799</b>	<b>22 564 842</b>	<b>35 537 541</b>
Royaume-Uni	417 900			417 900	417 900			417 900
<b>Royaume-Uni</b>	<b>417 900</b>			<b>417 900</b>	<b>417 900</b>			<b>417 900</b>
États-Unis d'Amérique <sup>2</sup>	1 188 000		9 372 274	10 560 274	1 188 000		11 732 454	12 920 454
<b>États-Unis d'Amérique</b>	<b>1 188 000</b>		<b>9 372 274</b>	<b>10 560 274</b>	<b>1 188 000</b>		<b>11 732 454</b>	<b>12 920 454</b>
<b>TOTAL – MEMBRES MÉTROPOLITAINS</b>	<b>13 878 628</b>	<b>22 585 312</b>	<b>46 400 710</b>	<b>82 864 648</b>	<b>14 723 800</b>	<b>25 813 882</b>	<b>47 803 912</b>	<b>88 341 594</b>
<b>MEMBRES INSULAIRES</b>								
Samoa américaines	52 800			52 800	52 800			52 800
Îles Cook	43 600			43 600	43 600			43 600
États fédérés de Micronésie	67 800			67 800	67 800			67 800
Fidji	162 200			162 200	162 200			162 200
Polynésie française	308 800			308 800	108 800			108 800
Guam	57 800			57 800	57 800			57 800
Kiribati	58 100			58 100	58 100			58 100
Îles Marshall	43 600			43 600	43 600			43 600
Nauru	46 200			46 200	46 200			46 200
Nouvelle-Calédonie	485 000			485 000	485 000			485 000
Niue	35 200			35 200	35 200			35 200
Îles Mariannes du Nord	52 800			52 800	52 800			52 800
Palau	43 600			43 600	43 600			43 600
Papouasie-Nouvelle-Guinée	301 600			301 600	301 600			301 600
Pitcairn	35 200			35 200	35 200			35 200
Samoa	72 600			72 600	72 600			72 600
Îles Salomon	72 600			72 600	72 600			72 600
Tokelau	46 200			46 200	46 200			46 200
Tonga	63 400			63 400	63 400			63 400
Tuvalu	46 200			46 200	46 200			46 200
Vanuatu	131 300			131 300	131 300			131 300
Wallis et Futuna	35 200			35 200	35 200			35 200
<b>TOTAL – MEMBRES INSULAIRES</b>	<b>2 261 800</b>			<b>2 261 800</b>	<b>2 061 800</b>			<b>2 061 800</b>
<b>TOTAL – TOUS LES MEMBRES</b>	<b>16 140 428</b>	<b>22 585 312</b>	<b>46 400 710</b>	<b>85 126 448</b>	<b>16 785 600</b>	<b>25 813 882</b>	<b>47 803 912</b>	<b>90 403 394</b>

Suite

	Budget rectificatif 2024				2025			
	Fonds ordinaires	Fonds programme	Fonds projet	Total	Fonds ordinaires	Fonds programme	Fonds projet	Total
<b>NON-MEMBRES</b>								
Banque asiatique de développement (BA5D)			1 670 199	1 670 199			297 374	297 374
Agence autrichienne de développement			177 335	177 335			350 218	350 218
Haut-commissariat du Royaume-Uni		557 333		557 333		853 436		853 436
Bureau de météorologie			1 156 950	1 156 950			1 377 004	1 377 004
Carbon Trust			342 011	342 011			1 031 321	1 031 321
Conseil d'administration de l'Institut Cawthron			23 120	23 120			42 722	42 722
Conservation International Foundation (CIF)			196 702	196 702				
Ministère danois des Affaires étrangères			501 740	501 740			1 683 925	1 683 925
Ministère australien de l'Agriculture, de la Pêche et de la Foresterie			369 988	369 988			429 653	429 653
UE – Conseil norvégien pour les réfugiés			52 247	52 247				
UE – Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP)			963 616	963 616			587 121	587 121
Union européenne (UE)			17 994 866	17 994 866			12 333 730	12 333 730
eWater Limited (EWL), Australie			73 159	73 159				
Fonds Pacifique			167 836	167 836				
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)			741 071	741 071			1 388 791	1 388 791
Ministère britannique des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement (FCDO)			812 868	812 868			471 991	471 991
Agence des pêches du Forum (FFA)			1 203 735	1 203 735			1 063 858	1 063 858
GIZ (Allemagne)			962 277	962 277			365 790	365 790
Fonds vert pour le climat (FVC)			651 258	651 258			1 288 222	1 288 222
Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)			53 121	53 121			207 834	207 834
Fondation internationale pour les aides à la navigation (IFAN)			216 985	216 985				
Organisation maritime internationale (OMI)			207 625	207 625				
Centre du commerce international (ITC)			498 058	498 058				
Landcare Research New Zealand Ltd			76 350	76 350				
Ministère des Armées (France)			187 095	187 095			185 473	185 473
Réseau des centres d'aquaculture de l'Asie et du Pacifique (NACA)							27 066	27 066
Secrétariat général du Forum des Îles du Pacifique (FIP)			53 761	53 761				
Palladium International Pty Ltd			58 404	58 404				
Patrick J. McGovern Foundation			87 090	87 090				
Plan International Australie			14 935	14 935				
Service national des pêches (Papouasie-Nouvelle-Guinée)			11 118	11 118				
Fonds projet – Bailleurs multiples			1 231 083	1 231 083			1 729 731	1 729 731
Rocky Mountain Institute (RMI)			819 625	819 625				
SK INNOVATION CO LTD			43 047	43 047			28 203	28 203
Agence suédoise de coopération internationale au développement (Asdi)		1 000 376		1 000 376		1 028 515		1 028 515
Conseil du Fonds pour l'adaptation			382 415	382 415			1 063 704	1 063 704
Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures			275 178	275 178			313 137	313 137
The Ocean Foundation			52 220	52 220			23 126	23 126
TRI MARINE MANAGEMENT COMPANY (TMMC)			76 272	76 272				

Suite

<sup>1</sup> France – Fonds projet : inclut l'AFD<sup>2</sup> États-Unis d'Amérique – Fonds projet : inclut les CDC et USAID



## ANNEXE 3.1 RECETTES PAR TYPE ET PAR SOURCE DE FINANCEMENT (EN EUROS)

	Budget rectificatif 2024				2025			
	Fonds ordinaires	Fonds programme	Fonds projet	Total	Fonds ordinaires	Fonds programme	Fonds projet	Total
Ministère de l'Éducation de Tuvalu							60 076	60 076
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)			809 206	809 206				
Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)			1 073 865	1 073 865			1 511 462	1 511 462
Université du Pacifique Sud			29 952	29 952				
Université de Wollongong			131 341	131 341			212 965	212 965
Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) – FVC			688 779	688 779			1 699 178	1 699 178
Vital Strategies			83 887	83 887				
WCPFC (« Commission thonière »)			3 766 909	3 766 909			4 633 993	4 633 993
Organisation mondiale de la santé animale (OMSA)			95 800	95 800				
Banque mondiale			1 832 003	1 832 003			1 766 400	1 766 400
<b>NON-MEMBRES</b>		<b>1 557 709</b>	<b>40 917 106</b>	<b>42 474 814</b>		<b>1 881 951</b>	<b>36 174 069</b>	<b>38 056 020</b>
<b>AUTRES RECETTES</b>	<b>3 034 447</b>			<b>3 034 447</b>	<b>1 988 101</b>			<b>1 988 101</b>
<b>TOTAL</b>	<b>19 174 875</b>	<b>24 143 021</b>	<b>87 317 815</b>	<b>130 635 710</b>	<b>18 773 701</b>	<b>27 695 833</b>	<b>83 977 980</b>	<b>130 447 515</b>

## Annexe 3.2

### Recettes par type et par source de financement (par pays ou organisation d'aide au développement) (en pourcentage)

	Budget rectificatif 2024				2025			
	Fonds ordinaires	Fonds fléchés	Fonds projet	Total	Fonds ordinaires	Fonds fléchés	Fonds projet	Total
<b>MEMBRES MÉTROPOLITAINS</b>								
Australie - DFAT	42,53 %	47,12 %	14,30 %	24,51 %	47,94 %	51,59 %	13,80 %	26,74 %
- ACIAR		1,14 %	1,24 %	1,04 %		0,98 %	0,38 %	0,46 %
<b>Australie</b>	<b>42,53 %</b>	<b>48,26 %</b>	<b>15,54 %</b>	<b>25,55 %</b>	<b>47,94 %</b>	<b>52,57 %</b>	<b>14,19 %</b>	<b>27,20 %</b>
France <sup>1</sup>	12,52 %		1,12 %	2,59 %	12,78 %		1,89 %	3,06 %
Nouvelle-Zélande	8,96 %	45,29 %	25,75 %	26,89 %	9,15 %	40,64 %	26,87 %	27,24 %
Royaume-Uni	2,18 %			0,32 %	2,23 %			0,32 %
États-Unis d'Amérique <sup>2</sup>	6,20 %		10,73 %	8,08 %	6,33 %		13,97 %	9,90 %
<b>TOTAL – MEMBRES MÉTROPOLITAINS</b>	<b>72,38 %</b>	<b>93,55 %</b>	<b>53,14 %</b>	<b>63,43 %</b>	<b>78,43 %</b>	<b>93,20 %</b>	<b>56,92 %</b>	<b>67,72 %</b>
<b>MEMBRES INSULAIRES</b>								
Samoa américaines	0,28 %			0,04 %	0,28 %			0,04 %
Îles Cook	0,23 %			0,03 %	0,23 %			0,03 %
États fédérés de Micronésie	0,35 %			0,05 %	0,36 %			0,05 %
Fidji	0,85 %			0,12 %	0,86 %			0,12 %
Polynésie française	1,61 %			0,24 %	0,58 %			0,08 %
Guam	0,30 %			0,04 %	0,31 %			0,04 %
Kiribati	0,30 %			0,04 %	0,31 %			0,04 %
Îles Marshall	0,23 %			0,03 %	0,23 %			0,03 %
Nauru	0,24 %			0,04 %	0,25 %			0,04 %
Nouvelle-Calédonie	2,53 %			0,37 %	2,58 %			0,37 %
Niue	0,18 %			0,03 %	0,19 %			0,03 %
Îles Mariannes du Nord	0,28 %			0,04 %	0,28 %			0,04 %
Palau	0,23 %			0,03 %	0,23 %			0,03 %
Papouasie-Nouvelle-Guinée	1,57 %			0,23 %	1,61 %			0,23 %
Pitcairn	0,18 %			0,03 %	0,19 %			0,03 %
Samoa	0,38 %			0,06 %	0,39 %			0,06 %
Îles Salomon	0,38 %			0,06 %	0,39 %			0,06 %
Tokelau	0,24 %			0,04 %	0,25 %			0,04 %
Tonga	0,33 %			0,05 %	0,34 %			0,05 %
Tuvalu	0,24 %			0,04 %	0,25 %			0,04 %
Vanuatu	0,68 %			0,10 %	0,70 %			0,10 %
Wallis et Futuna	0,18 %			0,03 %	0,19 %			0,03 %
<b>TOTAL – MEMBRES INSULAIRES</b>	<b>11,80 %</b>			<b>1,73 %</b>	<b>10,98 %</b>			<b>1,58 %</b>
<b>TOTAL – TOUS LES MEMBRES</b>	<b>84,17 %</b>	<b>93,55 %</b>	<b>53,14 %</b>	<b>65,16 %</b>	<b>89,41 %</b>	<b>93,20 %</b>	<b>56,92 %</b>	<b>69,30 %</b>

Suite

	Budget rectificatif 2024				2025			
	Fonds ordinaires	Fonds fléchés	Fonds projet	Total	Fonds ordinaires	Fonds fléchés	Fonds projet	Total
<b>NON-MEMBRES</b>								
Banque asiatique de développement (BAsD)			1,91 %	1,28 %			0,35 %	0,23 %
Agence autrichienne de développement			0,20 %	0,14 %			0,42 %	0,27 %
Haut-commissariat du Royaume-Uni		2,31 %		0,43 %		3,08 %		0,65 %
Bureau de météorologie			1,32 %	0,89 %			1,64 %	1,06 %
Carbon Trust			0,39 %	0,26 %			1,23 %	0,79 %
Conseil d'administration de l'Institut Cawthron			0,03 %	0,02 %			0,05 %	0,03 %
Conservation International Foundation (CIF)			0,23 %	0,15 %				
Ministère danois des Affaires étrangères			0,57 %	0,38 %			2,01 %	1,29 %
Ministère australien de l'Agriculture, de la Pêche et de la Foresterie			0,42 %	0,28 %			0,51 %	0,33 %
UE – Conseil norvégien pour les réfugiés			0,06 %	0,04 %				
UE – Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP)			1,10 %	0,74 %			0,70 %	0,45 %
Union européenne (UE)			20,61 %	13,77 %			14,69 %	9,45 %
eWater Limited (EWL), Australie			0,08 %	0,06 %				
Fonds Pacifique			0,19 %	0,13 %				
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)			0,85 %	0,57 %			1,65 %	1,06 %
Ministère britannique des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement (FCDO)			0,93 %	0,62 %			0,56 %	0,36 %
Agence des pêches du Forum (FFA)			1,38 %	0,92 %			1,27 %	0,82 %
GIZ (Allemagne)			1,10 %	0,74 %			0,44 %	0,28 %
Fonds vert pour le climat (FVC)			0,75 %	0,50 %			1,53 %	0,99 %
Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)			0,06 %	0,04 %			0,25 %	0,16 %
Fondation internationale pour les aides à la navigation (IFAN)			0,25 %	0,17 %				
Organisation maritime internationale (OMI)			0,24 %	0,16 %				
Centre du commerce international (ITC)			0,57 %	0,38 %				
Landcare Research New Zealand Ltd			0,09 %	0,06 %				
Ministère des Armées (France)			0,21 %	0,14 %			0,22 %	0,14 %
Réseau des centres d'aquaculture de l'Asie et du Pacifique (NACA)							0,03 %	0,02 %
Secrétariat général du Forum des Îles du Pacifique (FIP)			0,06 %	0,04 %				
Palladium International Pty Ltd			0,07 %	0,04 %				
Patrick J. McGovern Foundation			0,10 %	0,07 %				
Plan International Australie			0,02 %	0,01 %				
Service national des pêches (Papouasie-Nouvelle-Guinée)			0,01 %	0,01 %				
Fonds projet – Bailleurs multiples			1,41 %	0,94 %			2,06 %	1,33 %
Rocky Mountain Institute (RMI)			0,94 %	0,63 %				
SK INNOVATION CO LTD			0,05 %	0,03 %			0,03 %	0,02 %
Agence suédoise de coopération internationale au développement (Asdi)		4,14 %		0,77 %		3,71 %		0,79 %
Conseil du Fonds pour l'adaptation			0,44 %	0,29 %			1,27 %	0,82 %
Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures			0,32 %	0,21 %			0,37 %	0,24 %
The Ocean Foundation			0,06 %	0,04 %			0,03 %	0,02 %
TRI MARINE MANAGEMENT COMPANY (TMMC)			0,09 %	0,06 %				

Suite

ANNEXE 3.2 RECETTES PAR TYPE ET PAR SOURCE DE FINANCEMENT (EN POURCENTAGE)

	Budget rectificatif 2024				2025			
	Fonds ordinaires	Fonds fléchés	Fonds projet	Total	Fonds ordinaires	Fonds fléchés	Fonds projet	Total
Ministère de l'Éducation de Tuvalu							0,07 %	0,05 %
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)			0,93 %	0,62 %				
Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)			1,23 %	0,82 %			1,80 %	1,16 %
Université du Pacifique Sud			0,03 %	0,02 %				
Université de Wollongong			0,15 %	0,10 %			0,25 %	0,16 %
Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) – FVC			0,79 %	0,53 %			2,02 %	1,30 %
Vital Strategies			0,10 %	0,06 %				
WCPFC (« Commission thonière »)			4,31 %	2,88 %			5,52 %	3,55 %
Organisation mondiale de la santé animale (OMSA)			0,11 %	0,07 %				
Banque mondiale			2,10 %	1,40 %			2,10 %	1,35 %
<b>NON-MEMBRES</b>		<b>6,45 %</b>	<b>46,86 %</b>	<b>32,51 %</b>		<b>6,80 %</b>	<b>43,08 %</b>	<b>29,17 %</b>
<b>AUTRES RECETTES</b>	<b>15,83 %</b>			<b>2,32 %</b>	<b>10,59 %</b>			<b>1,52 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100,00 %</b>

<sup>1</sup> France – Fonds projet : inclut l'AFD

<sup>2</sup> États-Unis d'Amérique – Fonds projet : inclut les CDC et USAID

# Annexe 4

## Paramètres budgétaires (CPS)

	2024	Budget rectificatif 2024	2025-2027
<b>Taux de change</b>			
DTS/EUR (Suva)	1,30	1,30	1,30
DTS/EUR (Nouméa)	1,30	1,30	1,30
FJD/EUR	0,45	0,43	0,43
AUD/EUR	0,60	0,60	0,60
NZD/EUR	0,55	0,55	0,55
USD/EUR	0,85	0,90	0,90
<b>PROVISIONS, INDEMNITÉS, DROITS, ETC.</b>			
Caisse de prévoyance (statutaire)	8,0 %	10,0 %	10,0 %
Assurance médicale/vie	8,0 %	9,0 %	9,0 %
Indemnité de logement	Voir politique en vigueur	Voir politique en vigueur	Voir politique en vigueur
Provision rapatriement (postes à recrutement international)	Estimation du coût réel	Estimation du coût réel	Estimation du coût réel
Indemnité pour enfant à charge (postes à recrutement local – Nouméa)	62,85 EUR/mois/enfant	62,85 EUR/mois/enfant	62,85 EUR/mois/enfant
Indemnité pour frais d'études (postes à recrutement international)	Estimation du coût réel	Estimation du coût réel	Estimation du coût réel
Revalorisation des traitements	1,5 %	1,5 %	1,5 %



Pacific  
Community  

---

Communauté  
du Pacifique